

**UCL**

Université  
catholique  
de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)  
Ecole des Sciences Politiques et Sociales (PSAD)

# Don, raisons et bénévolat

Éléments pour une sociologie du bénévolat à partir du cas de l'ASBL Masaber

Mémoire réalisé par  
**Benjamin Van Liel**

Promotrice  
**Pascale Jamouille**

Lecteur  
**Marc Zune**

Année académique 2017-2018  
**Master en Sociologie à finalité didactique**

## **LA DÉCLARATION DE DÉONTOLOGIE**

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> ECOLE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES, *Mémoire de fin d'études pour les Masters 120 en Sociologie : VADE MECUM*, Louvain-la-Neuve, UCL, [PDF] « VADEMECUM Mémoire SOC2M (2017-2018).pdf », p.11.

# **AVANT-PROPOS**

## **1. DÉDICACE**

*À tous les bénévoles de l'ASBL Masaber*

Ce mémoire porte sur les raisons de l'engagement bénévole. C'est pour cela que je le dédie à tous Masabériens, y compris ceux qui ne sont plus là, sans qui mes grands-parents n'auraient jamais pu mener leur projet humanitaire comme ils l'ont fait.

## **2. REMERCIEMENTS**

Tout d'abord, je tiens à remercier mes chers parents pour le soutien économique et moral qu'ils m'ont sans cesse donné tout au long de mon parcours scolaire et sans lequel je n'aurai jamais pu espérer entreprendre et réussir mes études universitaires.

Au même titre, je souhaite remercier deux autres personnes. La première, c'est mon grand frère, qui a toujours été de bons conseils et qui a su m'orienter correctement sur la voie académique. La deuxième, c'est ma petite-amie, qui a non seulement embelli mon parcours universitaire mais qui a aussi constamment été une merveilleuse assistante, toujours disponible pour me relire ou me fournir des commentaires instructifs.

Ensuite, je remercie madame Pascale Jamouille, ma promotrice, mais aussi la première professeure à m'avoir donné goût à la socio-anthropologie à l'UCL Mons. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai voulu profiter de son accompagnement lors de la réalisation de mon mémoire qui représente l'aboutissement de mes études. De ce fait, je lui exprime encore une fois toute ma gratitude pour son aide et ses conseils avisés tout au long de sa réalisation.

Après, je souhaite remercier mes grands-parents maternels sans qui ce mémoire n'aurait tout simplement pas été possible. En effet, sans eux, je ne me serai probablement pas autant intéressé par le bénévolat. De plus, mon enquête de terrain s'est réalisée à l'ASBL Masaber, association bénévole qu'ils ont fondée ensemble et

qui leur a permis d'aider maintes personnes. Bref, je leur dois en partie mon sujet ainsi que l'accès à mon terrain.

Puis, je tiens à remercier les onze Masabériens, *id est* les personnes aidant mes grands-parents à Masaber, qui ont accepté de me donner leur temps pour que je puisse les interviewer sur leur pratique bénévole. Leurs entretiens m'ont d'ailleurs été très précieux pour mener à bien mon enquête de terrain.

Aussi, je voudrais également remercier deux autres personnes qui ont m'ont profondément influencé durant mon parcours universitaire. La première est monsieur Jean-Émile Charlier, qui a été mon mentor en sociologie à l'UCL Mons. Sans lui, je n'aurais probablement pas développé une telle passion pour cette discipline scientifique. La seconde, c'est monsieur Benoit Kanabus, qui a toujours été un modèle d'inspiration et qui a renforcé ma passion pour la philosophie. C'est d'ailleurs à lui que je dois mes réflexions épistémologiques et éthiques.

Enfin, je remercie monsieur Bernard Nicolaïs, mon professeur de mathématiques, et madame Laurence Vandenberg, ma professeure de français, pour avoir cru en moi durant mes études secondaires supérieures.

Pour terminer, mes remerciements vont à tous les membres (professeurs, secrétaires, responsables académiques...) de l'UCL et de l'UCL Mons qui ont participé à mon parcours universitaire.

# SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>I. La construction de l'objet sociologique</b> .....	<b>8</b>
1. De l'importance de s'affranchir des prénotions .....	8
2. Bénévolat et sociologie.....	9
3. Les raisons de faire du bénévolat .....	16
4. Problématique.....	23
<b>II. Méthodologie</b> .....	<b>27</b>
1. Préalables méthodologiques .....	27
2. Une écriture en « je » .....	28
3. L'ASBL Masaber comme terrain d'enquête .....	28
4. Une sociologie compréhensive.....	29
5. L'ethnographie sociologique comme méthode d'enquête.....	31
A. Caractéristiques générales de la méthode .....	31
B. L'outil ethnographique indispensable : le carnet de terrain .....	35
C. Début et fin de l'enquête ethnographique .....	39
D. Le type d'entretien effectué .....	40
E. Analyse des données .....	45
F. Interprétation des résultats.....	45
6. Questions d'éthique relatives à mon enquête .....	48
<b>III. Présentation des résultats</b> .....	<b>53</b>
<b>IV. Analyse et interprétations des résultats</b> .....	<b>65</b>
1. L'agir bénévole à la lumière de l'individualisme méthodologique.....	65
2. L'holisme méthodologique : la solution ?.....	69
3. La sociologie pragmatique comme intercurrence à l'opposition classique en sciences sociales .....	71
4. Le don : le tiers-paradigme.....	74
<b>V. Socio-analyse personnelle</b> .....	<b>83</b>
1. De l'importance de s'auto-analyser.....	83
2. Une implication particulière .....	84
3. L'analyste révélé par son étude .....	85

<b>Conclusion.....</b>	<b>88</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>92</b>
1. Littérature scientifique .....	92
2. Littérature philosophique.....	111
3. Documents et articles de presse.....	112

## INTRODUCTION

« La science commence dès que le savoir, quel qu'il soit, est recherché pour lui-même » (Durkheim, 2013, p.71).

Selon Dan Ferrand-Bechamnn (1992, p.10), « le bénévolat est un phénomène de société important ». En effet, il existe au sein des différentes sociétés humaines sous diverses apparences (*ibid.*, p.30). Toutefois, l'engagement bénévole et ses raisons continuent à poser question aux sciences sociales (Bougard et *alii*, 2014, p.48). Or, étant moi-même bénévole à l'ASBL Masaber, j'ai voulu mener une enquête de terrain sur ce sujet vu que je suis particulièrement concerné par ce dernier. C'est pourquoi j'y ai consacré mon mémoire car il est important de travailler sur un thème qui nous intéresse et qui nous questionne (Beaud, Weber, 2010, p.27).

Pour commencer, je rappellerai l'importance de « déconstruire » sociologiquement son objet, *id est* passer du sens commun au sens sociologique. Après, je ferai une revue de littérature sociologique la plus exhaustive possible sur le bénévolat afin de bien rendre compte de sa complexité et de ses multiples facettes. *A fortiori*, j'insisterai particulièrement sur les différentes causes mises en avant par divers auteurs sur les raisons de l'engagement bénévole. Enfin, cette déconstruction me permettra de faire émerger ma problématique sur mon sujet. Grâce à la recette de Cyril Lemieux (2012, p.30), je suis arrivé à cette dernière : *Comment expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle ?* Vu que je ferai de la socio-anthropologie, je ne partirai pas *a priori* avec un modèle d'analyse et des hypothèses pour éviter d'avoir des œillères durant mon enquête de terrain.

Ensuite, je présenterai ma méthodologie *in extenso*. Après avoir explicité mes préalables méthodologiques, je justifierai mon écriture en « je ». Puis, j'expliquerai le choix de mon terrain d'enquête pour répondre à ma problématique, à savoir l'ASBL Masaber, l'association bénévole fondée par mes grands-parents. J'enchaînerai directement par la présentation de ma posture compréhensive puisque je vais faire de la sociologie compréhensive. Après, je présenterai ma méthode d'enquête, *id est* l'ethnographie sociologique. Je vais exposer de manière générale ses différentes caractéristiques, tout en expliquant les particularités de l'outil que je

vais utiliser pour réaliser cette dernière, à savoir le journal d'enquête. Puis, je vais expliquer à quel moment j'ai commencé mon enquête et quand je l'ai terminée, c'est-à-dire au moment où j'ai atteint la saturation. Ensuite, j'exposerai la manière dont je vais analyser les résultats que j'ai obtenus. Corollairement, je présenterai l'induction analytique, modèle avec lequel je vais interpréter mes résultats. Je terminerai cette partie par trois questions éthiques auxquelles j'ai été confronté durant mon enquête. Il est à noter que pour des questions de limites, la contextualisation de mon terrain (histoire de l'ASBL Masaber, portraits des bénévoles...) se situe en annexe II. Vu que les annexes représentent le laboratoire du chercheur, il est vivement conseillé de les lire avant la présentation des résultats afin de percevoir la spécificité du terrain dans lequel cette enquête s'est réalisée.

Ainsi, je passerai à l'analyse de mes résultats. Dans cette partie, je vais uniquement me centrer sur les raisons évoquées par mes interlocuteurs pour justifier leurs actions bénévoles. Pour ce faire, je présenterai au cas par cas les raisons de mes interviewés. *In fine*, je finirai cette partie en dressant un tableau récapitulatif de mes analyses, qui reprendra leur profil, le nombre d'années de bénévolat à Masaber, les raisons qu'ils ont invoquées pour justifier leur action bénévole et la façon dont ils sont devenus bénévoles.

Subséquemment, je passerai aux interprétations de mes résultats. Dans cette partie, je vais appliquer les principes de l'induction analytique : je vais formuler une hypothèse et je vais à chaque fois l'appliquer aux différentes justifications émises par mes interlocuteurs. Dès qu'une de mes hypothèses ne saura pas rendre compte de toutes les raisons, je tenterai de l'améliorer ou j'en formulerai une autre. Par ce moyen, je chercherai une théorie permettant de rendre compte de toutes les justifications données par mes interviewés.

Enfin, je ferai ma socio-analyse. Après avoir rappelé l'importance de cette pratique, je montrerai comment mon enquête de terrain m'a affecté personnellement et à quelle place mes interlocuteurs m'ont affecté. Ensuite, je finirai cette partie en montrant à quel point mon mémoire me révèle personnellement. Je terminerai par une conclusion qui reprendra tous les éléments que j'aurai abordés tout au long de mon travail. Mon introduction terminée, je vais maintenant passer à la construction de mon objet sociologique.

# **I. LA CONSTRUCTION DE L'OBJET**

## **SOCIOLOGIQUE**

« L'exercice du métier de chercheur en sciences humaines et sociales comporte, en son cœur, le recours rigoureux à ce savoir anthropo-sociologique à des fins de compréhension de la vie culturelle, sociale ou psychique » (Paillé, Muchielli, 2012, p.86).

### **1. DE L'IMPORTANCE DE S'AFFRANCHIR DES PRÉNOTIONS**

« Construire un objet d'étude en sociologie consiste à passer du sens commun au sens sociologique » (Paugam, 2012, p.14). Ce passage peut paraître simple, mais c'est l'un des moments les plus compliqués de l'enquête sociologique (*ibid.*, p.18). En effet, le bénévolat est un terme mobilisé presque tous les jours, que ce soit dans les médias, dans les familles ou même encore dans le monde du travail. Or, « [quand] il s'agit du monde social, les mots font les choses, parce qu'ils font le consensus sur l'existence et le sens des choses, le sens commun, la doxa acceptée par tous comme allant de soi » (Bourdieu, 1993c, p.33). C'est pourquoi « [l'] enquête de terrain n'échappe [pas] aux contraintes de la construction de l'objet de recherche, communes à toutes les sciences sociales » (Olivier de Sardan, 2008, p.102).

En effet, le bénévolat est « un terme que tout le monde croit comprendre » (Ferrand-Bechmann, 2000, p.13). Tout le monde a été, est ou sera bénévole à un moment donné de sa vie et nous sommes constamment en contact avec des organisations, institutions ou associations où œuvrent des bénévoles (Ferrand-Bechmann, 1992, p.10). Il est donc important de bien s'entendre sur ce terme, même s'il est très difficile de l'expliquer *in extenso* (Ferrand-Bechmann, 2000, p.13). C'est pour cela que je vais déconstruire mon objet d'étude et le reconstruire sociologiquement (Paugam, 2012, p.20), afin de « porter un regard neuf sur la réalité, en l'interrogeant autrement » (*ibid.*, p.21), de sorte que ce soit « sur le terrain de la science que [se situe] la discussion (...) » (Bourdieu, 1987, p.25) de mon objet d'étude.

## 2. BÉNÉVOLAT ET SOCIOLOGIE

Le bénévolat « a probablement toujours existé dans les sociétés humaines (...) » (Ferrand-Bechmann, 1992, p.30). Pourtant, c'est une construction sociale relativement nouvelle (Demoustier, 2002, pp.99-100), et qui possède des connotations différentes (Ferrand-Bechmann, 2004, p.15). Bien qu'elle soit fortement chargée symboliquement (dame patronnesse, don...) (Prouteau, Wolff, 2004, p.8), l'utilisation du mot bénévole est récente, car ce dernier n'apparaît que dans la littérature des années 1970-1980 en sciences humaines et sociales, à côté du terme de militant (Demoustier, 2002, pp.99-100). « Le bénévole sort des oubliettes » déclare la sociologue française Dan Ferrand-Bechmann en 1988 (p.152). Cette déclaration illustre bien le fait que sa pratique reste minoritaire au sein de nos sociétés (Ferrand-Bechmann, 2011, p.23). Néanmoins, depuis les années 1980, la sociologie du bénévolat s'est développée à côté de celle de l'économie sociale et de celle des associations (Ferrand-Bechmann, 2008, p.1). Le travail associatif est d'ailleurs devenu un champ d'étude à part entière (Combes, Ughetto, 2010, p.155) bien que des ponts soient souvent établis avec la sociologie du travail, afin d'éclairer ce fait social très complexe (Simonet, 2010, p.14).

D'un point de vue sociologique, ce phénomène peut être défini de la manière suivante : « Est bénévole toute action qui ne comporte pas de rétribution financière. Le bénévolat s'oppose essentiellement au travail rémunéré, et il a comme caractéristique de s'exercer sans aucune contrainte sociale ni sanction sur celui qui ne l'accomplirait pas. Enfin c'est une action qui est dirigée vers autrui ou vers la communauté » (Ferrand-Bechmann, 1992, p.35). L'aide-bénévole est donc définie par sa gratuité (Ferrand-Bechmann, 2012, p.39) et c'est ce qui en fait sa richesse (*ibid.*, p.41). *In fine*, cette définition illustre bien les racines du bénévolat, qui sont la philanthropie, l'entraide et le militantisme (Demoustier, 2002, p.100).

En outre, ce phénomène est à la fois « enraciné dans des traditions historiques charitables mais aussi dans celles des mouvements ouvriers, des coopératives, du syndicalisme et des mutuelles (...). [Il] est [devenu] obligatoire et fait partie des règles de la société » (Ferrand-Bechmann, 2008, p.4). Néanmoins, comme tout phénomène, il évolue en fonction des sociétés dans lesquelles il se pratique et de leur

histoire. Par exemple, en Europe, le bénévolat s'est transformé avec l'ouverture des frontières, l'augmentation de la vieillesse et de la pauvreté (Ferrand-Bechmann, 1992, pp.85-86). De plus, sa pratique varie selon les pays (Ferrand-Bechmann, 1992, p.97). *In fine*, pour montrer l'importance de l'histoire et des sociétés, je vais rapidement dresser une approche comparative du bénévolat entre différents pays occidentaux.

Les États-Unis d'Amérique sont le pays comptant le plus de bénévoles. Mais pour quelles raisons ? Tout simplement parce que l'État fédéral américain n'est pas un État social (Archambault, 2013, p.4). De plus, la pratique bénévole américaine est englobée dans une culture de la « norme citoyenne du travail ». Cette norme est influencée par une éthique civique et religieuse qui pousse les citoyens à rendre des services à leur communauté, notamment en étant bénévoles (Simonet, 2010, pp.63-65). Ensuite, il y a le modèle anglo-saxon, faisant le lien entre le modèle de l'Europe et celui des États-Unis. Ce dernier « s'inscrit dans la tradition puritaine selon laquelle le hors-travail ne doit pas être consacré à un loisir passif, mais à un loisir au service des autres » (Archambault, 2013, p.5).

Après, il existe le modèle continental, qui concerne des pays comme l'Allemagne, l'Autriche, la France, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse. Au sein de ce modèle, il y a une distinction entre le bénévolat « honoraire » (*e.g.* présidence et conseils d'administration de grandes associations dans le domaine médico-social ou de l'éducation en Belgique) et le « bénévolat engagé / citoyen / de terrain » (*ibid.*). Contrairement au modèle anglo-saxon, le bénévolat est plus qu'un surplus, il y a des associations bénévoles très professionnalisées (*ibid.*). De plus, l'utilité sociale est généralement l'explication mise en avant par les Européens pour justifier leurs activités bénévoles (Simonet, 2010, p.71). Toutefois, le bénévolat en Belgique se rapproche plus de la tradition américaine et anglo-saxonne, où ce sont l'éthique et les valeurs qui comptent le plus (*ibid.*, p.90). En outre, il n'est pas accepté dans la sphère du travail (Ferrand-Bechmann, 1992, p.120), *a contrario* de la France où il a tendance à se professionnaliser (Simonet, 2013, pp.1-4).

Enfin, on retrouve le modèle nordique, où le secteur sans but lucratif est moins développé, car l'État « assure la quasi-totalité des services dans les secteurs de

l'éducation, de la santé et de l'action sociale » (Archambault, 2013, p.6). Toutefois, « le bénévolat des pays nordiques arrive en deuxième position [des pays où la pratique bénévole est la plus recensée] au niveau européen, derrière les Pays-Bas et devant le Royaume-Uni » (*ibid.*). Cela s'explique notamment par le fait que l'État n'intervient pas au niveau des associations de loisirs, sportives et culturelles. Ces dernières sont financées grâce aux cotisations des citoyens et à l'engagement bénévole (*ibid.*). Quant aux pays méditerranéens et d'Europe de l'est, le bénévolat y est moins développé car « les associations ont longtemps été réprimées par des régimes dictatoriaux » (*ibid.*). Ainsi, que ce soit dans n'importe quel modèle, l'influence de l'État est primordiale dans le secteur associatif, puisque les financements des associations reposent, en plus de dons privés, sur des financements publics (Simonet, 2010, p.79). *In fine*, l'État contribue donc au maintien du bénévolat (*ibid.*, p.96) car il en a besoin pour se maintenir (*ibid.*, p.213). Ainsi, le travail bénévole lui coûte, mais il lui coûterait beaucoup plus cher si ce dernier était rémunéré (Ferrand-Bechmann, 1992, p.137).

Pour ce qui concerne les bénévoles, ils sont définis selon trois caractéristiques (Ferrand-Bechmann, 2012, pp.39-40). Tout d'abord, ils sont invisibles. En effet, bien que certaines associations soient médiatisées, le bénévole reste un chevalier noir. C'est pour cette raison qu'on parle de travail de l'ombre (*shadow work*). Ensuite, ils ne sont pas rémunérés, *a fortiori* de manière pécuniaire. Enfin, ils sont libres d'exercer ou non leur activité (Dubost, 2007, p.2). Ce sont des personnes qui ne sont pas là pour échanger leur force de travail contre un salaire mais parce qu'ils ont « choisi librement d'agir (...) » (Ferrand-Bechmann, 2011, pp.22-23). Cette liberté est à la fois la force et la faiblesse des différentes associations bénévoles puisqu'aucun de ses membres ne peut être contraint (de manière légale).

Vu ces diverses caractéristiques, le travail bénévole peut être considéré comme un « travail gratuit » (Simonet, 2010, p.216), voire comme un « travail d'honneur » (Ferrand-Bechmann, 2011, p.24). En effet, le bénévolat possède les caractères du travail (Ferrand-Bechmann, 2008, p.5). Comme l'explique si bien Maud Simonet (2010, p.149) : « Loin de s'opposer à l'emploi, le bénévolat lui a progressivement emprunté, en les ajustant, sa gamme de contraintes organisationnelles, les techniques qui visent à les faire respecter et les pratiques qui

cherchent à les contester ». De plus, ce dernier est en train de se professionnaliser de plus en plus dans certains domaines (*ibid.*, p.9). Toutefois, il est à noter que la grosse différence entre le travail salarié et le travail gratuit, est que le bénévole peut partir quand il veut, car il n'est soumis à aucune contrainte juridique (*ibid.*, p.189). De surcroît, il est toujours perçu comme une sorte de « contre-culture » (Ferrand-Bechmann, 2011, p.23) au sein de nos sociétés actuelles, où le travail salarié reste la norme (Méda, 2010). En outre, sociologiquement, les associations bénévoles sont des univers de travail à part entière (Combes, Ughetto, 2010, p.170). Par contre, les acteurs de ces associations ne considèrent pas leur travail bénévole comme un travail, bien qu'il en possède les caractéristiques, mais plutôt comme un loisir (Ferrand-Bechmann, 2000, p.62).

Pour toutes ces différentes raisons, les bénévoles restent une figure mystérieuse (voire inquiétante) pour beaucoup, *a fortiori* pour un travailleur salarié qui échange sa force de travail contre de l'argent (Ferrand-Bechmann, 2011, p.26). Pour reprendre le constat de Georg Simmel (1989) qui paraphrase Protagoras, l'argent est devenu la mesure de toute chose dans la modernité. Travailler sans attendre un retour monétaire est presque impossible à concevoir dans notre époque profondément marquée par le capitalisme et l'image de l'*homo economicus* qui en découle (Wallerstein, 2002). Pourtant le bénévolat s'oppose au fait que l'argent puisse représenter la « valeur des choses » (Simmel, 1987, p.157), de sorte qu'il troque cette logique marchande contre une logique non marchande (Ferrand-Bechmann, 2000, p.107).

Cependant, il ne faut pas « diaboliser le travail professionnel et idéaliser le bénévolat » (Ferrand-Bechmann, 2000, p.62). En effet, « le bénévole travaille sans fiche de paie, par contre les « salaires » symboliques sont nombreux. Le bénévole trouve des récompenses dans son travail. Car l'acte gratuit n'existe pas et derrière chaque bénévole se cache une récompense cachée, un désir de reconnaissance dans son quartier ou dans son groupe d'appartenance » (Ferrand-Bechmann, 2000, p.61). Ce salaire symbolique ou moral qu'il perçoit en retour peut lui permettre de « trouver un sens à son action et parfois à son identité et des valorisations personnelles » (*ibid.*, p.2). De plus, les bénévoles reçoivent une grande reconnaissance de la part des personnes qu'ils aident (Ferrand-Bechmann, 2011, pp.25-26).

En outre, les bénévoles « se recrutent dans toutes les couches sociales » (Ferrand-Bechmann, 1992, p.12). C'est pour cela qu'ils ont des profils très divers (Demoustier, 2002, p.105) et remplis de contradictions (Ferrand-Bechmann, 2000, p.36). Néanmoins, ils ont en commun, pour la plupart, de vouloir occuper leur temps libre utilement (Prouteau, Wolff, 2004, p.33). Il va de soi que le principal frein au bénévolat est le manque de temps (Demoustier, 2002, p.108). En effet, avoir un travail épuisant diminue statistiquement les chances de faire du bénévolat (Prouteau, Wolff, 2002, p.68). D'ailleurs, jusque dans les années 1980, « les bénévoles étaient essentiellement des personnes qui avaient un revenu par ailleurs » (Demoustier, 2002, p.105). Ceux-ci étaient principalement les femmes au foyer, les actifs, et les retraités. Toutefois, avec la crise actuelle de l'emploi (Méda, 2015), des nouveaux profils, comme des chômeurs, des étudiants ou des bénéficiaires de l'aide sociale, ont fait leur apparition soit « dans un but de socialisation, soit dans un but d'améliorer leur parcours professionnel » (Demoustier, 2002, p.105). Toutefois, des études ont montré que faire du bénévolat au sein d'activités extra-professionnelles n'influence pas les chances d'obtenir un emploi pour les jeunes (Bougard et alii, 2014, p.64). Enfin, des jeunes retraités s'y retrouvent aussi, car ils voient en le bénévolat une occasion de maintenir une utilité sociale « en mettant leurs compétences au service d'associations (expertise, accompagnement de projets...) » (Demoustier, 2002, p.105).

*De facto*, il y a un véritable engouement des seniors âgés de plus de soixante ans à la vie associative (Prouteau, Wolff, 2007, p.159). En effet, ces derniers consacrent beaucoup de temps au bénévolat (*ibid.*, p.183). Trois raisons principales peuvent résumer cet enthousiasme des seniors. Premièrement, ça leur permet de maintenir un lien social, par exemple en faisant connaissance avec des nouvelles personnes. Deuxièmement, ça leur procure un sentiment d'utilité vis-à-vis d'autrui et envers la société en général (*ibid.*, p.182). Troisièmement, ils ont du temps à consacrer à leur activité bénévole, ce que d'autres n'ont pas (Demoustier, 2002, p.108). Ce manque de temps explique le fait que la « carrière » de beaucoup de bénévoles commence tard. Parfois, ils avaient commencé à faire du bénévolat auparavant mais leur carrière fut interrompue à cause de diverses raisons (travail, famille...) (Prouteau, Wolff, 2007, p.181). Les seniors adoptent d'ailleurs une logique de consommateur de la participation associative, celle-ci étant marquée par

le plaisir (*ibid.*, p.177). C'est pour cela qu'ils se différencient des autres profils par une forte fréquentation des associations (*ibid.*, p.186). Toutefois, il est important de mettre en exergue que lorsque leur état de santé se dégrade, leur participation associative diminue parallèlement (*ibid.*, pp.179-180).

Même s'il existe divers profils, les bénévoles peuvent être regroupés en quatre types. En effet, il peut y avoir des bénévoles occasionnels, des bénévoles actifs, des bénévoles acharnés et des bénévoles infatigables (Ferrand-Bechmann, 2000, p.49). *Ipsa facto*, qui dit profils différents dit activités hétérogènes et donc responsabilités différentes (Ferrand-Bechmann, 2012, p.40). De plus, l'activité associative peut se retrouver sous des formes distinctes dans divers domaines (le sport, la culture, le médical, l'entraide sociale, la politique, le religieux...) et à différents postes (président, trésorier, aidant...) (Ferrand-Bechmann, 2012, p.40). La division du travail (Durkheim, 1967) touche *in extenso* le bénévolat, car les bénévoles moins qualifiés sont renvoyés aux tâches exécutoires, tandis que les postes exigeant des compétences sont donnés aux plus qualifiés (Demoustier, 2002, pp.106-107). Néanmoins, ce qui reste commun aux bénévoles, c'est qu'ils s'engagent en fonction de leur passion. « Ils agissent en fonction de leur rapport aux valeurs, de leur quête d'un sens à donner à leur vie et du sentiment d'être concerné par un problème » (Ferrand-Bechmann, 2012, p.43). Ils sont animés par ce que Max Weber (2002, p.206) appelle une « éthique de responsabilité ». C'est pour cela que le bénévolat reste fortement perçu comme un « engagement citoyen », ce qui rend parfois invisible son autre face, à savoir celle du travail gratuit (Simonet, 2010, p.10).

De surcroît, il existe un esprit de fraternité et de solidarité chez les bénévoles, avec lequel ils luttent et œuvrent ensemble (Ferrand-Bechmann, 2012, p.44). C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils pratiquent une solidarité anthropologique, c'est-à-dire d'homme à homme (*ibid.*, p.41). Nonobstant, il existe deux sortes d'action bénévole dans l'histoire du bénévolat (Demoustier, 2002, p.100). Ainsi, « il y a toujours eu deux types de bénévolat : celui d'une classe qui se penche sur une autre et le bénévolat d'un groupe le plus souvent dans des difficultés, et qui travaille pour lui-même et la communauté » (Ferrand-Bechmann, 2000, p.10). La première est donc la solidarité envers des personnes avec lesquelles ils ne partagent pas les mêmes problèmes. La seconde action se fait vers des personnes avec lesquelles les bénévoles

partagent des problèmes identiques. C'est ce qui est appelé une « entraide pour soi et par soi » (Ferrand-Bechmann, 2011, p.23).

Comme déjà explicité ci-dessus, le bénévolat a souvent été rapproché de la notion de « militantisme ». Toutefois, celui-ci est un phénomène autonome par rapport à celui de militantisme car ce dernier fait plus référence au domaine de la politique (Demoustier, 2002, p.100). En effet, comme le précise Martine Barthélémy (2000, p.167) : « Le bénévolat se pose comme action non contrainte, tournée vers autrui ou la communauté locale, avant d'être éventuellement adhésion à un groupe et/ou à un projet social ».

De plus, il a souvent été connecté au concept d'« engagement » (Becker, 2006). D'ailleurs, beaucoup d'auteurs parlent d'« engagement associatif » (Demoustier, 2002 ; Hamidi, 2002 ; Vermeersch, 2004). Il est vrai que ce concept a toujours eu un grand succès en sociologie (Becker, 2006, p.1). Il existe d'ailleurs deux traditions classiques au concept de l'engagement : celle de la mobilisation des ressources, qui met l'accent sur les motivations individuelles de l'action, et celle des causes structurelles et idéologiques, qui met en avant les influences collectives de l'action (Hamidi, 2002, p.149). Nonobstant, pour éviter de sombrer dans des explications tautologiques (Becker, 2006, p.4), il faut tenir compte de trois éléments : des actions antérieures à l'engagement des personnes, de sa reconnaissance dans ce type d'engagement et enfin de « la trajectoire cohérente en résultant » (*ibid.*, p.5).

Comme le précise bien Howard S. Becker (2006, p.8), il est important de tenir compte des valeurs que les individus mettent au sein de leur engagement (ici bénévole). Cependant, il est important de mettre en exergue que « les engagements ne sont pas nécessairement pris consciemment et délibérément. Certains engagements résultent de décisions conscientes, mais d'autres surviennent progressivement » (*ibid.*, p.7). En somme l'engagement en lui-même repose sur plusieurs mobiles (Prouteau, Wolff, 2004, p.28). C'est pour cette raison que je vais maintenant exposer les raisons qui poussent des personnes à devenir bénévoles. Je partirai de l'individu avec la question de la motivation personnelle. Puis, j'aborderai l'influence du milieu (familial, social, *etc.*). Enfin, je terminerai par l'influence holistique sur la pratique bénévole.

### 3. LES RAISONS DE FAIRE DU BÉNÉVOLAT

Il existe des bénévoles et des non-bénévoles (Ferrand-Bechmann, 1992, p.72). Ce constat ne peut être nié empiriquement. L'engagement associatif continue donc à poser problème car, comme déjà explicité ci-dessus, il n'est ni obligatoire légalement, ni rémunéré monétairement (Vermeersch, 2004, p.682). Or, « [la] conviction des bénévoles est indispensable pour les associations » (Combes, Ughetto, p.171). Mais d'où vient cette conviction ? Quelles sont leurs motivations ? *A fortiori*, pour quelles raisons deviennent-ils bénévoles ? Pour répondre à ces différentes questions, il est incontournable de passer par un volet psychosociologique en parcourant rapidement les diverses motivations qui peuvent animer ces raisons. Mais avant de commencer, je vais rapidement présenter les trois étapes par lesquelles tout individu doit passer pour devenir bénévole (Bales, 1996). Tout d'abord, ce dernier doit être prédisposé à devenir bénévole. Ensuite, il doit prendre la décision de le devenir. Enfin, il doit passer à l'acte. L'avantage de ce modèle de l'engagement en trois étapes est qu'il procure le moyen de dépasser la dualité entre l'acteur et la structure (Hamidi, 2002, p.151). Il permet également de comprendre qu'on ne naît pas bénévole mais qu'on le devient (Simonet, 1999). Les motivations vont rentrer en jeu aux moments de la prise de décision et du passage à l'acte. Néanmoins, « les motifs du bénévolat sont variables et variés » (Ferrand-Bechmann, 2000, p.61).

En effet, il peut y avoir différentes raisons qui motivent des personnes à devenir bénévoles (Retière, 1994, p.95). Ayant affaire à des « hommes pluriels » (Lahire, 2011) inscrits au sein de plusieurs sous-mondes sociaux (Fillieule, 2001), les raisons de leur action sont multiples (Dubost, 2007, p.6). Celles-ci vont dépendre du type de bénévolat exercé (Ferrand-Bechmann, 2008, p.2). En effet, si c'est un travail bénévole de gestion, de production de services, de médiation ou encore de revendication, leurs motivations risquent bien d'être différentes. De plus, les caractéristiques des associations dans lesquelles les bénévoles œuvrent peuvent influencer également sur leurs motivations individuelles (Dubost, 2007, p.6). Toutefois, le point commun parmi ces dernières est qu'elles sont toujours centrées vers l'individu (*ibid.*, p.6).

Dan Ferrand-Bechmann (2000, p.58) propose trois types de motivation des bénévoles. Le premier type renvoie aux motivations altruistes (*e.g.* aider des enfants malades) ; le second aux motivations instrumentales (*e.g.* être bénévole pour obtenir un emploi) ; le dernier aux motivations sociales et de satisfaction personnelle (*e.g.* combler un manque personnel). D'autres auteurs ont proposé des typologies des diverses natures de motivation des bénévoles sous l'angle de la quête de récompense. Je n'en présenterai que deux dans mon cas. L'une traite des trois types de récompenses : sociale (recherche de contact et de relation avec autrui), personnelle (sentiment d'accomplissement personnel) et économique (constitution de réseaux et gain d'expérience) (Gidron, 1978). L'autre typologie, basée sur la précédente, met l'accent sur la nature de la motivation (Fitch, 1987). Le but est de voir si la motivation est de nature égoïste (pour soi), altruiste (pour les autres) ou d'obligations sociales (sentiment d'avoir une dette envers la société).

Or, comme le précise Nathalie Dubost (2007, p.11), il n'y a pas de motivations de nature purement égoïste et de nature purement altruiste. Ainsi, le débat entre ces deux types de motivation est dépassé car il n'existe pas de logique purement intéressée ou désintéressée. Il s'agit plutôt d'un continuum entre l'altruisme et l'égoïsme (Ferrand-Bechmann, 2000, p.66). C'est ce que Jacqueline Mengin (2013, p.1) met en avant : « Les associations accueillent un nombre croissant de bénévoles qui, outre le service d'une cause, cherchent dans l'engagement collectif un développement personnel ». De ce fait, le bénévolat ne peut pas se résumer à un don de soi (Dubost, 2007, p.5), puisqu'il peut répondre à un besoin de reconnaissance des bénévoles (Hamidi, 2002). En effet, certains bénévoles « recherchent dans les associations un moyen de compenser les divers manques ressentis dans les autres sphères de la vie sociale » (*ibid.*, p.158). Le pôle de l'intérêt ne peut donc pas être nié dans le bénévolat (Simonet, 2013, p.2). *In fine*, le bénévolat se situe dans un double mouvement, à savoir faire plaisir et se faire plaisir (Vermeersch, 2004, p.688).

« Les sources essentielles de ce plaisir associatif sont l'action, l'utilité et la sociabilité » (*ibid.*, p.696). Or, ce plaisir pose parfois soucis dans l'analyse sociologique car c'est un domaine qui reste attaché à la psychologie au niveau académique. Néanmoins, en cherchant le sens que les individus donnent à leurs

actions, il ne faut pas uniquement se centrer sur la rationalité, mais également tenir compte des « émotions » (Damasio, 1995). En effet, ces dernières peuvent être un véritable moteur de motivation pour les individus. D'ailleurs, Max Weber (1995, pp.55-57), dans sa célèbre typologie de l'agir social (comportement traditionnel, affectif, rationnel en valeur, rationnel en finalité) avait tenu compte de l'émotion avec le « comportement affectif ». Il est à noter que Dan Ferrand-Bechmann (2000, p.49) a repris les quatre idéaux-types wébériens à son compte pour expliquer l'agir bénévole. En effet, ce dernier peut être déterminé de manière « traditionnelle », *exempli gratia* distribuer des cadeaux de Noël dans une paroisse ; « émotionnelle », par exemple en courant pour soutenir la cause d'enfants atteints par le sida ; « rationnelle en valeur », qui peut être illustrée par le fait de participer aux distributions de soupes pour des personnes sans domicile fixe ; et « rationnelle en finalité », par exemple en aidant pour une fête locale afin de diminuer les coûts de revient.

Il est important de mettre en exergue que les motivations des bénévoles évoluent aussi en fonction de la pratique continue de leur activité (Dubost, 2007 ; Prouteau, Wolff, 2004, p.27). *Ipsa facto*, les motivations en entrant au sein d'une association bénévole ne sont pas forcément les mêmes pour y rester (Hamidi, 2002). Ainsi, le passé et le futur des bénévoles « sont des caractéristiques déterminantes pour leurs motivations » (Ferrand-Bechmann, 2000, p.58). Bref, ces dernières ne restent pas figées dans le temps car elles font preuve de réflexivité sur leur pratique (Combes, Ughetto, 2010, p.165). D'ailleurs, le bénévolat sur le long terme dépend de l'assimilation de rôles en tant que bénévole (*ibid.*). C'est pour cette raison que l'expérience associative est vécue de manière différente en fonction des personnes (Prouteau, Wolff, 2002, p.60). Il faut donc tenir compte des éventuels changements au sein de la « carrière » d'un bénévole, celle-ci étant liée au cycle de vie des individus (Vermeersch, 2004, p.283). Ainsi, Maud Simonet (2010, pp.36-51) établit trois types de carrières bénévoles : « la carrière invisible » où l'activité bénévole tient lieu de carrière professionnelle ; « les secondes carrières », *id est* entamées ou poursuivies à l'issue de la carrière professionnelle ; enfin, « les carrières parallèles », où l'activité bénévole coexiste avec la carrière professionnelle, un peu comme un « travail gratuit à côté » pour paraphraser Florence Weber (1989).

*In fine*, une activité bénévole peut être une source de diverses motivations, cela dépend des individus (Dubost, 2007, p.12). *A fortiori*, « un même acteur, dans un seul de ses actes, peut être mû par plusieurs raisons » (Hamidi, 2002, p.152). Toutefois, il ne faut pas s'arrêter aux variables individuelles. En effet, « l'étude des motivations des bénévoles ne saurait être complète si elle n'intègre que des variables individuelles » (Dubost, 2007, p.16). Il faut donc également tenir compte des milieux sociaux dans lesquels les individus sont baignés depuis leur enfance et qui peuvent prédisposer ou non au bénévolat (*ibid.*). Par exemple, la socialisation familiale et la socialisation de classe gardent une influence majeure sur les comportements des individus (Darmon, 2010). Il suffit de se tourner vers des concepts tels que celui de l'habitus, rapidement défini comme « schèmes classificatoires (structures structurantes) [qui] sont, pour l'essentiel, le produit de l'incorporation des structures des distributions fondamentales qui organisent l'ordre social (structures structurées) » (Bourdieu, 2003a, p.141), pour le comprendre. Or, comme le souligne Dan Ferrand-Bechmann (2000, p.58), la solidarité est ancrée dans nos habitus. *In fine*, se tenir à des explications psychologiques serait insuffisant puisqu'il faut prendre aussi en compte des différentes influences qui peuvent agir sur les acteurs sociaux, y compris celles de la société dans laquelle ils se situent (*cf.* ci-dessus, l'approche comparative du bénévolat).

Or, les sociétés actuelles sont caractérisées par une montée de l'individualisme (Martuccelli, de Singly, 2012). En effet, nous sommes passés de sociétés de classes à des sociétés de personnes (Weber, 1991a). Basée sur le désir d'épanouissement personnel, de sociabilité, de reconnaissance, ou encore du refus de toute contrainte, « l'individualisation de l'engagement associatif (...) met directement en cause la construction collective, originellement à la base du fait associatif » (Worms, 2001, p.41). L'apport personnel compte donc plus que l'association pour les bénévoles (Demoustier, 2002, p.106) et ce qui est recherché dans le bénévolat en premier, c'est une satisfaction personnelle immédiate (Bougard et *alii*, 2014, p.65). Ainsi, lors de son analyse, l'aspect utilitariste ne doit pas être omis, car il est l'une des caractéristiques principales du bénévolat actuel (*ibid.*, p.110). En effet, certaines personnes font du bénévolat pour augmenter leur capital social ou améliorer leur image d'elles-mêmes (Bougard et *alii*, 2014, p.50). Il est donc important de tenir compte des évolutions dans le monde associatif (*ibid.*, p.109) et de ne pas rester que

sur une vision désintéressée du bénévolat, comme perçu par le sens commun (Combes, Ughetto, 2010, p.153).

Cependant, bien que l'individualisme soit la norme actuelle, il ne faut pas oublier que c'est la société qui procure cette autonomie et cette liberté aux individus (Vermeersch, 2004). De ce fait, le contrôle social n'a pas disparu. La logique de responsabilisation qui incombe à chaque individu en est la preuve (Martuccelli, 2005, p.144). *Sic*, même si nous sommes déçus des autres, nous continuons de vivre avec eux (*ibid.*, p.139). Norbert Elias (2011) a donc raison lorsqu'il évoque la « société des individus », car nous continuons à vivre ensemble et à respecter « des valeurs générales, plus ou moins morales, pour régler l'être ensemble » (Martuccelli, 2005, p.145), malgré que l'individu passe avant le collectif. De plus, comme le rappelle bien Dan Ferrand-Bechmann (1992, p.39) : « Pour qu'un individu adopte un comportement bénévole, il faut que des valeurs d'altruisme et de responsabilité lui aient été transmises, qu'elles soient institutionnalisées un minimum dans l'ensemble de la société ou dans les groupements particuliers auxquels l'individu se réfère (...) ». Ainsi, le bénévole, par sa socialisation (familiale, de classe...), est toujours animé par certaines normes et valeurs (Darmon, 2010). Le bénévole est de ce fait transcendé par le bénévolat (Ferrand-Bechmann, 1992, p.151). C'est ce que Stéphanie Vermeersch (2004, p.692) met bien en évidence : « L'individualisation du rapport aux valeurs (...), puisque la subjectivité doit être souveraine vis-à-vis des commandements moraux, n'implique pas que les valeurs elles-mêmes soient individualisées et ne se rapportent qu'à l'individu ». *Ipsa facto*, les individus continuent donc d'être guidés par des valeurs communes bien que leur « rapport à soi » prime sur le « rapport du collectif » (Martuccelli, 2005, p.148).

De plus, la question des valeurs renvoie au domaine de l'éthique, qui peut rapidement être définie comme « une réflexion qui vise le bien agir sous l'angle des valeurs et cherche à dépasser une logique d'action purement technique » (Le Pellefonteny, 2012, p.45). Or, le bénévolat est directement lié au domaine de l'éthique (Vermeersch, 2004). En effet, il permet d'entretenir le lien social (Le Pellefonteny, 2012, p.50) et ce, peu importe les divergences (ethniques, de classe sociale...). De surcroît, l'éthique bénévole est intrinsèquement liée à des valeurs religieuses, qui sont rejetées comme telles, mais qui réapparaissent sous une forme

laïcisée (*ibid.*, p.690). C'est certainement pour cette raison qu'avoir une pratique religieuse augmente la probabilité de devenir bénévole (Prouteau, Wolff, 2004, p.12). *In fine*, l'analyse du bénévolat doit tenir compte du point de vue holistique car ce phénomène se situe à la fois entre l'individuation et la participation sociale (Le Pellefonteny, 2012, p.686). Il faut donc l'appréhender à partir d'une vision éliásienne (2011), c'est-à-dire en tenant compte des variables individuelles et de l'influence de la société sur ces diverses variables, car nos dimensions intérieures sont modelées et inculquées par la société (Wright Mills, 2006, p.165).

En outre, il est également important de tenir compte du hasard dans l'analyse du bénévolat. « Dès lors, pour eux, la question sociologique n'est pas tant celle de l'adhésion proprement dite, que l'on peut expliquer par l'effet des réseaux, mais aussi du hasard, dont le rôle devrait sans doute être réhabilité, que la question plus intéressante des raisons pour lesquelles les gens choisissent de rester dans une association une fois qu'ils ont bénéficié d'un service, ou pour lesquelles ils s'engagent dans l'association au-delà de la simple prestation recherchée initialement » (Hamidi, 2002, p.153). Le but de la sociologie est, bien sûr, d'expliquer ce « hasard », qui apporte autant de bénéfices aux bénévoles (*e.g.* améliorer leur image d'eux-mêmes) qu'aux associations (Demoustier, 2002, p.113).

Cependant, ce hasard dépend de cinq types de facteurs qui, en fonction du contexte, poussent des personnes à s'engager dans des associations (Demestre, 2004, pp.50-51). Tout d'abord, l'enfance et les origines familiales peuvent jouer un rôle important dans le fait de devenir bénévole (*e.g.* avoir des membres de sa famille bénévoles). Ensuite, l'origine géographique peut également intervenir (*e.g.* vivre dans un village où il existe une association bénévole). Puis, certains événements historiques et politiques peuvent pousser des personnes à s'engager (*e.g.* aider des réfugiés politiques). Après, les individus peuvent être touchés personnellement lorsqu'ils assistent à des événements marquants (*e.g.* voir des personnes dans le besoin et vouloir après lutter contre la pauvreté). Enfin, des rencontres peuvent pousser des individus à devenir bénévoles (*e.g.* rencontrer des bénévoles et ensuite, les rejoindre dans leur association).

Pour terminer, l'explication des raisons de faire du bénévolat serait incomplète si la question du don n'était pas abordée spécialement. En effet, le bénévolat est intrinsèquement lié au don (Ferrand-Bechmann, 2000, p.65). L'analyse sociologique célèbre de Marcel Mauss (2012, p.83) sur le don nous a appris que ce dernier est animé par un cycle en trois temps : donner, recevoir et rendre. Ce cycle se retrouve dans le bénévolat : les bénévoles donnent, les aidés reçoivent et rendent aux bénévoles un contre-don, qui peut prendre l'apparence d'un salaire symbolique (satisfaction, gratitude, reconnaissance...). De plus, le don permet de se présenter comme humain et de reconnaître l'autre comme humain (Hennaff, 2002, p.178). *A fortiori*, les bénéfices du don sont nombreux pour ceux qui sont dans l'« entraide pour soi et par soi » (Ferrand-Bechmann, 2011, p.23). « Ainsi, l'engagement associatif peut également être sa propre fin, lorsqu'il constitue pour les individus le moyen de devenir des aidants, de se retrouver de l'autre côté du cycle du don, regagnant ou gagnant par là le moyen d'être considérés comme des êtres humains, des acteurs à part entière, et non plus simplement des bénéficiaires de l'aide sociale (...) » (Hamidi, 2002, p.164). *In fine*, aider les autres procure le sentiment d'être l'acteur de sa propre vie (*ibid.*, p.161), ce qui prouve bien l'existence du cycle en trois temps mis en avant par Marcel Mauss (2012) au sein du bénévolat.

Le bénévolat comporte donc six dimensions distinctes (Ferrand-Bechmann, 1992, pp.37-43). La première est celle du rapport à autrui. La seconde met en avant des normes et des contraintes, de sorte que le bénévolat serait plus de l'ordre de l'éthique et du libre arbitre. La troisième dimension touche à la rémunération symbolique et au don. La quatrième porte sur la valorisation sociale, par exemple en voulant augmenter son réseau de connaissances. La cinquième dimension est le projet social, *id est* si les personnes veulent s'investir concrètement dans un projet pour changer les choses ou juste pour s'occuper. Enfin, la dernière traite des rapports entre le bénévolat et les autres sphères de solidarité, comme celles de la famille, des amis, du travail social...

Pour clôturer cette partie, je terminerai sur une citation de Dan Ferrand-Bechmann (1992, p.10) qui a le mérite à la fois de résumer, assez bien, ce qui a été mentionné ci-dessus, et qui fait état de la complexité de l'analyse du bénévolat. « Le bénévolat est une dimension cachée, mais importante de notre société, car elle

articule l'individu et le collectif, l'action personnelle et l'action organisée associative, le geste gratuit et le geste marchand, le travail et le loisir, le religieux et le laïc, le militant et l'homme tranquille ». Je vais maintenant présenter la problématique de mon mémoire.

#### 4. PROBLÉMATIQUE

Comme le mentionne très bien Gaston Bachelard (2000, p.16), « toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit ». *Ipsa facto*, le choix d'une question de départ est la première étape de la démarche classique en sciences humaines et sociales (Van Campenhoutt & Quivy, 2011, pp.23-37). « Le chercheur doit en effet poser une problématique, faire état de la question, se camper du point de vue philosophique, faire des choix épistémologiques, méthodologiques, éthiques » (Paillé, Muchielli, 2012, p.90). Il doit être animé par un besoin d'explication (Popper, 1956, p.121).

Or, vu ce qui a déjà été dit précédemment, le sentiment d'avoir fait le tour sur la question le bénévolat aurait pu me tarauder l'esprit. Nonobstant, par sa complexité et son ampleur, ce phénomène reste un fait social qui est loin d'être élucidé une fois pour toutes (Ferrand-Bechmann, 1992, p.85). C'est d'ailleurs ce qu'illustre très bien Jean-Michel Belorgey (2004, p.5) : « le phénomène associatif, ses ressorts, ses manifestations sont de ceux dont on aurait tort de croire être parvenu à saisir une fois pour toutes, les caractéristiques ».

Néanmoins comme le fait remarquer Cyril Lemieux (2012, p.35), « si le plus difficile en sociologie n'était pas de produire des réponses, mais de formuler les bonnes questions ? Face à un objet de recherche, quel qu'il soit, les questions, en effet, se pressent ». De plus, face à ces multitudes de questions, il faut éviter de poser des « questions scolastiques », c'est-à-dire qui respectent les règles de la bienséance de la pensée académique, n'apportant ainsi rien de plus à ce qui a été étudié auparavant (Bourdieu, 2003a, p.10), ou des questions descriptives, « incapables de soulever par elles-mêmes un véritable problème » (Lemieux, 2012, p.35).

Afin d'éviter ces deux écueils (et tant d'autres), j'ai suivi la « recette » en quatre étapes, proposée par Cyril Lemieux (*ibid.*, p.30), pour dresser ma problématique. « 1 / s'emparer d'une croyance partagée ou d'un constat reconnu [relatif] à l'objet qu'on entend étudier ; 2 / en tirer une série d'inférences logiques ou d'énoncés prédictifs ; 3 / faire apparaître un ou plusieurs éléments empiriques qui contredisent les inférences logiques ou les prédictions qu'on vient de tirer ; 4 / se demander comment, si les croyances partagées ou les constats reconnus relatifs à l'objet sont vrais, ces éléments empiriques peuvent exister ». Je vais appliquer ce procédé en quatre temps à mon cas.

Ma question de départ, qui est à la base de ce mémoire, était : *pour quelles raisons des individus deviennent-ils des bénévoles au sein de la société actuelle ?* Pour Maud Simonet (2010, p.67), la volonté d'être utile à autrui est la motivation première des bénévoles. Par contre, lors de la phase de « l'exploration » sur ce sujet, *id est* l'étape deux de la méthode classique en sciences sociales (Van Campenhout & Quivy, 2011, pp.39-78), j'ai constaté que cette réponse n'était pas satisfaisante. En effet, le bénévolat présente des « géométries multiples », vu la diversité des motivations et des raisons pour les individus de faire du bénévolat (Ferrand-Bechmann, 2000, p.21).

Ainsi, l'engagement bénévole et ses motivations, même expliqués, continuent toujours à poser questions (Bougard et *alii*, 2014, p.48). Bien que j'aie dressé une présentation assez exhaustive des motivations des bénévoles ci-dessus, cela reste très difficile de connaître leurs vraies motivations (Prouteau, Wolff, 2004, p.23), car eux-mêmes parfois les ignorent. En effet, pour Alex Mucchielli (2001), les motivations de la conduite humaine ne découlent ni de la raison ni de la volonté personnelle, mais relèvent complètement du domaine de l'inconscient. En bon freudien, ce dernier estime qu'elles restent inaccessibles à la perception des acteurs (*ibid.*). Il est vrai qu'il est presque impossible d'isoler la motivation principale des bénévoles (Prouteau, Wolff, 2004, p.29), surtout qu'elle varie en fonction des domaines (*ibid.*, p.31).

Par conséquent, j'ai reformulé, à la suite de nombreuses réélaborations, ma question de départ pour la transformer en ma problématique, qui est « l'approche ou

la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est l'angle sous lequel les phénomènes vont être étudiés, la manière dont on va les interroger » (Van Campenhoudt & Quivy, 2011, p. 81). De cette façon, je suis arrivé à la formulation suivante : *Comment expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle ?* Répondre à cette question est réellement très complexe (Ferrand-Bechmann, 2000, p.139), je peux donc me préparer à rencontrer maintes difficultés. De plus, celle-ci risque d'évoluer au cours de l'enquête car je dois rester ouvert à toute possibilité (Olivier de Sardan, 2008, p.51).

Au travers de ma problématique, j'ai donc cherché ce qui pousse les individus à devenir bénévoles. Par conséquent, la manière dont j'ai appréhendé mon fait social, le bénévolat, s'inscrit dans la tradition durkheimienne. En effet, Émile Durkheim (2011, p.113) considérait un fait social comme « toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure ; (...) qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles ». Le bénévolat possède bien toutes ces caractéristiques. En effet, c'est un phénomène qui existe en dehors des individus, qui n'est pas un événement isolé, mais ponctuel, qui possède une certaine régularité dans le temps et une certaine ampleur (Ferrand-Bechmann, 1992, p.30). Certes, le bénévolat est de l'ordre du libre arbitre, il ne peut donc être contraint légalement. Toutefois, il relève aussi de l'éthique et des normes sociales pour rappel (*ibid.*, p.39). *Ipsa facto*, il peut donc exercer, sous le poids de l'influence sociale, une contrainte implicite ou explicite sur les individus (sentiment de culpabilité, d'obligation...) en passant par la socialisation (*ibid.*).

Cependant, ce sont les conduites sociales des individus qui m'intéressaient. En effet, « [la] sociologie est la science des relations sociales, c'est-à-dire une science dont l'objet est de comprendre et d'interpréter les conduites des êtres humains – ce qu'ils font, disent, pensent et sentent – en analysant les relations qu'ils entretiennent entre eux » (Bajoit, 2015, p.11). Bref, je n'ai pas analysé ce fait social de manière macro (avec des statistiques), mais bien de manière micro, en me préoccupant des « dispositions actionnelles » (*ibid.*, pp.11-12) des acteurs. Ainsi,

mon but était, à partir de mon enquête sociologique, de comprendre ce qui pousse des individus à faire du bénévolat.

De ce fait, j'adopte à la fois une logique durkheimienne, en cherchant ce qui pousse les individus à devenir bénévoles d'un point de vue holiste, et une logique wébérienne, voire de l'individualisme méthodologique, puisque je veux « rendre compte des phénomènes sociaux en les ramenant aux actions individuelles qui les composent » (Boudon, Fillieule, 2012, p.4). Néanmoins, je reviendrai sur ce point en détail dans ma méthodologie (*cf.* une sociologie compréhensive).

Maintenant que j'ai présenté « ce que bénévolat veut dire », pour parler comme Pierre Bourdieu (1982), et que ma problématique est déterminée, il est temps de clôturer la première partie de mon mémoire. Je vais donc passer à la seconde partie, à savoir la méthodologie. Au sein de cette dernière, je vais évoquer tous les choix méthodologiques, épistémologiques et éthiques que j'ai été amené à faire tout au long de mon enquête de terrain.

## **II. MÉTHODOLOGIE**

« Tout praticien doit être lui-même son propre méthodologiste et son propre théoricien, ce qui revient à dire qu'il doit être un artisan intellectuel » (Wright Mills, 2006, p.124).

### **1. PRÉALABLES MÉTHODOLOGIQUES**

Pour commencer, il est important de mettre en exergue le fait que je n'ai pas suivi la quatrième étape de la méthode classique en sciences sociales (Van Campenhout & Quivy, 2011), même si j'ai mobilisé les trois premières (*cf.* première partie). En effet, je ne construirai pas de modèle d'analyse, où je vais poser des hypothèses et un modèle théorique pour répondre à ma problématique (*ibid.*, pp.107-138). Cette logique hypothético-déductive, qui part du général vers le particulier (Barreau, 2013, pp.41-42), est considérée comme *la* méthode scientifique par excellence (Popper, 1957, pp.128-140).

Toutefois, j'ai décidé d'employer une autre manière tout aussi scientifique, à savoir l'inductivisme, qui « se caractérise par le passage du particulier au général » (Barreau, 2013, p.42). Je suis donc parti sans modèle d'analyse sur mon terrain, afin de laisser mon regard ouvert à la réalité (Beaud, Weber, 2010, p.55). En revanche, cela ne signifie pas que je n'ai pas fait preuve d'une « conscience méthodologique » rigoureuse (Olivier de Sardan, 2008, p.293). En effet, « [il] n'y a pas de science sans méthode » (Barreau, 2013, p.41), de sorte que « les questions de méthode sont cruciales en sociologie (...) » (Heinich, 2006, p.15).

*De facto*, toute méthode, qu'elle soit qualitative ou quantitative, peut être considérée comme scientifiquement bonne (Feyerabend, 1988), tant qu'elle reste rigoureuse (Olivier de Sardan, 2008, p.7). Il faut donc « définir une méthode, une démarche rigoureuse et systématique pour approcher son objet », qui suit les trois temps de la démarche scientifique : « observer, décrire et interpréter » (Charlier, Moens, 2006, p.8). En revanche, la méthode ne doit pas s'imposer au chercheur (Bourdieu, Chamboredon, Passeron, 2005), c'est lui qui doit la choisir. Or, « [chaque] chercheur tend fréquemment à développer sa propre méthode en fonction

de son objet de recherche, de ses objectifs, de ses présupposés théoriques ou d'autres facteurs contingents » (Maroy, 1995, p.83). Je vais donc « rendre compte » au lecteur (Arborio, Fournier, 2015, p.98) des « chemins » (Adorno, 1969, p.128) par lesquels je suis passé, en commençant par justifier mon choix d'écrire en « je ».

## 2. UNE ÉCRITURE EN « JE »

Pour débiter la présentation de ma méthodologie, j'ai voulu expliquer le fait que j'écris en « je », et non en « nous ». Une écriture en « nous » est plus conventionnelle (Elias, 1981) au « cadre » universitaire, pour parler comme Erving Goffman (1991). Toutefois, j'ai décidé de rompre avec ce « cadre » en ne respectant pas « les règles de la bienséance scolastique » (Bourdieu, 2003a, p.10). En effet, j'ai voulu assumer ma subjectivité, (Olivier de Sardan, 2000, p.424) en écrivant en « je », et non à partir d'un « nous » impersonnel basé sur le modèle des sciences dures (Elias, 1993, p.32).

Toutefois, ce n'est pas parce que je refuse d'« évacuer » la subjectivité de mon travail que ce dernier en sera « saturé » (Geertz, 1988, p.9). En effet, comme le rappelle très bien Claude Grignon (2001, p.133), ce qui importe lors d'une lecture d'un texte en sciences humaines et sociales, « c'est que les résultats obtenus puissent être lus indépendamment de ces intentions, qu'on puisse les dissocier, de manière à construire à partir d'eux de nouveaux concepts, et abandonner ou rectifier des interprétations ». Le principal est donc que mes résultats puissent être transférables dans d'autres contextes, non de suivre des conventions sur la manière d'écrire. Maintenant mon « je méthodologique » (Olivier de Sardan, 2000) justifié, je vais expliquer le choix de mon terrain d'enquête.

## 3. L'ASBL MASABER COMME TERRAIN D'ENQUÊTE

« Par définition, une enquête de terrain est limitée, étroitement circonscrite dans le temps et l'espace » (Beaud, Weber, 2010, p.22). Il était donc important de délimiter ma recherche, afin d'éviter de me perdre dans les néants du bénévolat (Becker, 2002, p.118). En effet, ce thème étant tellement complexe (*cf.* première partie), il ne peut être saisi *in extenso* par une recherche. « Un travail de délimitation

doit donc être opéré et justifié » (Charlier, Moens, 2014, p.47). Pour commencer, j'ai voulu me focaliser sur un aspect du bénévolat, à savoir l'entraide sociale. J'aurais pu m'intéresser à d'autres domaines, par exemple celui du sport. Or, étant un bénévole occasionnel à l'ASBL Masaber depuis l'âge de 12 ans (je suis devenu officiellement membre en 2013), j'ai décidé de mettre à contribution ma propre expérience bénévole au service de mon travail sociologique. Il est important de mettre en exergue que l'ASBL a été fondée et est présidée par mes grands-parents maternels. Je discuterai le point de vue éthique de cette décision ci-dessous. Cette ASBL<sup>2</sup> ayant été créée dans le but de lutter contre la pauvreté, c'est la raison pour laquelle j'ai choisi d'aborder le bénévolat sous l'angle de l'entraide sociale. De ce fait, le cas particulier de Masaber pourra m'aider à répondre à ma problématique, puisque je pars du postulat que le général se produit dans le local (Becker, 2002, p.95).

Ainsi, la question de la difficulté d'entrer sur le terrain ne s'est pas posée dans mon cas, puisque j'y étais déjà impliqué. En revanche, il m'a fallu une stratégie de mise à distance avec mon terrain et ma recherche (Olivier de Sardan, 2000, pp.431-432). Cependant, il est important de mettre en exergue que se détacher de sa recherche ne signifie pas rompre avec celle-ci (Derèze, 2009, p.54). En effet, se détacher donne « la possibilité d'être repris en conscience et puis de se déprendre à nouveau. Il en va du processus de détachement comme de la présence du terrain : y plonger n'est pas s'y noyer » (*ibid.*). J'ai donc essayé d'être entre l'implication et l'extériorité (Olivier de Sardan, 2000, p.433), de sorte que j'ai opté pour le choix de pratiquer une sociologie compréhensive.

#### 4. UNE SOCIOLOGIE COMPRÉHENSIVE

En plus d'être rationnelle et empirique (Lahire, 2001, p.43), ma sociologie a adopté une posture plutôt compréhensive (Weber, 1995, pp.28-55). *Ipso facto*, j'ai cherché à comprendre le sens que des individus autonomes donnent à leur action bénévole (Vermeersch, 2004, p.697), c'est-à-dire à leur activité sociale au sens wébérien du terme. Il est important de préciser ce que Max Weber (1995, p.28)

---

<sup>2</sup> Pour des questions de limites, la contextualisation se trouve en annexe II.

entend par activité sociale, c'est-à-dire « l'activité qui, d'après son sens visé (...) par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'*autrui*, par rapport auquel s'oriente son déroulement ». Je suis donc parti des individus, de leur explication, du sens qu'ils donnent à leur « agir social » (Mazuir, 2004, p.122), tout en respectant la citation spinoziste que Pierre Bourdieu (1993a, p.7) se plaisait à répéter, à savoir : « Ne pas déplorer, ne pas rire, ne pas détester, mais comprendre ».

Pour rappel, ma problématique s'inscrivait plus dans la tradition durkheimienne du fait social. D'aucuns penseraient alors qu'il y a incompatibilité épistémologique, puisque cette tradition sociologique ne prêchait pas pour une sociologie compréhensive, mais bien explicative des faits sociaux, en dehors de toute psychologie, *id est* de théorie de l'action. Or, une lecture attentive des textes d'Émile Durkheim montre que ce dernier se rapproche souvent d'explications psychologiques (Boudon, 1998, pp.93-136). Bien qu'il affirmait le contraire dans les règles de sa méthode (Durkheim, 2010), une logique compréhensive de l'action, c'est-à-dire « retrouver les raisons qui ont conduit l'acteur à l'effectuer » (Boudon, Fillieule, 2012, p.57), n'est pas incompatible épistémologiquement avec sa position. D'ailleurs, Max Weber soutenait que l'explication et la compréhension participent au même acte cognitif. C'est pour cela qu'il parlait de « compréhension explicative » (Gontier, 2004, p.51). En somme, « *comprendre et expliquer ne font qu'un* » (Bourdieu, 1993, p.910).

*In fine*, j'ai donc voulu expliquer le social par le social (Durkheim, 2010, p.232), mais en partant des individus pour le faire (Weber, 1995, pp.28-55). De plus, je tiendrai également compte des changements socio-historiques, ainsi que de la psychologie durant mon analyse (Elias, 1975), comme je l'ai déjà fait lors de la présentation de mon objet sociologique. Je ne me suis pas laissé guider par un seul code épistémologique ou paradigmatique. D'ailleurs, c'est pour cela que je ne me suis pas enfermé dans le paradigme de l'individualisme méthodologique (Boudon, Fillieule, 2012, pp.41-91), afin d'éviter de tomber dans le dogmatisme, voire dans le réductionnisme (Wright Mills, 2006, p.77). J'ai donc favorisé un perspectivisme méthodologique (Daloz, 2010, pp.139-149). De toute façon, le sociologue a tout intérêt à mobiliser plusieurs méthodes pour approcher son objet (Paugam, 2012, p.62).

Par conséquent, pour illustrer ce pluralisme méthodologique (*ibid.*), je ne me suis pas contenté de suivre l'un des postulats de la sociologie compréhensive, selon lequel « la capacité de reproduire soi-même une activité d'autrui analogue ne constitue pas comme telle une condition de compréhensibilité (...). La possibilité de « revivre » entièrement est importante pour l'évidence propre de la compréhension mais elle n'est pas une condition absolue de l'interprétation significative (...) » (Weber, 1995, p.29). Bien que ce ne soit pas une condition pour le « comprendre », j'ai décidé de « revivre » ce que fait un bénévole du jeudi matin à Masaber. J'ai donc choisi « l'ethnographie sociologique » (Beaud, Weber, 2010, pp.273-290) comme méthode d'enquête. Je vais expliquer en quoi elle consiste et pourquoi elle s'allie très bien avec la sociologie compréhensive (Schwartz, 2011, p.340).

## 5. L'ETHNOGRAPHIE SOCIOLOGIQUE COMME MÉTHODE D'ENQUÊTE

### A. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA MÉTHODE

Ayant envie de faire du terrain, j'ai donc décidé de pratiquer l'ethnographie sociologique. Celle-ci rentre dans la « perspective ethnosociologique » décrite par Daniel Bertaux (2016, pp.18-19), *id est* une enquête de terrain à visée sociologique. Or, comme toute enquête de terrain, cette méthode est « terriblement exigeante » et ne met pas à l'abri le chercheur, bien du contraire (Arborio, Fournier, 2011, p.16). Ce dernier doit constamment travailler sur lui-même (Weber, 1987, p.248) et il ne doit pas avoir peur « d'en découdre » (Beaud, Weber, 2010, p.13).

L'une des caractéristiques principales de l'ethnographie sociologique est qu'elle combine une pluralité de méthodes empiriques. Elle peut à la fois combiner l'ethnographie, l'observation directe, voire participante, et les différents styles d'entretien qui existent. Le chercheur qui veut la pratiquer doit donc être très pragmatique et savoir se servir des atouts des différentes méthodes qu'il veut combiner (Beaud, Weber, 2010, pp.278-279). De plus, il doit se préparer à construire son enquête dans le temps et la durée (*ibid.*, p.105).

Ainsi, avant d'aller sur le terrain, il faut éviter à tout prix deux écueils, à savoir ne rien lire ou trop lire (*ibid.*, p.56). En effet, si le sociologue-ethnographe ne

lit rien et ne prépare pas son enquête, il risque d'omettre des éléments importants. Toutefois, trop lire peut constituer « une sorte d'écran entre la réalité » et son observation (*ibid.*, p.55). Bref, c'est pour cette raison que j'ai lu divers articles sociologiques intéressants sur mon thème. Je n'ai pas voulu fermer mon regard sur mon fait social en mettant des œillères paradigmatiques. De plus, j'ai lu des livres de méthodologie et d'épistémologie afin de me fournir une bonne culture des sciences sociales (*ibid.*, p.48).

En outre, « il faut être attentif à ce qui, aujourd'hui, est déjà préconstruit par son propre regard » (*ibid.*, p.26) avant de commencer. Je sais très bien que je ne suis pas arrivé « vierge » (*ibid.*, p.76) sur mon terrain, particulièrement dans mon cas. J'ai donc été très attentif à ce sujet lors de mes observations, de sorte que ma situation d'enquête fut loin d'être « naturelle » (*ibid.* p.81). J'ai constamment fait des choix sur mon terrain (qui interviewer, quand observer...) et ces derniers ont influencé ma recherche (*ibid.* p.162). *Ipsa facto*, j'ai tenté de rester très vigilant et très organisé lorsque j'ai posé ces décisions (Olivier de Sardan, 2008).

Quant au choix du lieu d'observation, ce dernier est crucial car il « va influencer sur la capacité du chercheur à connaître des déterminations et des formes de l'action, ce qui permet d'en reconstruire les contextes pertinents. Ce lieu est le choix de l'action observée » (Gallet, 2006, p.57). Dans mon cas, j'ai choisi d'observer de manière « participante » les bénévoles qui travaillent le jeudi matin au local de l'ASBL Masaber de 8h30 à 12h<sup>3</sup>. Comme déjà évoqué, le problème de l'intégration ne se pose pas, puisque je suis déjà intégré dans « la vie quotidienne de ce groupe » (Cefäi, 2005, p.350) depuis des années (*cf.* ci-dessus). Toutefois, je précise qu'au début de l'enquête, je ne connaissais pas tous les bénévoles du jeudi matin car certains arrêtent et d'autres arrivent. De plus, je ne connais pas *tous* les bénévoles de Masaber (certains viennent le jeudi après-midi, *etc.*).

Pour rappel, l'un des « deux postulats fondamentaux de l'ethnographie est celui de « l'universel au cœur du particulier » (...) » (Winkin, 2001, p.258). En effet,

---

<sup>3</sup> Pour la description du lieu, annexe II.2.C.

chaque « terrain de recherche est un cas au sein d'une catégorie générale, de sorte que tout ce que nous apprenons sur lui nous en apprend sur un phénomène général » (Becker, 2002, p.97). « Les logiques qui caractérisent un monde social (...) sont [ainsi] à l'œuvre dans chacun des microcosmes qui le composent » (Bertaux, 2016, p.22). De ce fait, la singularité de l'ASBL Masaber, et son aspect particulier du bénévolat, peut me permettre de répondre à ma problématique de manière scientifique, puisqu'il y a du « global » dans le « local » (Dufour, Fortin, Hamel, 1991, p.71).

Ainsi, le premier fondement de toute ethnographie « est de faire émerger le point de vue local, indigène, « émique » » (Winkin, 2001, p.126). Le but est donc de comprendre « ce qui fait sens pour les enquêtés, leur manière de se représenter le monde et la place qu'ils y occupent, les repères normatifs à partir desquels ils agissent, leur manière de percevoir et d'interpréter la réalité » (Jamouille, 2000, p.28). C'est pour cela que l'ethnographie « ouvre sans doute une voie privilégiée pour s'essayer à la sociologie compréhensive » (Schwartz, 2011, p.340). C'est pour cette raison que j'ai choisi cette méthode vu qu'elle s'alliait très bien à mon style sociologique.

De plus, l'ethnographie est « une éducation du regard et de l'écriture » (Winkin, 2001, p.133), de sorte qu'il faut prendre son temps, *id est* apprendre à perdre son temps, à tout observer et décrire (Beaud, Weber, 2010, p.105). D'ailleurs, trois compétences sont classiquement requises pour pouvoir ethnographier : « savoir voir (...), savoir être avec (...) et savoir écrire » (Winkin, 2001, p.139). Tout chercheur doit les posséder si celui-ci veut réaliser une ethnographie. Ainsi, je vais les détailler ci-dessous mais, avant de commencer, il est important de préciser que mon observation a été guidée par ma problématique (Chauvin, Jounin, 2012, p.144). En effet, la meilleure enquête de terrain que je pouvais réaliser est celle qui resterait cohérente avec ce que je cherchais (Paillé, Muchielli, 2012, p.88).

Tout d'abord, « savoir voir » (*ibid.*), c'est faire attention au moindre détail, c'est aussi quelque chose qui doit être inné au chercheur puisque « l'observation directe repose sur un instinct » (Charlier, Moens, 2014, p.40). Lorsque celui-ci est sur son terrain, « il ne connaît aucun moment de répit » (*ibid.*, p.46) car il doit tout

observer de manière systématique (*ibid.*, p.60) pour ne rien laisser au hasard. Bref, il doit adopter « le regard sociologique » (Hughes, 1996). Nonobstant, « il est impossible de tout observer d'une situation ou d'un milieu donné », de sorte qu'il faut poser des choix par rapport à sa problématique (Chauvin, Jounin, 2012, p.154). J'ai donc orienté mon regard sur ce qui peut pousser un bénévole à venir dans une ASBL telle que Masaber.

De plus, l'ethnographie « ouvre aussi la possibilité d'écouter et d'entendre » (Schwartz, 2011, p.338). Il est donc totalement réducteur, voire trompeur, de la résumer à l'observation (*ibid.*, p.339), car « elle fait appel à toutes les capacités sensorielles de l'enquêteur » (Chauvin, Jounin, 2012, p.154). En outre, j'ai appuyé mes observations par des photos (*cf.* annexe II.2) afin de procurer au lecteur la sensation de « sentir » mon terrain (Hagberg, 2016) et de donner un côté visuel à mon ethnographie (Derèze, 2009, p.125). En effet, la photographie s'allie très bien à l'observation (Meyer, 2013, p.132) puisqu'elle permet d'intensifier le regard du sociologue (Derèze, 2009, pp.129-130) et de le faire penser aussi par les yeux (Meyer, 2010, p.156). De plus, elle donne l'opportunité de garder une trace visuelle de l'observation (Meyer, 2013, p.131), ce qui en fait un complément précieux. Toutefois, elle ne peut remplacer l'observateur (*ibid.*, p.134) et ce dernier doit bien analyser sociologiquement les images produites (Derèze, 2009, p.138).

Quant à l'équipement, je prenais des photos avec mon *smartphone*. Néanmoins, je n'ai pas photographié tout ce qu'il s'est passé sur mon terrain pour deux raisons principales. La première, c'est pour éviter de troubler les bénévoles durant leur activité car être photographié perturbe (Meyer, 2010, p.136). La seconde, c'est pour prévenir d'éventuels problèmes relatifs au droit à l'image (*ibid.*, p.165). Je n'ai pas pris de photos des bénévoles mais uniquement des images du local de l'ASBL Masaber, avec l'accord de la présidente bien sûr. Cela donnera l'opportunité au lecteur de visualiser le local, le bâtiment, ainsi que les alentours de mon lieu d'observation.

Ensuite, il faut « savoir être avec » (Winkin, 2001, p.139). En effet, le sociologue est toujours en contact avec ses enquêtés durant son enquête de terrain (Rouilleau-Berger, 2004, p.273). Il est donc important qu'il sache « être avec des

personnes étrangères à soi », mais également « être avec soi-même » (Winkin, 2001, p.139). C'est pourquoi l'enquête de terrain « relève avant tout d'un art des interactions ordinaires » (Cefaï, 2002, p.129), de sorte que le « savoir être avec » est aussi primordial que le « savoir voir » et le « savoir écrire » dans une ethnographie (Winkin, 2001, p.139). Ainsi, admettre « que l'enquête relève de l'art, c'est accepter (...) qu'elle implique improvisation et réflexivité » (Cefaï, 2002, p.129).

Bref, l'enquêteur de terrain doit composer entre les deux faces de sa méthode, *id est* être un scientifique rigoureux, tout en sachant maîtriser l'art de « sentir sur quelles prises s'appuyer et quelles ressources mobiliser, quels pièges éviter et quels alliés s'assurer » (*ibid.*, p.130). Il faut donc savoir coopérer avec les individus et clarifier les rôles attendus de part et d'autre (Roulleau-Berger, 2004, p.269). Cet aspect n'a pas posé de problème lors de mon enquête puisque je faisais déjà partie de l'ASBL Masaber. J'avais déjà des contacts et je savais très bien sur qui m'appuyer pour en obtenir d'autres.

Enfin, « savoir écrire » (Winkin, 2001, p.139), c'est savoir rendre à l'écrit les observations, en clair savoir « rendre compte » (Derèze, 2009, pp. 209-211). En sociologie, l'écriture est même un devoir (Lemieux, 2012, p.379). Les notes de terrain sont donc très importantes. « Les enquêteurs comprennent, interprètent, sélectionnent, codent et classent dans leur mémoire les activités sociales en cours selon des modalités qui dépendent de leurs présuppositions théoriques, de leurs savoirs culturels, de leurs réserves d'expérience et de leur connaissance particulière du site d'enquête » (Emerson, 1981, p. 404). Ces notes serviront à faire ressortir la description des événements et l'analyse de ceux-ci.

## B. L'OUTIL ETHNOGRAPHIQUE INDISPENSABLE : LE CARNET DE TERRAIN

Il faut savoir que dans la prise de note, il n'y a pas de réelles méthodes d'écriture. Mes observations ont été notées dans « un journal de route » (Mauss, 1992, p.16), plus communément appelé un cahier de terrain, ou « journal de terrain » (Weber, 1996, p.7). J'ai choisi ce procédé car, « sur le terrain, le carnet est le moyen le plus classique, le plus économique et un des plus sûrs de garder des traces » (Charlier, Moens, 2014, p.72). De plus, il « est l'outil principal de l'ethnologue (...) » (Beaud, Weber, 2010, p.78). Sa véritable fonction est de servir

de matériau à l'enquête (Weber, 1996, p.11). Il permet « d'effectuer un travail sur nous-même et un premier travail de déchiffrage sur le terrain » (Beaud, Weber, 2010, p.78). Mon cahier de terrain a été divisé en deux parties. Sur la page de gauche, j'ai noté mes impressions ou mes éventuelles interprétations immédiates, tandis que sur la page de droite figuraient mes observations et mes descriptions. C'est la manière conventionnelle de procéder en sciences sociales (Winkin, 2001, p.146).

Nonobstant, mon carnet de terrain n'était pas un journal intime (Chauvin, Jounin, 2012, p.158), alors, pourquoi devais-je y noter mes impressions ? Comme le met si bien en exergue Jean Peneff (2011, p.8) : « Observe-toi si tu veux observer les autres ». En effet, il faut expliciter ses ressentis sur certaines de ses observations car ceux-ci peuvent influencer non seulement sa façon d'observer, mais également sa manière d'écrire. C'est pourquoi Marcel Mauss (1992, p.10) préconisait de « donner toutes les circonstances de l'observation ». *A fortiori*, j'ai rapporté tous les incidents qui sont survenus lors de mon observation. De plus, j'ai gardé mes observations dans un ordre chronologique afin de bien rendre compte du déroulement de l'enquête (Weber, 1991b, p.75).

Néanmoins, il n'est pas toujours possible de se balader avec son carnet sur son terrain (*ibid.*, p.54). De plus, l'observateur est également « l'objet d'observation de la part des enquêtés dans les premiers temps (...) » (Arborio, Fournier, 2015, p.36), de sorte que cela risque de perturber les enquêtés de le voir constamment prendre des notes. Cependant, étant donné l'existence du « paradoxe de l'observateur » (Labov, 1978), il n'existe pas « d'observation neutre », de « regard éthéré », qui laisserait immuables les phénomènes sur lesquels porte notre regard (Schwartz, 2011, p.343). En effet, « pour étudier un groupe social, il faut l'observer, mais l'observer, c'est le « perturber », donc rendre sa connaissance difficile ou impossible » (*ibid.*, p.342). Ainsi, les résultats obtenus ne peuvent pas « échapper à une dose plus ou moins importante de contingence, d'approximation et d'incertitude » (*ibid.*, p.337). *In fine*, les questions portant sur la vérité et l'objectivité de nos observations, mais aussi de nos photographies, peuvent être débattues jusqu'à l'infini (Becker, 2007).

Nonobstant, il est important de mettre en exergue que « les enquêtés, au fil du temps, manifestent une capacité non-négligeable de digérer l'existence du chercheur, c'est-à-dire d'en neutraliser les aspects perturbants » (Schwartz, 2011, pp.351-352). De plus, étant donné mes liens affectifs avec certains bénévoles de l'ASBL (je ne les connais pas tous personnellement), ces derniers ont sans doute aidé à faire oublier ma position de chercheur en tant que « perturbateur » (*ibid.*, p.342). C'est pourquoi mes observations et mes interprétations envers les ethnographiés resteront pertinentes, malgré le « paradoxe de l'observateur » (Labov, 1978). *In fine*, j'ai gardé à l'esprit tout au long de mon ethnographie que « nous n'observons jamais les comportements d'un groupe tels qu'ils auraient lieu si nous n'avions pas été là ou si les sujets de l'observation étaient des autres que nous » (Laplantine, 2015, p.25).

Par contre, pour revenir sur la perturbation que pourrait provoquer mon carnet de terrain auprès de mes enquêtés, j'ai réfléchi à une solution. Étant dans une société où l'usage du téléphone mobile est de coutume, j'ai utilisé mon *smartphone* pour noter quelques mots-clés, afin de me rappeler de tous les événements importants que j'avais observés sur le terrain (Arborio, Fournier, 2015, p.54). De ce fait, quand je rentrais chez moi, je notais tous les éléments dans mon cahier de terrain, notamment à partir de mes mots-clés ou de mes phrases. Cela me permettait de restituer tout ce qu'il s'était passé durant mon observation participante. Certes, il est vrai que cette tactique n'était pas possible pour les sociologues au début du XXe siècle mais il serait inopportun de s'en passer actuellement.

Ainsi, j'ai tenté au maximum de ne pas être ce chercheur « perturbateur » (Arborio, Fournier, 2015, p.86) et cela semble avoir fonctionné. En effet, les Masabériens ont fait comme si je ne les observais pas. Pour eux, j'étais tout d'abord là pour les aider. De ce fait, je me suis heurté à la difficulté de « rendre étranger ce qui est familier » (Beaud, Weber, 2010, p.37), c'est-à-dire de ne pas reconnaître, mais bien de découvrir (Schwartz, 2011, p.374). C'est pour cela qu'il est même plus difficile d'enquêter sur des univers qui sont proches de nous, car nous sommes plus vite tentés par « l'impression de tout comprendre (...) et d'être des sujets à l'illusion d'une compréhension immédiate » (Beaud, Weber, 2010, p.38). C'est pourquoi j'ai appliqué le plus possible une « vigilance épistémologique » en tentant de « rompre » avec cette familiarité (Olivier de Sardan, 2008, p.316). D'ailleurs, mon carnet de

terrain a été un moyen de me tenir à distance avec mon enquête (Beaud, Weber, 2010, p.78). Même si à certains moments cette familiarité pouvait être perçue comme une faiblesse, elle n'en fut pas moins une force. En effet, comme je faisais partie de l'ASBL, je n'ai pas eu besoin de négocier ma place. Je limitais ainsi le risque de rencontrer un biais propre à l'enquête de terrain, à savoir perturber le comportement des enquêtés par ma présence (*ibid.*, p.92).

En outre, la collecte et l'analyse des données se confondent souvent sur le terrain (Paillé, Muchielli, 2012, p.87). C'est donc une erreur de langage de parler de « données », car ce sont des « construits » (Bachelard, 2016, p.16). En effet, « la description est description de celui qui décrit (...) » (Laplantine, 2015, p.25). Les notes de mon carnet de terrain ont donc été « construites » par mon propre regard, elles ne m'ont pas été « données ». Cela concerne également les photos que j'ai prises durant mon enquête (Meyer, 2013, p.137). Bref, ce constat est valable pour toutes les autres méthodes en sciences sociales (statistiques, *etc.*). Néanmoins, je vais passer avec mon lecteur le « pacte réaliste » (Olivier de Sardan, 2008, p.144). *Sic*, mes « construits », même s'ils ont été fabriqués par moi-même, peuvent être considérés comme vrais, car le « produit final entretient avec la réalité de référence une relation de fiabilité, de véracité ou de plausibilité » (Derèze, 2009, p.88). Ce pacte règle donc les questions de vérité sur mes observations ou sur mes photos.

Ainsi, pour Bronislaw Malinowski, l'ethnographie est la science de l'observation (Deliège, 2013, p.76). L'important n'est donc non pas de décrire avec les plus belles maximes ce que l'on voit, mais bien de donner une vision, la plus honnête possible, de la réalité (Beaud, Weber, 2010, p.78). En effet, « un journal de terrain bien tenu est un texte lourd, désordonné et répétitif. Loin de toute épopée, il raconte les phénomènes, les événements, les attitudes, les relations, les dialogues, dans leur banalité et leur récurrence » (Chauvin, Jounin, 2012, p.158). Cette description totale en fait sa garantie de scientificité (Noirel, 1990, p.146). *Ipsa facto*, mon journal de terrain a été écrit dans ce style lourd décrit ci-dessus.

Nonobstant, il est important de mettre en exergue que je n'ai pas donné accès à mon carnet de terrain, il est resté privé (Winkin, 2001, p.147). Pourtant, « [laisser] la possibilité à d'autres de lire son journal de terrain, c'est satisfaire à l'exigence

scientifique de partage des données et d'accès aux conditions de la recherche. Mais c'est prendre le risque, dans cette perspective, de se censurer, de s'interdire d'écrire les états d'âme, les jugements à l'emporte-pièce, les impressions vagues, les malaises ou les remises en question personnelles » (Chauvin, Jounin, 2012, p.158). De ce fait, pour éviter cette autocensure et pour bien tout noter (Noirel, 1990, p.146), j'ai gardé mes notes pour mon usage personnel.

Toutefois, j'ai effectué une auto-analyse sur mon enquête de terrain afin de donner accès à la « cuisine » de ma recherche (Bourdieu, 2002, p.236). De plus, même si mon carnet de terrain ne sera pas publié comme tel, certains passages seront utilisés dans mon mémoire, non seulement comme point d'ancrage et d'illustration (Weber, 1991b, p.77), mais aussi pour comprendre par quel chemin je suis passé pour obtenir mes résultats (Chapoulie, 2000, p.21). *In fine*, celui-ci a fait en sorte que je me tienne à distance de mon terrain, tout en permettant l'analyse du déroulement de l'enquête. Il a montré également l'évolution de mes hypothèses, de mes interprétations et, au final, il m'a servi pour mon auto-analyse (Weber, 1991b, pp.80-81).

### C. DÉBUT ET FIN DE L'ENQUÊTE ETHNOGRAPHIQUE

Pour chaque ethnographie, le chercheur doit prendre « deux décisions cruciales dont il n'est en réalité le maître : où commencer l'enquête et où la terminer. Ces deux décisions déterminent le périmètre du « cas » qu'il étudie » (Beaud, Weber, 2012, pp.242-243). Pour ma part, mon ethnographie sociologique a débuté après ma session d'examen de juin 2017. Je l'ai arrêté au moment où j'ai estimé avoir atteint la saturation (Chauvin, Jounin, 2012, p.158), *id est* en fin septembre 2017. En effet, « l'enquête ethnographique est considérée comme achevée quand les données de l'observation ne produisent plus d'éléments nouveaux » (Beaud, Weber, 2012, p.239). Ce principe de saturation est « plus qu'un signal de fin : c'est une garantie méthodologique » (Olivier de Sardan, 2008, p.88).

Toutefois, « le repli sur une ethnographie purement descriptive et notariale est stérile » (Olivier de Sardan, 2008, p.290). En effet, l'« enquête de terrain est certes faite d'observations *in situ*, mais elle ne s'y réduit cependant pas puisqu'elle intègre, à divers titres, le recueil de témoignages d'informateurs de terrain et la

collecte et le dépouillement d'archives, de journaux, de documents écrits de toutes sortes » (Dufour, Fortin, Hamel, 1991, p.22). Ainsi, les matériaux produits par l'observation « offrent des éclairages qui gagnent à être combinés avec ceux que proposent les autres méthodes d'enquête en sciences sociales » (Arborio, Fournier, 2015, p.115). De plus, cela rejoint bien l'idée de triangulation de données (Charlier, Moens, 2014, p.80), *id est* de diversifier ses sources, afin de ne pas être prisonnier d'un seul point de vue méthodologique. Étant donné que les entretiens se combinent très bien avec la méthode ethnographique, j'ai décidé d'en réaliser plusieurs (Beaud, Weber, 2010, p.123). Vu la pluralité des styles existants, je vais expliquer ci-dessous quel style d'entretien j'ai effectué.

#### D. LE TYPE D'ENTRETIEN EFFECTUÉ

Tout d'abord, il est important de rappeler que j'ai fait de la sociologie compréhensive. Cette démarche « s'appuie sur la conviction que les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures mais des producteurs actifs du social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur » (Kaufmann, 2014, p.24). Un même individu livre donc des interprétations et des sens différents, voire parfois même contradictoires. L'individu est un « Moi multiple » et un concentré de contradictions (*ibid.*, pp. 59-60). Il va de soi que j'ai utilisé l'entretien compréhensif comme type d'entretien pour récolter les propos de mes interlocuteurs. Tout en présentant la particularité de ce style d'entretien, je vais faire un rappel des caractéristiques générales de l'entretien sociologique.

La sociologie est souvent considérée comme « la science de l'entretien » (Blanchet, Gotman, 2015, p.5). Il est vrai que c'est un « art nécessaire à toute enquête de terrain » (*ibid.*). L'avantage de cette méthode est qu'elle ne coûte pas cher et que n'importe qui peut y avoir recours. Néanmoins, il ne faut surtout pas la « prendre à la légère » (Charlier, Van Campenhoudt, 2014, p.1) puisque sa maîtrise reste compliquée. Il me semble opportun de mettre l'accent sur le fait que l'entretien sociologique n'est pas une conversation « normale » entre deux personnes, mais bien un dialogue « provoqué » par le chercheur dont le but est d'obtenir des informations (Barbot, 2012, p.116).

*De facto*, « la situation d'enquête peut être définie comme la rencontre entre une offre de parole (un témoignage, des informations, un point de vue, une opinion, un récit de vie sollicités) et une « disposition à parler » » (Mauger, 1991, p.130). À nouveau, ce n'est pas une conversation hasardeuse entre l'enquêteur et l'enquêté mais bien « une rencontre sociale », où deux acteurs gèrent mutuellement leur temps de parole sur une « scène » (Goffman, 1987, p.140). De même que l'entretien sociologique ne se limite pas non plus à « une relation de communication entre un émetteur (l'enquêté) et un récepteur (l'enquêteur), la situation d'enquête est aussi une situation d'interaction, indissociable d'un rapport de force symbolique, qui se solde nécessairement par un profit ou une perte symbolique » (Mauger, 1991, p.131).

*Ipsa facto*, « la position sociale » (Yohana, 1995, p.129) de chacun des deux acteurs est très importante durant l'interview. Cette dernière va engendrer « un positionnement social » entre l'enquêteur et l'enquêté. Ce « positionnement » dépendra de la perception que l'enquêté a de l'enquêteur. C'est pour cette raison que l'entretien sociologique, en plus des caractéristiques explicitées ci-dessus, « est une interaction entre deux individus socialement situés par rapport au monde et l'un par rapport à l'autre » (Chamboredon et alii, 1994, p.117). Ainsi, l'« informateur est loin d'être un pion déplacé par le chercheur ou une victime prise au piège par son incoercible curiosité » (Olivier de Sardan, 2008, p.62). C'est pourquoi j'ai noté *a posteriori* dans mon carnet de terrain comment s'était déroulée la situation avec chacun de mes interlocuteurs (Bertaux, 2016, pp.63-64).

*In fine*, il n'y a donc pas d'information livrée « sans qu'une relation sociale se tisse avec un enquêté » (Laurens, 2007, p.117). Je suis donc resté attentif à cet aspect durant les entretiens avec mes interlocuteurs, en essayant de créer une situation d'entretien agréable pour les deux acteurs (Bertaux, 2016, p.57). Ainsi, j'ai tenu compte des « positions sociales » (Weber, 1987, p.248) en m'habillant normalement (pas en costume ni en training) pour ne pas attirer d'attention particulière sur mon style vestimentaire. J'ai également surveillé mon vocabulaire, par exemple en n'utilisant pas de « mots savants ». Je me suis donc adapté au monde social de chacun de mes interviewés (Darmon, 2005, p.104), ainsi qu'à leur « habitus linguistique » (Bourdieu, 2001b, p.60). Je n'ai donc pas hésité à adapter mon guide d'entretien en fonction de mes interlocuteurs (Bruneteaux, Lanzarini, 1998, p.158).

*In fine*, j'ai tenté de « rompre la hiérarchie » (Kaufmann, 2014, pp.46-47) entre nos positionnements sociaux, afin de favoriser un climat propice à l'échange et non à celui de l'interrogatoire (Bruneteaux, Lanzarini, 1998, p.162).

Par ailleurs, l'« enseignement classique de la méthodologie de l'entretien préconise la neutralité de l'interviewer » (Kaufmann, 2014, p.51). Or, la démarche du chercheur n'est pas celle d'une personne visant à être la plus neutre possible (Mauger, 1991), puisque la situation d'interaction entre le chercheur et l'enquêté est prépondérante afin de faire émerger les significations et les représentations de ce dernier. Malgré la posture classique de la neutralité, je me suis engagé personnellement dans l'entretien (Bourdieu, 1993b, pp.916-917). Ainsi, j'ai marqué de l'intérêt sur la réalité de mon interlocuteur, en veillant à l'interrompre le moins possible, quitte à l'accompagner dans ses digressions (Barbot, 2012, p.116). Bref, j'ai fait preuve d'« empathie » envers mes interlocuteurs (Kaufmann, 2014, pp.50-51), tout en gardant ma face d'enquêteur (Bruneteaux, Lanzarini, 1998, pp.176-178).

C'est pourquoi j'ai formulé une requête importante à laquelle tous mes interlocuteurs ont accédé, *id est* enregistrer leur entretien (Schaut, 2014, p.108). En effet, dans « la plupart des cas, l'enregistrement de l'entretien est indispensable, la simple prise de note présentant plusieurs limites » (Barbot, 2012, p.131). Non seulement elle a ses limites, mais elle peut aussi perturber l'interviewé. De ce fait, l'« enregistrement de l'entretien constitue donc un point d'appui essentiel dans l'analyse des matériaux recueillis et dans la conduite de l'entretien » (*ibid.*). Ainsi, cette demande m'a permis d'être attentif aux dires de mes interlocuteurs, comme dans une conversation ordinaire.

En outre, j'ai retenu par cœur le guide de mon entretien pour favoriser cet esprit de conversation (Schaut, 2014, p.100). En effet, mon attention pouvait être perturbée et perturbatrice, si j'avais toujours eu mon regard plongé dans mon guide pour voir si j'avais posé toutes les questions. De plus, j'ai utilisé des techniques typiques de l'entretien compréhensif, comme celle du « rebond » ou du « miroir ». La première consiste à rebondir sur les émotions (non verbales) dégagées par l'enquêté afin que ce dernier les explicite davantage (Barbot, 2012, p.135). La seconde vise à répéter ce qui vient d'être dit afin d'encourager l'orateur à

approfondir son discours (*ibid.*, pp.134-135). De surcroît, je n'ai pas hésité à employer l'humour comme technique de relance (Kaufmann, 2014, pp.54-55).

Comme dans toute méthode d'enquête, la question de l'échantillonnage se pose toujours avec l'entretien. « Pour découvrir ce qu'il peut y avoir de général dans chaque cas particulier, il faut pouvoir disposer non pas d'un seul cas, mais d'une série de cas construite de manière à rendre possible leur comparaison, ce qui implique similitudes et différences entre les cas : c'est toute la question de l'échantillon » (Bertaux, 2016, p.30). Cette question est de ce fait « une des pièces maîtresses de l'entretien standardisé » (Kaufmann, 2014, p.40).

Or, l'entretien compréhensif accorde un statut moins important à la « constitution de l'échantillon » (*ibid.*, p.40). Cependant, même si « l'échantillon n'est qu'un instrument » pour cette technique (*ibid.*, p.43), cela « ne signifie pas qu'il puisse être formé n'importe comment » (*ibid.*, p.40). C'est pour cette raison que j'ai choisi les interlocuteurs les plus susceptibles de me fournir des informations de qualité et en quantité sur les questions posées (Rabinow, 1988). Bref, j'ai opté pour une « construction progressive et réfléchie de l'échantillon » (Bertaux, 2016, p.30), en choisissant une dizaine de cas individuels ayant des caractéristiques assez divergentes (*ibid.*, p.36).

Tout comme l'échantillonnage a son importance, le choix du lieu des entretiens est crucial. Premièrement, il faut un endroit où il n'y a pas trop de bruit pour que l'enregistrement reste audible. Secondement, il faut s'assurer d'avoir un minimum d'intimité, afin de ne pas être dérangé par des curieux et de pouvoir parler librement (Beaud, Weber, 2010, p.171). *In fine*, les conditions matérielles du lieu de l'entretien influent sur le déroulement et la qualité de celui-ci (*ibid.*, p.169). J'ai donc choisi un endroit où mes interviewés pouvaient se sentir à l'aise pour dialoguer avec moi tranquillement de leur expérience, à savoir le local de l'ASBL Masaber (*cf.* annexe II.2.C.). Vu que j'avais accès à la clé du local grâce à mes grands-parents, c'était pour moi le meilleur endroit pour réaliser les entretiens. En effet, les bénévoles le connaissent bien, ils s'y sentent tous à l'aise. De plus, quoi de mieux pour favoriser leur réponse que de faire l'entretien sur le lieu où ils font du bénévolat ? J'ai pris à chaque fois rendez-vous avec ces derniers quand le bâtiment

était censé être vide. Il n'y a que l'entretien de mon frère et celui de mes grands-parents qui ne s'y sont pas déroulés. Je les ai interviewés à leur convenance, *id est* à leur domicile.

Après la réalisation de mes entretiens, il a fallu que je les retranscrive. Cette étape de la recherche est essentielle pour pouvoir ensuite analyser les données recueillies. Néanmoins, la « retranscription intégrale change la nature du matériau de base, qui devient texte écrit, plus concentré sur le langage ; ce qui est idéal pour un traitement simplifié des données, mais pas pour mener une enquête approfondie, nécessitant de disposer d'un maximum d'indices » (Kaufmann, 2014, p.77). C'est pour cela que j'ai écouté tous les entretiens *in extenso* de manière attentive (Beaud, Weber, 2010, p.218), car « transcrire, c'est déjà interpréter » (*ibid.*, p.214). De plus, j'ai prêté attention aux expressions employées, car « il n'y a pas de mots neutres » (Bourdieu, 2001b, p.63). C'est pour cette raison que j'ai retapé mes entretiens en mettant « un maximum d'indices » (Kaufmann, 2014, p.77) tels que les rythmes, les intonations, les silences ou encore les hésitations.

*Sic*, l'honnêteté est prépondérante pour réaliser un entretien compréhensif (*ibid.*, p.112). C'est pourquoi j'ai tenté d'être le plus intègre possible au sein de ce travail. Je n'ai pas falsifié mes données pour les faire se ressembler et je n'ai pas omis les différents biais ou obstacles rencontrés lors de mon enquête de terrain. Évidemment, cette probité est directement liée au « pacte ethnographique » (*cf.* ci-dessus). Toutefois, la question de la véracité des propos de mes interlocuteurs se pose, car ces derniers n'ont pas passé ce fameux pacte.

En effet, durant mes entretiens, je me suis heurté à la question de l'« illusion biographique » (Bourdieu, 1986), c'est-à-dire le fait qu'il est parfaitement illusoire de pouvoir reconstruire les propos d'une personne de manière objective, car elle-même en donne une vision subjective. Ainsi, il existe toujours une distance non mesurable entre l'histoire vécue et le récit de son histoire (Bertaux, 2016, p.11). Toutefois, les récits ne sont pas des données objectives, mais bien des « constructions sociales » (Heinich, 2010, p.425). Néanmoins, dans mon cas, ce qui m'intéressait n'était pas tant de savoir si ce qu'ils m'ont dit était objectif ou vrai, mais bien de saisir le sens qu'ils donnaient à leur action (Pires, 1997, p.48), les « logiques sous-

jaçentes » (Heinich, 2010, p.426) à leur engagement. Il faut ainsi éviter deux écueils : celui qui postule de croire que tout ce que dit la personne est vrai ; et celui qui soutient la position inverse (Bertaux, 2016, p.78).

C'est effectivement pour cette raison qu'il ne faut « pas épouser comme telles les formulations du sens commun mais les travailler, les déconstruire et les reconstruire (...) » (Castel, 2001, p.71). Il ne s'agit donc pas de se sentir supérieur à eux (Becker, 2002, p.167) en « rompant » avec leurs explications (Bourdieu, Chambordeon, Passeron, 2005), mais bien de les utiliser pour construire mes interprétations (Beaud, Weber, 2010, p.242). Comme le rappelle bien Howard S. Becker (2002, p.166) : « Les sociologues savent bel et bien des choses que les gens qu'ils étudient ignorent ». Ainsi, j'ai adopté la « posture analytique » (Demazière, Dubar, 1997, p.34) basée sur la double herméneutique d'Antony Giddens (1987, p.346), c'est-à-dire celle qui est fondée sur un travail de « reconstruction du sens ». *Ipsò facto*, lors de l'analyse de mes entretiens, j'ai tenu compte des propos de mes interlocuteurs (car je leur faisais confiance), tout en les remettant en question (Becker, 2002, p.164). Je vais maintenant exposer la manière avec laquelle je compte présenter mes « construits » (Bachelard, 2000, p.16).

#### E. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Tout d'abord, il est important de rappeler que la rigueur du qualitatif se joue au niveau empirique, mais aussi au niveau de la logique analytique et interprétative (Olivier de Sardan, 2008, p.8). J'ai donc bien fait attention à ne pas céder au « sociocentrisme », *id est* projeter sur ses interlocuteurs « soit les caractéristiques de sa propre situation soit ses propres préférences » (Boudon, Fillieule, 2012, p.63). C'est pourquoi il est nécessaire de bien organiser ses matériaux collectés, pour ensuite les examiner rigoureusement avant leur analyse (Paillé, Muchielli, 2012, pp.96-97). De ce fait, j'ai trié mes observations (Arborio, Fournier, 2015, p.67) et j'ai résumé mes entretiens en seulement quelques pages afin de réduire mes matériaux récoltés (Maroy, 1995, p.87). Après, j'ai présenté mes construits (Maroy, 1995, p.87) en exposant les raisons émises par chacun de mes interlocuteurs, afin de les préparer l'étape suivante, à savoir leur analyse et leur interprétation (*ibid.*).

#### F. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Le « traitement qui (...) est appliqué [aux construits] ensuite (l'analyse) contribue à sculpter le message et le sens qui va en être dégagé. Après avoir fait parler l'interviewé, l'enquêteur fait parler le texte par l'analyse de discours » (Blanchet, Gotman, 2015, p.90). *Ipsa facto*, j'ai utilisé cette technique pour étudier mes entretiens. L'analyse de discours reprend, entre autres, certains concepts de l'analyse conversationnelle. Cette analyse s'intéresse plus au contenu du discours qu'à la forme. Elle permet de déceler les représentations subjectives des enquêtés à travers différentes étapes (Flick, 2009, pp.338-339). D'abord, il est nécessaire de s'attarder sur les propos tenus naturellement. Ensuite, la retranscription du discours de la personne est attentivement lue, afin de pouvoir le coder et l'analyser (*ibid.*, p.339). De ce fait, j'ai tenu compte des choix que j'ai opérés dans la retranscription de mes entretiens, par exemple en notant les silences, les « heu », *etc.* (Weber, 1987, p.246). L'analyse se concentre alors sur le contexte, la variabilité, la construction et le répertoire de représentations dans le texte. Enfin, il convient de rédiger une recherche analytique du discours, étape durant laquelle le chercheur est amené à revenir sur le matériel empirique (interviews, observations...) (Flick, 2009, p.339). J'ai commencé à explorer mes entretiens dès mes premières interviews (Bertaux, 2016, p.53).

Le but de l'analyse est de nourrir les interprétations des résultats. Or, pour rappel, l'interprétation (comme l'analyse) ne se fait pas *a posteriori* de la collecte des informations, ou encore à la fin d'une recherche (Paillé, Muchielli, 2012, p.87). En effet, « décrire, c'est déjà interpréter » comme le rappelle François Laplantine (2015, pp.104-108). Il est vrai que l'ethnographie « est une pratique irréductiblement interprétative (...), elle doit s'entraîner à contrôler les « dérives » » (Schwartz, 2011, p.358). Je suis donc resté très prudent lors de l'interprétation des résultats car seule cette « vigilance méthodologique (...) permet justement de dresser quelques garde-fous contre la propension aux excès interprétatifs (...) » (Olivier de Sardan, 2008, p.271). L'herméneutique de mes données, *id est* « cette théorie et cette pratique de la compréhension et de l'interprétation » (Paillé, Muchielli, 2012, p.103) a donc été soumise à des contraintes et à une rigueur scientifique. Sinon, je ne pourrais pas parler d'enquête de terrain (Olivier de Sardan, 2008).

Pour interpréter mes « construits » (Bachelard, 2000, p.16), j'ai donc utilisé le modèle de l'« induction analytique » d'Howard S. Becker (2002, pp.301-325). Je vais expliquer en quoi consiste ce procédé, qui est souvent utilisé par les ethnographes (*ibid.*, p.304). Après avoir collecté mes données, j'ai analysé mon premier cas et j'ai formulé une explication, une hypothèse, voire ma théorie, ma problématique (*ibid.*, p.302). Ensuite, j'ai testé mon hypothèse sur mon second cas. Quand mon test s'avérait satisfaisant, mon explication était « momentanément confirmée », je passais à mon troisième cas, et ainsi de suite (*ibid.*). Toutefois, dès que je rencontrais un « cas négatif », *id est* une situation qui tenait mon hypothèse en échec, je la modifiais en y incorporant tous les éléments nouveaux du « cas embarrassant » ; ou bien, je la reformulais « de manière à exclure ce cas récalcitrant de l'univers des choses à expliquer » (*ibid.*, pp.302-303).

Cette méthode de théorisation s'allie très bien au modèle non linéaire de l'enquête de terrain que j'ai mobilisé (Van Campenhoudt & Quivy, 2011, p.215). Dans ce modèle, les hypothèses peuvent évoluer au cours de l'enquête et il doit y avoir un dialogue constant entre l'empirie et la théorie (*ibid.*), entre le « voir » et le « savoir » (Lapantine, 2015, pp.114-117). De plus, l'induction analytique est parfaite pour réduire la complexité des matériaux, ce qui en fait d'ailleurs l'une de ses forces (Becker, 2002, p.328). De la même manière, elle oblige à aller chercher les « ennuis », en traquant le moindre « cas négatif » à notre hypothèse, afin de rendre notre théorie encore plus résistante face à l'empirie (*ibid.*, p.329). *In fine*, cette manière de procéder va me permettre de monter en généralité.

Néanmoins, la peur de généraliser abusivement (Olivier de Sardan, 2008, p.282) m'a tarauté l'esprit durant ce moment de la recherche. Or, cette crainte n'est pas anormale puisqu'elle est même devenue une convention actuelle en sociologie (Bajoit, 2015, pp.7-8). Toutefois, il ne faut pas avoir peur de théoriser car « le sociologue se priverait, bien inutilement, des ressources précieuses de l'explicitation, de la clarification et de la précision, c'est-à-dire de la réduction de l'implicite, du flou et de la confusion » (Lahire, 2004, p. 121). De toute façon, dans le domaine des sciences, il n'existe « aucune terre sûre qui pourrait dispenser des risques interprétatifs » (Olivier de Sardan, 2008, p.290). Alors, pour éviter de sous-interpréter, sur-interpréter et mésinterpréter, et ainsi de faire violence à nos données

(*ibid.*, pp.261-265), une solution peut être de rester très proche de nos matériaux empiriques (*ibid.*, p.264). C'est ce que j'ai tenté de faire.

Toutefois, il est important de mettre en exergue que chaque « théorie élimine ce qui ne lui convient pas (...) » (de Singly, 2001, p.23), mais aussi de tenir compte de ce à quoi nous nous opposons lors d'une montée en généralisation (Bachelard, 1940, p.137). Ainsi, j'ai rapidement expliqué dans cette partie les théories auxquelles je me suis opposé pour que le lecteur possède toutes les clés pour comprendre mon interprétation. Ce dernier pourra alors me juger le plus objectivement possible. « Une idée se trouve mieux établie quand on connaît les motifs qui y ont conduit et le chemin par lequel on est arrivé » comme l'explique si bien Ernst Mach (1908, p.229). Pour terminer ma méthodologie, je vais aborder les questions éthiques auxquelles j'ai été confronté tout au long du processus d'enquête.

## 6. QUESTIONS D'ÉTHIQUE RELATIVES À MON ENQUÊTE

J'ai décidé de limiter ma réflexion éthique aux trois questionnements qui me semblaient prépondérants. Le premier porte sur l'opportunité de réaliser mon mémoire sur un sujet qui me tient à cœur personnellement, et dans lequel je suis fortement impliqué. En effet, choisir l'association de ses grands-parents n'est pas anodin. Mon second questionnement porte sur les éventuels dangers du non-respect de l'anonymat lors de ma recherche. Le dernier point que je vais aborder concerne l'issue de mon enquête car mon mémoire sera lu par certains Masabériens.

L'éthique classique de la recherche voudrait que le chercheur soit le plus neutre possible lorsqu'il fait de la science. Il doit appliquer l'idéal de la neutralité axiologique, c'est-à-dire la séparation aussi rigoureuse que possible entre, d'une part, ses jugements de valeur, et, d'autre part, son analyse clinique (Aron, 1992, pp.30-31). Bien que la « prétention wébérienne à une sociologie *wertfrei*, axiologiquement neutre, est un leurre, elle est seulement un stade, quoiqu'un stade nécessaire » (Ricoeur, 1974, p.349). En d'autres mots, elle est avant tout « un projet à la fois nécessaire et impossible » (Olivier de Sardan, 2008, p.326) auquel tout chercheur en sciences sociales doit s'adonner. Or, effectuer mon enquête de terrain dans

l'association de mes grands-parents, dans laquelle je suis bénévole occasionnel, peut poser question surtout en matière d'objectivité scientifique.

Pourtant, je vais appliquer le mieux possible la neutralité axiologique non au sens classiquement admis, mais plutôt au sens de la « non-imposition des valeurs » (Weber, Kalinowski, 2005). En effet, les valeurs sont inhérentes au travail sociologique, de la même façon que les sciences naturelles ont des activités normatives (Canguilhem, 1966). *Ipsa facto*, les actes scientifiques sont des actes humains (Ladrière, 1977), de même que la méthode scientifique possède « elle-même des aspects sociaux » (Popper, 1957, p.152). Nier ce constat au nom d'une prétendue posture scientifique neutre (Heinich, 2002) serait inopportun. Toutefois, ce n'est pas parce qu'il y a effectivement du normatif dans le scientifique que la science doit se résumer à cet aspect (Corcuff, 2001, p.183). C'est pourquoi la neutralité du savant consiste au fait de ne pas imposer ses valeurs lors de son analyse scientifique, bien que ces dernières puissent s'y glisser (Weber, Kalinowski, 2005).

De toute façon, « le chercheur en sciences sociales n'a pas la possibilité de s'extraire de la réalité qu'il étudie » (Charlier, Van Campenhoudt, 2014, p.27) puisqu'il est « nécessairement impliqué dans son objet » (Charlier, Moens, 2006, p.7). Ainsi, la position dans laquelle je me trouve est donc très loin d'être singulière dans le vaste océan des sciences humaines et sociales pour parler comme Gottfried W. Leibniz (Bourton, 2017a). De ce fait, j'ai réalisé ma propre socio-analyse (*cf.* partie V) pour objectiver le plus possible ma subjectivité (Bourdieu, 2003b). C'est d'ailleurs pour cela que je lui ai consacré une partie à part entière, en dehors de ma méthodologie. En effet, j'ai voulu réaliser un retour *a posteriori* le plus exhaustif possible sur ma recherche *in extenso* (méthode, interprétations des résultats...).

De surcroît, mon mémoire possède un avantage non négligeable en mettant à contribution mes expériences personnelles au sein de mon travail sociologique (Wright Mills, 2006, p.200). En réalisant ce dernier sur un monde social inconnu à la recherche sociologique (*ibid.*, p.209), à savoir celui des « Masabériens », j'ai rendu visible un monde invisible à la connaissance sociologique. En effet, la probabilité qu'un chercheur en sciences sociales choisisse comme terrain cette ASBL, et surtout qu'il puisse y faire son enquête comme j'ai pu la faire semble assez faible.

Mon second questionnement éthique porte sur l'anonymat. Ce dernier « doit absolument être garanti à la personne, comme le médecin garantit le secret médical », précise Jean-Claude Kaufmann (2014, p.52). Or, cet impératif déontologique ne peut pas toujours être assuré en fonction du sujet (Roux, 2010) et c'est effectivement mon cas. Il n'existe qu'une seule ASBL Masaber à Leval-Trahegnies. Une solution pouvait être de changer le nom de l'ASBL, du village, ainsi que le prénom des bénévoles qui y travaillent. Cependant, cela impliquerait de biaiser mon enquête, en déformant le contexte socio-historique, le profil de mes enquêtés, *etc.*, mais dans quel but ? Pour protéger mes interlocuteurs ? Mais de quoi ?

Je n'ai pas voulu prendre cette décision de mon propre chef. Après tout, le domaine de l'éthique est celui du dialogue (Malherbe, 1997). C'est pour cette raison que j'ai discuté de cette convention déontologique avec chacun de mes interlocuteurs. La présidente n'a pas voulu que je trouve un pseudonyme pour l'ASBL Masaber, ni que je change quoi que ce soit sur les données contextuelles. Pour elle et son mari, ils ne font rien de mal. De plus, ils sont déjà passés à la télévision au niveau national sur la chaîne RTL TVI dans l'émission de Laurent Haulotte « Vous êtes formidables ! » en 1998. Plus proche encore, en février 2017, l'émission du « Septante et un », a accueilli Laurent Devin, le bourgmestre de Binche, qui participait afin de verser son gain à l'ASBL Masaber (La Nouvelle Gazette, 16/02/2017). En outre, ils sont déjà parus à maintes reprises dans la presse écrite (*cf.* bibliographie 2.), de sorte qu'il serait inopportun de leur donner un anonymat, vu leur réputation locale et régionale.

Quant aux bénévoles, ils m'ont également tous avoué, sans aucune exception, que ça ne les dérangeait pas de parler en leur personne, bien au contraire. Ils estiment qu'ils n'ont rien à cacher. Toutefois, nous nous sommes mis d'accord sur le fait de ne pas publier l'entièreté de leur entretien ni leur nom de famille. J'ai donc donné un accès restreint à mes entretiens et nommé mes interviewés par leur prénom. *In fine*, le dogme de l'anonymat peut être relativisé en fonction de la situation d'enquête (Neveu, 2006, p.71). Il peut parfois mener à un non-sens (*ibid.*, p.73) comme dans mon cas. De plus, le fait de laisser aux personnes leur véritable identité permet de rendre hommage à ces dernières.

Mon dernier questionnement éthique porte sur la publication de mon mémoire et la lecture que les Masabériens vont en faire. Vu que j'ai agi « en position déclarée » (Derèze, 2009, p.82), je leur ai expliqué le cadre de ma recherche. Ils ont d'ailleurs tous accepté d'y participer. J'aurai donc des comptes à leur rendre si ces derniers veulent lire mon mémoire (*ibid.* p.207). Nonobstant, il est bien connu que les participants à la recherche en sciences sociales n'accordent pas beaucoup d'intérêt aux résultats des enquêtes auxquelles ils ont participé (Vassy, Keller, 2008, p.135). En effet, hormis la présidente de l'ASBL et son mari, personne n'a montré un grand intérêt quant au suivi de mon enquête.

Néanmoins, je ne suis pas à l'abri que certains Masabériens, excepté mes grands-parents, veuillent lire mon mémoire. « Or, les enquêtés jugent souvent, en lisant des comptes rendus de recherche qui portent sur leur propre vie ou leurs activités, que les interprétations du chercheur ne correspondent pas à ce qu'ils vivent, qu'elles déforment la réalité telle qu'ils la connaissent et la perçoivent » (Lahire, 2005, p.44). Bien qu'il soit important de tenir compte de ce retour, ce n'est pas parce que ces derniers estiment que les interprétations du chercheur ne sont pas justes, qu'elles ne le sont pas sociologiquement (*ibid.*). En effet, les interprétations de l'enquêteur et celles des enquêtés ne se situent pas sur le même plan (Weber, 2008, p.144).

En revanche, je ne pense pas que, dans mon cas, mes interprétations pourraient *a priori* déranger les Masabériens. Par contre, certains risquent d'être un peu interpellés par le fait que « l'acte gratuit (...) n'existe pas » (Ferrand-Bechmann, 2000, p.81), ou que l'égoïsme, au même titre que l'altruisme, fait partie de l'acte bienveillant et du don (*ibid.*, p.66). Toutefois, le sociologue doit se tenir à « ce qui est », et non à « ce qui devrait être » (Lahire, 2005, p.359). Alors, même si ces propos dérangent, je les assume, car ils révèlent le monde tel qu'il fonctionne.

En outre, mon travail ethnographique possède deux faces : l'une scientifique, l'autre publique (Weber, 2008, pp.145-146). Ainsi, mon mémoire s'inscrit dans deux types de sociologie : une « sociologie académique » et une « sociologie publique organique » (Burawoy, 2005, p.132). La première est destinée au public académique de l'UCL (promotrice...). L'autre est tournée vers un public bien précis, à savoir les

« Masabériens ». Il faut donc que j'oriente socialement mon écriture pour ces deux groupes différents, qui ont des attentes diverses envers ma recherche (Lemieux, 2012, p.381). J'ai essayé de rendre compte le mieux possible des résultats de mon enquête de façon claire, concise et cohérente, afin que tous s'y retrouvent. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai autant développé ma contextualisation (*cf.* annexe II), car c'est sans doute cette partie qui intéressera les Masabériens.

Pour conclure cette partie, je terminerai sur le fait qu'il est inopportun pour les sciences de vouloir professionnaliser, voire codifier l'éthique (Lecourt, 2009). En effet, il est impossible d'élaborer des « canons éthiques » valables pour toutes les recherches en sciences sociales (Becker, 1964, p.60). C'est ce que j'ai essayé de démontrer avec le cas de l'impératif déontologique de l'anonymat, qui n'est pas applicable, voire parfois non souhaitable, dans toutes les enquêtes de terrain (Neveu, 2006). *In fine*, chaque situation d'enquête doit poser des questions éthiques, et non être soumise à des impératifs catégoriques sans aucune réflexion (Roux, 2010). Ma méthodologie étant terminée, je vais exposer la présentation de mes résultats puisque, pour rappel (*cf.* introduction), la contextualisation de mon terrain se situe en annexe II pour des questions de limites.

### **III. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

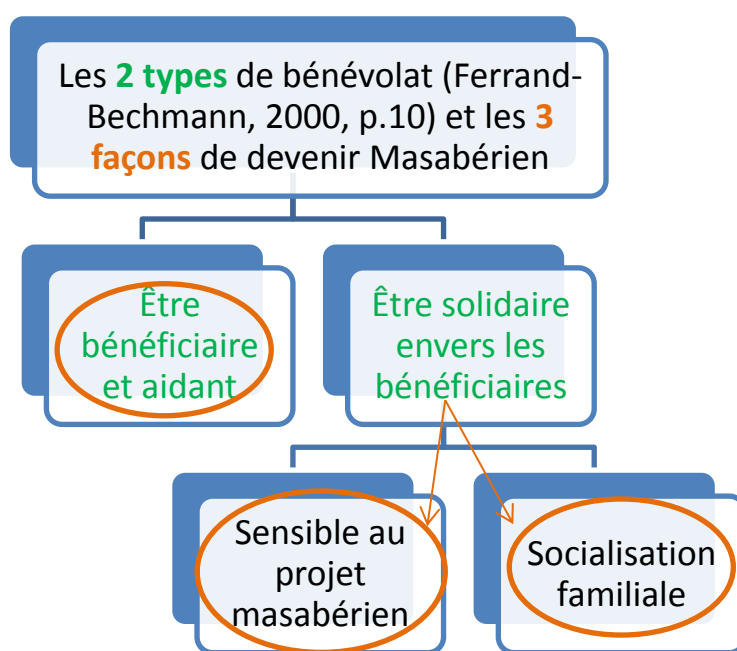
« Le sociologue s'efforce de remplacer la diversité et la confusion du réel par un ensemble cohérent et rationnel » (Schnapper, 2012, p.291).

Dans cette partie, je vais présenter les « construits » (Bachelard, 2000, p. 16) que j'ai obtenus à travers mes entretiens compréhensifs et mes observations *in situ* du jeudi matin. Tout d'abord, il est important de noter que je n'ai essuyé aucun refus de la part des divers bénévoles pour les entretiens. Ceci est certainement dû à la fois à ma position de petit-fils de Colette et Roger (pour ceux qui me connaissaient moins ou pas du tout), et à ma familiarité avec les bénévoles du jeudi matin. Toutefois, il y a aussi le fait qu'ils ont sans aucun doute ressenti de l'empathie renversée (Gallenga, 2008) à mon égard. Ils m'ont alors fait don de leur temps. Cette explication n'est pas incompatible avec la position de Murray L. Wax (1980) car, pour cet anthropologue, une enquête de terrain se fait sur la logique du don et du contre-don.

Ainsi, avec le recul, j'ai eu envie de tout analyser et de tout savoir sur mon enquête de terrain, mais ce n'est pas possible, voire non souhaitable (Becker, 2002, p.129). C'est pourquoi j'ai centré mon analyse uniquement sur l'objet de ma problématique, à savoir les raisons qui ont poussé mes interviewés à devenir bénévoles à l'ASBL Masaber. Pour ce faire, dans leur entretien respectif, j'ai suivi la « ficelle » d'Howard S. Becker (2002, p.105) en ne leur demandant pas « pourquoi » ils sont devenus bénévoles, mais « comment ». Au moins, ils ne se sont pas sentis obligés de justifier leur engagement mais ils me l'ont tous expliqué avec leurs mots. Toutefois, je ne me suis pas privé de l'utilisation du « pourquoi » (*ibid.*, p.108) lorsque je devais demander plus de précisions sur les raisons de cet engagement. Comme les portraits des bénévoles se trouvent en annexe II.4, je ne développerai pas leur profil dans cette partie.

Pour commencer mes analyses, j'ai pu remarquer qu'il existe trois façons de devenir Masabérien. La première consiste à être à la fois bénéficiaire et aidant. Cette façon rentre dans le type de l'« entraide par soi et pour soi » identifié par Dan Ferrand-Bechmann (2011, p.23). Par exemple, Michel, Danielle et Christian I aident des personnes avec qui ils partagent les mêmes problèmes. Ensuite, j'ai rencontré le

deuxième type de bénévolat mis en avant par la sociologue française puisqu'il y a des Masabériens qui sont solidaires avec les bénéficiaires alors qu'eux ne le sont pas (Ferrand-Bechmann, 2000, p.10). Néanmoins, ce type de bénévolat se divise en deux. Il y a ceux qui sont là parce qu'ils ont été sensibles au projet masabérien *sui generis* (Colette, Roger, Claudine, Mireille, Annie, Évelyne). C'est la deuxième façon de devenir Masabérien. Enfin, la troisième façon, c'est être solidaire par socialisation familiale (Max et Christian II).



Nonobstant, pour être tout à fait précis, il faut également tenir compte de la socialisation par groupe de pair. En effet, bien que je n'ai pas observé cela pendant la durée mon enquête, cette socialisation est bien présente dans l'histoire de l'ASBL. Par exemple, « Capitaine » (surnom donné à un ancien bénévole) est venu aider son ami Michel pendant des années avant d'arrêter brusquement sur un coup de tête. Après cette précision, je vais commencer par présenter le cas des bénéficiaires-aidants.

Pour expliquer le cas de Michel, Christian I et Danielle, ce sont des difficultés socio-économiques et une carrière professionnelle marquée par des désillusions qui sont responsables de leur venue en tant que bénéficiaires à Masaber. Michel a exercé de bien nombreux métiers. Toutefois, il a finalement atterri à Leval-Trahegnies après avoir dû mettre un terme à une carrière professionnelle précaire. Grâce à Mireille et son amie Martine, il est allé à Masaber avec son copain Jacques, qui était lui-même

bénéficiaire. Étant un peu invalide, il a tout de même proposé ses services à la présidente afin de s'occuper. Ainsi, le fait que Masaber soit proche de sa résidence lui a permis de devenir bénévole à plein temps, pratique qu'il n'avait jamais exercée auparavant. Il est d'ailleurs l'un des membres les plus acharnés de l'ASBL.

- [Michel :] « Et alors en plus, en, ça me fait du bien parce que je sors de chez moi, hein, j'ai du contact et tout et alors, maintenant moi, euh, ça passe mon temps quoi, ça passe mon temps.
- *Hum, qu'est-ce que, qu'est-ce que représente l'ASBL pour toi ?*
- [Michel :] « Bhe beaucoup de choses parce que de un, j'ai plus de contacts (...). De deux, je suis quand même un peu, entre guillemets, responsables, hein que ce soit pour aller chercher des marchandises, euh, comment, faire des brocantes, euh, donc, euh, m'occuper du surgelé, tout ça, donc, euh, j'ai quand même une chose, euh, on va dire entre guillemets important quoi ».

Ainsi, Michel est très heureux à Masaber, même si son expérience bénévole de plus de 12 ans (il ne sait plus la durée précise, voir portrait annexe II.4) n'est pas exemptée de conflits ou de tracas. En effet, il déplore par exemple le manque de reconnaissance des bénéficiaires envers l'équipe masabérienne. Il s'est déjà disputé avec certains à cause de cela. Toutefois, pour Christian II et Mireille, si Michel n'avait plus Masaber comme activité, il ne vivrait plus. Cette affirmation explique qu'il soit un bénévole infatigable malgré son état de santé fragile.

Quant à Christian I, c'est aussi un bénéficiaire au départ. Il venait tous les jeudis avec son ami Jean-Luc. Une fois, il a rendu service au couple fondateur et cela fait maintenant plus de 12 ans qu'il est Masabérien.

- [Christian I :] « Colette m'a demandé, vu qu'elle savait que j'avais, j'avais accès à une camionnette, dans la famille... Elle m'a demandé d'aller chercher les marchandises, si je pouvais y aller. Donc, j'y suis allé. Mais, pouah...en étant sur place, qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai donné un coup de main. Et j'y suis toujours ».

Toutefois, bien que Christian I soit un bénévole régulier, il n'a pas autant besoin de Masaber que Michel. En effet, il centre toute son expérience du bénévolat autour du plaisir. C'est pourquoi il ne veut pas de responsabilités comme Michel ou Christian II. Ainsi, au moment où cela ne lui fournira plus du bien-être, il arrêtera. Cependant, ce n'est pas encore inscrit dans son agenda car ça lui plait de venir voir ses copains du jeudi matin. Pour terminer le cas des bénéficiaires, Danielle est

arrivée à Masaber à cause d'une longue période de chômage. Elle avait repris des études en cours du soir pour devenir aide-soignante mais elle n'arrivait plus à joindre les deux bouts. C'est la raison pour laquelle elle a un jour franchi les portes de l'ASBL levalloise.

- [Danielle :] « Donc, euh... J'étais pas fière de venir mais bon, vu que je me suis dit... comme... je... donc je suis venue. Donc, par après, vu que je travaille pour les ALE, on m'a proposé de venir, donc je suis venue et c'est comme ça que c'est venu. J'ai posé la question à Colette s'il fallait de l'aide et elle a dit « pas de soucis » et voilà. C'est... Je suis arrivée ici, donner de... l'aide aux gens ».

À la fin du mois de septembre, *id est* au moment où j'ai atteint la saturation, Danielle ne venait plus aider car elle avait trouvé un emploi suite au décrochage de son diplôme en mi-septembre. Elle est restée à peu près un an à l'ASBL et son expérience active lui a permis de faire du bénévolat pour la première fois de sa vie. Elle était d'ailleurs très triste de devoir arrêter de venir aider le jeudi. *In fine*, la « seconde carrière bénévole » (Simonet, 2010, pp.35-51) de Michel, Christian I et Danielle a permis à ces derniers non seulement de se sentir utiles mais aussi d'exercer une activité sociale régulière. Toutefois, Danielle a dû arrêter son action bénévole puisqu'elle a trouvé un travail à la fin du mois de septembre 2017.

Je vais exposer la seconde façon de devenir bénévole à Masaber, qui est directement liée à la sensibilité au projet masabérien. C'est dans cette catégorie que Colette et Roger se retrouvent puisqu'ils sont les deux fondateurs de l'ASBL Masaber, ce qui fait d'eux automatiquement des bénévoles infatigables. Ayant connu eux-mêmes la « misère », ils n'ont pas voulu faire abstraction du passé en se reposant sur leur laurier parce qu'ils s'en étaient sortis. En effet, ils ont voulu créer cette ASBL afin de venir en aide à d'autres démunis. Toutefois, le bénévolat fait partie de leur vie, de sorte qu'ils avaient déjà une carrière de bénévole remplie avant de commencer. *In fine*, le projet masabérien, et *a fortiori* cette volonté de vouloir aider des démunis malgré ce qu'ils ont subi, est admiré par tous les bénévoles que j'ai interrogés.

- [Claudine :] « Dieu sait si cette enfance a été rude et, pour l'un et pour l'autre, tes deux grands-parents. Mais ils avaient des enfants, ils auraient pu dire : « Bon, on va essayer de vivre pour nous, rien que pour nous ». Et là, ils réalisent quelque chose que d'autres, avec beaucoup plus de

possibilités au départ chez eux pour le faire, ne l'ont pas fait. Donc, c'est ça qui est extraordinaire, hein ? C'est ça qui est extraordinaire... ».

Bref, Colette et Roger ont été du côté de la pauvreté et maintenant, ils se trouvent du côté de ceux qui donnent aux démunis. Ils n'ont pas oublié par où ils sont passés et ils ont voulu fonder cette ASBL car, eux, ils auraient bien voulu qu'elle existe durant leurs moments difficiles.

- [Colette :] « Parce que des moments difficiles, il y en a toujours, surtout quand on est plus jeunes et nous en avons connus chacun à notre tour, en nous disant que si Masaber avait existé, nous aurions peut-être été contents d'y aller donc c'est pour cette raison que ça a pris tellement d'importance à nos yeux ».

Annie est devenue bénévole à Masaber grâce à un échange téléphonique avec Colette. En effet, cette dernière l'a appelée pour lui expliquer son intention d'ouvrir un vestiaire. Or, vu qu'Annie donnait déjà des vêtements dans le cadre de son travail à l'ONE, elle a accepté d'aider le couple levallois.

- [Annie :] « Bon, quand ta grand-mère a commencé, elle m'a téléphoné un jour après-midi, un mercredi vers 1h, disant : « Voilà madame, j'ai eu votre adresse par je sais plus qui, (...), je désirais faire du bénévolat » ; mais elle, ce qu'elle voulait faire au départ, c'était un vestiaire.
- *Oui, c'est ça.*
- [Annie :] « Hum, « Est-ce que vous êtes d'accord pour m'aider ? ». Moi, j'ai sauté sur l'occasion parce que, (rire) oui, j'avais toujours des sacs qui traînaient dans l'auto mais jamais très bien triés parce que je, je ne pouvais pas...j'avais trop de chose à faire donc, je donnais parfois trop à des gens, parfois pas assez. Et c'est comme ça que nous avons commencé et que j'ai été une des pionnières de Masaber ».

Toutefois, en retour, Colette a demandé d'avoir une personne de l'ONE qui vienne en bénévole. Annie a accepté la requête de la présidente de Masaber et cette collaboration dure depuis plus de 25 ans. Elle a donc développé sa carrière bénévole de manière parallèle à sa carrière professionnelle (Simonet, 2010, pp.36-51) et depuis qu'elle est pensionnée, elle vient tous les jeudis après-midi à l'ASBL. De ce fait, elle est l'une des bénévoles infatigables de Masaber. De plus, sa participation au projet masabérien est due également à une longue pratique bénévole, puisqu'Annie a aussi fait du bénévolat pour UNICEF Binche, pour les femmes socialistes et pour une autre ASBL dont elle a oublié le nom.

Puis, Claudine est une ancienne professeure de religion qui a été sensibilisée au bénévolat dès sa plus tendre enfance par sa famille. Elle estime que son choix de métier a été influencé par cette socialisation au bénévolat.

- [Claudine :] « Fin', toutes ces choses-là ont fait que, humainement, j'étais interpellée par ceux qui m'entouraient. Mais alors, c'est vrai que le fait d'avoir été prof de religion, d'avoir fait une recherche dans ce sens-là, bon, ben, ça a influencé, euh, mon côté, euh, disons attentif aux autres ».

C'est en venant accompagner une femme de son village qui connaissait de graves difficultés financières et sociales qu'elle est venue aider à Masaber. En patientant dans la salle d'attente, elle a été choquée par la misère qui lui faisait face. Derrière l'indignation à laquelle elle était confrontée, un sentiment d'admiration naissait envers les bénévoles et c'est de cette même admiration qui l'a poussée à devenir une Masabérienne active en 2003 lorsqu'elle fut pensionnée. En effet, elle culpabilisait de son bonheur en voyant le malheur que connaissaient tant de personnes. De plus, elle trouve que faire du bénévolat permet d'aider des personnes mais qu'on reçoit également en retour.

Toutefois, cette volonté de faire du bénévolat n'est pas sans passé. Elle a accueilli une jeune orpheline pendant 14 ans chez elle. Grâce à ce soutien, cette dernière a pu faire des études d'infirmière et s'émanciper. De plus, elle a œuvré pour « l'association des bons pasteurs » à Mons (elle ne sait plus pendant combien de temps). *In fine*, elle a elle-même sensibilisé ses enfants et ses petits-enfants au bénévolat, au point que ses deux petites-filles de moins de 10 ans sont déjà venues aider à l'ASBL. De surcroît, elle n'hésite pas à faire la publicité de Masaber auprès de son entourage, ce qui a notamment permis de récolter des dons.

Quant à Évelyne, c'est une Masabérienne particulière. En effet, elle a toujours voulu faire du bénévolat durant sa vie. Elle m'a expliqué qu'elle était interpellée par le fait qu'il manquait des bénévoles. Toutefois, son mari était militaire en Allemagne, elle n'a donc jamais eu l'occasion d'en faire avant la pension de ce dernier. Une fois revenue en Belgique, elle a fait du bénévolat pour ALTEO avec son mari et c'est grâce à cela qu'elle va devenir une Masabérienne.

- [Évelyne :] « Mon mari, lui, conduisait les personnes dans les hôpitaux et moi, j'étais à la permanence téléphonique. Et, mon mari est allé conduire une dame, qui lui a dit qu'elle travaillait pour Masaber et qu'elle tricotait. Lui, il m'a mis en rapport avec cette dame-là et comme j'adore le tricot, ben, la boucle est bouclée, ça... De là, je me suis mise à tricoter pour, euh, Masaber ».
- *Et donc, comment êtes-vous devenue bénévole, à l'ASBL ?*
- [Évelyne :] « Hey ! Chaque année, euh, le dernier weekend, jeudi de novembre, la dame apportait ses tricots. Moi aussi. Elle achetait des bonbons pour les enfants de Masaber. On est entré dans le jeu : mon mari et moi, on a acheté aussi. Bon, c'est-à-dire que l'année dernière, au mois de novembre, je suis venue toute seule (parle avec émotion). Bon, Colette a demandé : « comment ça se fait que vous êtes toute seule ? D'habitude... ». Je dis : « Berta ne sait plus se déplacer, donc j'ai pris pour elle. Et mon mari est décédé en janvier. (léger silence) Donc, j'ai voulu quand même continuer ». Et au moment de partir, elle m'a dit : « ben, vous ne voulez pas venir le jeudi ? ». Et moi, ça faisait bien deux ans que j'avais dit à mon mari mais je n'ai pas osé le demander. Autrement dit, il y aurait deux ans en plus, bien sûr, fin', s'il y avait eu besoin de moi, bien sûr ».

Depuis, Évelyne est très heureuse de venir à Masaber le jeudi matin, et l'après-midi quand il le faut, depuis moins d'un an. Toutefois, elle faisait déjà partie de la famille masabérienne depuis plus de 8 ans grâce à ses tricots, ce qui fait d'elle une bénévole active de l'ASBL. De plus, elle reconnaît que son activité lui fournit un bien fou, car ça lui fait plaisir d'aider des personnes.

Mireille est la dernière bénévole de cette catégorie. Sa carrière masabérienne dure depuis 20 ans grâce à un petit article dans le journal mais aussi à cause d'un événement qu'elle vivait très mal dans sa vie affective.

- [Mireille :] « Donc, quand je me suis sentie déboussolée, fin', ça c'est le problème du divorce, mais je travaillais heureusement, je me suis dit : « Il faut que je trouve quelque chose pour mes idées ». Et comme pour moi, un divorce est un échec, je vivais avec un échec. Je dis : « Il faut trouver une valeur ! ».
- *Hum hum.*
- [Mireille :] « J'ai cherché dans les petits journaux : « Si vous avez faim, si vous avez froid, Masaber vous tend la main », un truc ainsi ! (...). Et j'ai téléphoné... mais Roger (...) et Colette étaient partis en Grèce, je crois... »
- *Ah oui, c'est vrai.*
- [Mireille :] « Alors, j'ai eu quelqu'un au téléphone, peut-être Éric... peut-être et qui m'a dit : « Écoutez, si cela vous intéresse, revenez à telle date ». C'est comme ça que je suis venue ici, et j'ai dit : « Voilà, j'ai pas froid, j'ai pas faim mais, eeuuhh (rire), mais je voudrai faire quelque chose, quoi ». C'est comme ça que ça a commencé. Parce que je voulais

(a du mal à parler)... la valeur ! C'est la, la chose principale. Voilà, la valeur, et j'ai trouvé... ça allait mieux après (sourit) ».

Ainsi, le salaire symbolique qu'elle retirait de son engagement bénévole à Masaber lui a permis de « trouver un sens à son action et parfois à son identité et des valorisations personnelles » (Ferrand-Bechmann, 2000, p.2). De ce fait, son bénévolat est marqué par le plaisir de donner et aussi de recevoir. Même si elle ressent un peu de lassitude à sa pratique et qu'elle pointe, comme Michel, un manque de reconnaissance des bénéficiaires, elle reste l'une des plus anciennes et une des plus infatigables masabériennes. Il est à noter que si Jackie était encore vivant, il ferait aussi partie de cette catégorie de bénévole sensible au projet masabérien *sui generis*.

Pour rappel, la troisième façon de devenir bénévole à Masaber est par socialisation familiale. Cette dernière n'exclut en aucun cas la sensibilité au projet masabérien, comme cette sensibilité n'exclut en aucun cas la socialisation (des pairs...). Toutefois, ce n'est pas elle qui est la cause première du bénévolat à l'ASBL levalloise. C'est bien le cas de Max et de Christian II, mais cela concerne aussi toutes les personnes qui sont venues aider à l'ASBL Masaber grâce à un membre de leur famille (enfants et petits-enfants). D'ailleurs, Irène et Christian Vano (surnom) se seraient trouvés dans cette catégorie s'ils étaient encore présents.

Ce qui est intéressant pour Max, c'est qu'il n'estime pas être devenu un bénévole. D'ailleurs, il ne se souvient pas à quand remonte son engagement. D'après ses souvenirs, c'est quand il était âgé de plus ou moins 13 ans. En effet, les raisons qui l'ont poussé à venir étaient surtout dues au fait de vouloir aider ses grands-parents lorsqu'il avait du temps libre.

- [Max :] « C'est... je dirais pas que je suis devenu bénévole, je suis simplement un... petit-fils qui a eu envie à un moment donné de soulager ses grands-parents. Soulager ses grands-parents passait par le fait de... les aider et... ils avaient une association et donc j'ai décidé un jour, je ne sais même plus comment, quand je suis rentré à Masaber exactement, je me rappelle qu'ils m'en avaient parlé, qu'ils m'avaient demandé une fois si ça m'intéressait et tout, par curiosité j'ai dit oui et puis c'était pour les soulager, euh, étant donné qu'ils ne sont plus tous jeunes non plus et c'est vrai que faire des colis alimentaires, soulever des briques de lait et, et recevoir des, des, des grosses palettes avec des colis alimentaires de, de la banque alimentaire, justement, c'est pas quelque chose de... de simple à

porter, à transporter ou autre et donc c'était plus dans... dans ce but-là que... que j'ai découvert Masaber, euh, pour la première fois. Après, euh, l'envie revient aussi du... Il y a l'envie d'aider, ça je vais pas le... le nier, (...) on veut aider le prochain ou autre, mais ce qui fait surtout que, que Masaber marche, je crois que c'est l'ambiance, il y aurait pas l'ambiance, il y aurait pas de... de soutien, il y aurait pas une équipe, (...) la présidente le disait encore,(...), elle est présidente pour tout ce qui est administratif et tout mais tout le monde se parle de la même manière, il y a pas de hiérarchie, pas d'ordre, on demande toujours si les gens veulent bien faire les choses ou autre et ça se fait justement dans une ambiance qui est relax, détendue, ça fait qu'au final, j'ai, jamais été à Masaber avec des, des pieds de plomb (...), je vais plutôt dans l'envie de, de rigoler, de passer un bon moment, de (...) voir des gens que j'apprécie et en même temps, on se dit que, que ce qu'on fait bhe on rend service à d'autres en faisant ça et donc c'est là où l'expérience, euh, bénévole prend son sens ».

*In fine*, Max est un bénévole occasionnel (Ferrand-Bechmann, 2000, p.49) qui vient passer un bon moment avec les Masabériens quand il a le temps (congés, *etc.*). De plus, ça lui permet d'aider ses grands-parents, tout en faisant profiter son action aux bénéficiaires de Masaber. Bref, son expérience bénévole lui a permis de développer un sentiment d'utilité. Toutefois, il est très choqué parfois du manque de reconnaissance de certains protégés.

Enfin, Christian II est aussi devenu bénévole grâce à un membre de sa famille, à savoir sa sœur Claudine. Il venait de prendre sa pension et, ayant toujours été très actif, il voulait trouver une activité utile pour occuper ses vieux jours. Une fois, il a entendu sa sœur parler de Masaber et il lui a demandé s'il pouvait l'accompagner un jeudi. Depuis, c'est un véritable mordru du bénévolat, d'après Colette. Toutefois, cette dévotion n'est pas sans passé. Comme Claudine, Christian II a été baigné dans le bénévolat dans son univers familial.

De plus, Christian II a été frappé par l'histoire de mes grands-parents et du projet masabérien. Il admire véritablement le couple levallois et c'est pourquoi il est très heureux de pouvoir soutenir un tel projet. Avec Michel, Christian II est l'un de bénévoles les plus actifs de l'ASBL. *A contrario* de sa sœur, il ne parle pas de Masaber dans son entourage et son bénévolat n'est pas marqué par l'altruisme mais par l'égoïsme et la recherche de son propre intérêt (*e.g.* s'occuper utilement, bien-être, satisfaction personnelle).

- [Christian II :] « Non, je n'ai, je n'ai pas besoin d'en parler ça ne me dit rien, ça me dit rien d'en parler, (...), je dis « je viens chez Masaber », mais j'explique pas, j'explique pas, j'ai pas besoin d'expliquer, ça ne, ça ne, ça a pas de place quoi, je le fais pour moi, je, je te le disais tantôt, je le fais pour moi, c'est vraiment la totale pour moi, je suis égoïste, je le fais pour me faire plaisir (rire), ça c'est égoïste, c'est ainsi. Non, je n'en parle pas, je, je rentre chez moi ou par exemple, il m'arrive de, de, à un moment Michel me téléphone que je suis à la table hein, ou, euh, je décroche, je me déplace un peu, je dis « ok, bhe, c'est super Michel, bhe, écoute, comme on a dit, demain à 8h », je n'en parle pas, je n'ai pas besoin, je, je dis c'est mon plaisir, c'est pas à partager ».

Ainsi, cette justification fait de Christian II un bénévole assez singulier. De milieu fortuné et ayant été chef de deux entreprises, cela ne l'empêche pas de prendre du plaisir en travaillant bénévolement à Masaber sous l'égide de Colette et Roger. D'ailleurs, il est devenu en moins de deux ans l'un des Masabériens les plus acharnés de l'équipe du jeudi, au point d'être presque irremplaçable.

*In fine*, j'ai pu constater que l'engagement associatif « est à des divers degrés le fruit de socialisation familiale, d'un enracinement territorial, d'une appartenance religieuse, de préférences idéologiques » (Barthélémy, 2004, p.107). C'est sans doute pour cela qu'à Masaber, les bénévoles « se recrutent dans toutes les couches sociales » (Ferrand-Bechmann, 1992, p.12). Par exemple, une personne comme Christian II ayant exercé une profession libérale et faisant partie de l'« ancienne classe moyenne supérieure » (Chavel, 2001, pp.334-335) côtoie autant des individus des « nouvelles classes moyennes intermédiaires », comme Annie, que de la « classe populaire » (*ibid.*), comme Michel, Christian I et Danielle. Ce mélange de classe est une des caractéristiques de l'ambiance et de l'esprit Masaber. D'ailleurs, s'il y a bien une chose sur laquelle Colette et Roger ont toujours insisté, c'est l'égalité entre les bénévoles. Ainsi, ils sont tous sur le même pied au sein de l'ASBL levalloise. Alors, même s'ils ont des profils très divers (Demoustier, 2002, p.105) et remplis de contradictions (Ferrand-Bechmann, 2000, p.36), ils sont avant tout des Masabériens.

Après toutes ces interviews, j'ai pu repérer l'existence d'une sorte d'« effet Masaber » qui fait que les bénévoles s'y plaisent et y restent (certains sont quand même là depuis plus de 20 ans). De plus, ils parlent de Masaber comme d'une seconde famille et cet esprit est dû au couple fondateur de l'ASBL (*cf.* annexe II). Aucun de mes interviewés ne m'a parlé de Masaber en terme négatif. Certes,

certain, comme Michel et Mireille, ont critiqué quelques points mais cela ne les empêche pas de porter l'ASBL levalloise dans leur cœur. Enfin, j'ai pu constater à quel point mon échantillon est âgé puisque la moyenne d'âge est de 65 ans (seul Max a moins de 30 ans). Les dires de Mireille se vérifient donc bien : seules les personnes disposant du temps peuvent faire du bénévolat de manière active. C'est pourquoi il y a beaucoup de retraités et de pré-retraités dans la vie associative (Ferrand-Bechmann, 1992, p.19). Pour résumer mes analyses, j'ai dressé un tableau récapitulatif reprenant les points-clés. Pour rappel, les profils complets se situent en annexe II.4. Dans la prochaine partie, je vais interpréter mes résultats.

<b>Profil des bénévoles</b>	<b>Carrière masabérienne</b>	<b>Raisons invoquées pour expliquer leur bénévolat</b>	<b>Façon dont il est devenu masabérien</b>
Michel (60 ans). Bénévole infatigable.	+/- 12 ans (plus de 14 ans par rapport aux propos des autres bénévoles à son sujet).	Se sentir utile ; aider les bénévoles ; passer du temps ; réaliser une carrière qu'il n'a jamais eu avec sa carrière professionnelle ; satisfaction personnelle.	Bénéficiaire aidant.
Christian I (69 ans). Bénévole actif.	Entre 12 et 14 ans (il ne sait plus précisément).	Aider les bénévoles ; se faire plaisir.	<i>Idem.</i>
Danielle (52 ans). Bénévole active (avant de retravailler).	1 an.	Aider les bénévoles ; se sentir utile	<i>Idem.</i>
Colette (74 ans). Bénévole infatigable. Fondatrice de l'ASBL Masaber.	Plus de 25 ans.	Combattre la misère ; altruisme ; satisfaction personnelle ; envie de donner.	Bénévole solidaire qui a été sensible au projet masabérien <i>sui generis</i> .

Roger (80 ans). Bénévole infatigable. Co-fondateur et trésorier de l'ASBL Masaber.	Plus de 25 ans.	Combattre la misère ; altruisme ; satisfaction personnelle ; envie de donner.	<i>Idem.</i>
Annie (69 ans). Bénévole infatigable.	Plus de 25 ans.	Soutenir le projet masabérien ; envie de donner son temps aux démunis afin d'apaiser sa conscience ; altruisme.	<i>Idem.</i>
Claudine (73 ans). Bénévole active.	14 ans.	Altruisme ; satisfaction personnelle ; envie de donner.	<i>Idem.</i>
Évelyne (70 ans). Bénévole active.	8 ans (avec les tricots).	Altruisme ; satisfaction personnelle.	<i>Idem.</i>
Mireille (71 ans). Bénévole infatigable.	Plus de 20 ans.	Altruisme ; satisfaction personnelle ; envie de donner ; ambiance Masaber.	<i>Idem.</i>
Max (26 ans). Bénévole occasionnel.	+/- 13 ans (il ne sait plus précisément).	Aider ses grands-parents ; Ambiance Masaber ; satisfaction personnelle ; sentiment d'utilité.	Solidarité envers les bénéficiaires par socialisation familiale.
Christian II (71 ans). Bénévole acharné.	Plus de 2 ans.	Plaisir ; intérêt ; égoïsme ; satisfaction personnelle ; s'occuper utilement.	<i>Idem.</i>

## IV. ANALYSE ET INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS

« [Une] chose est sûre : aucune enquête de terrain ni aucune base de données, quels que soient son étendue et son degré de précision, n'ont jamais engendré et n'engendreront jamais par elles-mêmes des connaissances sociologiques si elles ne sont pas conçues, guidées, suscitées, informées, alimentées par une imagination théorique » (Lahire, 2004, p. 121).

Dans cette partie figure l'analyse et l'interprétation des résultats que j'ai dressés ci-dessus afin de répondre à ma problématique. Pour rappel, je tenterai de monter en généralité en procédant par induction analytique (Becker, 2002, pp.301-325). Pour ce faire, je vais donc recourir aux outils épistémologiques que sont les paradigmes des sciences sociales. De plus, je retracerai « le chemin » par lequel je suis passé pour arriver à ma théorie finale afin de rendre compte du déroulement de mon raisonnement (Mach, 1908, p.229).

### 1. L'AGIR BÉNÉVOLE À LA LUMIÈRE DE L'INDIVIDUALISME MÉTHODOLOGIQUE

Pour rappel, il existe deux grands paradigmes en sciences sociales dans lesquels les différentes théories (théories du choix rationnel ; fonctionnalisme ; culturalisme...) s'initient, à savoir l'individualisme et l'holisme méthodologiques. Or, vu que j'ai pratiqué une sociologie compréhensive, c'est-à-dire que j'ai tenté de saisir le sens que les acteurs donnent à leurs actions (Boudon, Fillieule, 2012, p.41), j'ai mobilisé l'individualisme méthodologique. En effet, la méthode compréhensive correspond à la deuxième étape de ce paradigme (*ibid.*). La première étape consiste à expliquer un phénomène social comme « la résultante d'une *combinaison* ou d'une *agrégation* d'actions individuelles » (*ibid.*).

Dans mon cas, le bénévolat est bien un phénomène social qui est le résultat d'un ensemble d'actions effectuées par les Masabériens. Sans eux, Masaber n'existe

tout simplement pas, comme me l'a bien rappelé Colette. De ce fait, le paradigme de l'individualisme méthodologique est pertinent dans mon cas. Toutefois, au sein de ce dernier, une action se définit comme « un comportement rationnel, c'est-à-dire une conduite visant consciemment, délibérément à atteindre une fin » (*ibid.*, p.54). Vu que l'objectif de ce paradigme est de retrouver et rendre compte des raisons de l'action des acteurs, il est tout à fait en adéquation avec ma problématique. De plus, il est annoncé comme le seul paradigme pouvant prétendre à la généralité (Boudon, 2004). *In fine*, je peux faire l'hypothèse que *l'individualisme méthodologique peut expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle*. Je vais commencer mon test d'hypothèse en présentant rapidement la typologie des actions sociales.

Raymond Boudon (1992) a complété la typologie wébérienne de l'action rationnelle (*cf.* partie 1). Ce dernier distingue cinq types de rationalité selon lesquels une action peut être menée : 1) La rationalité de *type instrumentale* à visée utilitaire par rapport aux intérêts ou la théorie du choix rationnel ; 2) La rationalité de type *téléologique* ou la rationalité par rapport aux fins ; 3) La rationalité de type *axiologique* ou la rationalité par rapport aux valeurs ; 4) La rationalité de type *traditionnel* ou la rationalité par rapport à la tradition ; 5) La rationalité de type *cognitif* ou la rationalité par rapport à des croyances et des passions.

Ces cinq types de rationalité peuvent rendre compte des raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles. En effet, la rationalité de type axiologique peut expliquer en grande partie l'engagement de Claudine, d'Évelyne, de Colette, de Roger, de Max, d'Annie et de Mireille. L'action bénévole de Christian I et II, qui recherche le plaisir avant tout, peut être expliquée par la rationalité instrumentale. Quant à Michel et de Danielle, leur cas peut être expliqué par la rationalité téléologique, puisque leur bénévolat était le meilleur moyen de développer un sentiment d'utilité et de responsabilité.

*A fortiori*, « [comprendre] une action, c'est retrouver sa rationalité instrumentale » pour Raymond Boudon et Renaud Fillieule (2012, p.57). Une action n'est donc comprise et expliquée qu'au moment où l'on a pu démontrer à quelle fin l'acteur la destinait. Nonobstant, c'est une erreur de centrer toutes explications des

comportements individuels sur la raison, comme le rappelle très bien Antonio R. Damasio (1995). En effet, les émotions détiennent un rôle important dans l'action d'un individu (*ibid.*). Pourtant, Raymond Boudon (1992) tient compte de l'émotion dans l'agir social avec sa « rationalité cognitive ». De plus, il sait pertinemment bien que « les mécanismes de décision ne se réduisent pas à la logique et au calcul » (Boudon, 2012, p.21). Néanmoins, le primat qu'il donne à la recherche de l'intérêt fait qu'il n'appréhende la compréhension d'une action que sous l'angle de l'utilitarisme (Caillé, 2009, p.169). Or, considérer le bénévole comme un acteur qui « obéit implicitement à une rationalité de type instrumental ou utilitaire » (*ibid.*, p.54) semble assez réducteur, voire inadéquat.

Par exemple, Colette et Roger n'ont pas d'intérêt en soi de faire du bénévolat *a priori*. Ils ont réussi à se sortir de la pauvreté, ils auraient très bien pu passer leurs vieux jours paisiblement plutôt que de s'occuper d'une ASBL qui leur a demandé beaucoup et qui continue toujours à leur solliciter autant de temps, d'épuisement et de contraintes (physiques, intellectuelles...). Bref, s'ils avaient calculé tout ce que Masaber allait leur coûter, ils ne se seraient peut-être pas investis autant dans ce projet. Quant aux bénéficiaires aidants, ils n'ont pas d'intérêt proprement dit à faire du bénévolat. En effet, le paradoxe de l'action collective mis en avant par Mancur Olson (2011) est bien présent dans l'ASBL levalloise. Tous les bénéficiaires ont accès aux colis, même ceux qui n'aident pas. Alors, si l'on suit la théorie du choix rationnel, Michel, Christian I et Danielle n'ont aucun intérêt à aider les bénévoles. S'ils le font, ils perdent du temps pour rien. Alors pourquoi le font-ils ?

Enfin, ce paradigme réduit les acteurs bénévoles à des *homo economicus* ne cherchant que leur intérêt. Or, pour rappel, les raisons de faire du bénévolat ne peuvent se limiter aux motivations instrumentales puisqu'il y a aussi des motivations altruistes, sociales et de satisfaction personnelle (Ferrand-Bechmann, 2000, p.58). C'est pourquoi la théorie du choix rationnel à laquelle se rapporte la rationalité instrumentale ne peut pas expliquer certains phénomènes (Boudon, 2012, p.47) et, dans mon cas, le bénévolat.

Il est à noter que je ne tire pas à boulets rouges sur les cinq types de rationalité de Raymond Boudon (1992), bien du contraire. Je constate juste que

l'individualisme méthodologique, avec ses présupposés théoriques, est insuffisant pour expliquer l'engagement bénévole *in extenso*. D'ailleurs, comme l'avait déjà bien pointé Baruch Spinoza (2013, p.99) en 1677 : « Les hommes se croient libres lorsqu'ils pensent être libres et cette opinion consiste en cela qu'ils sont conscients de leurs actions, et ignorants des causes qui les déterminent ». Par exemple, Roger ne connaît pas la raison particulière pour laquelle il est bénévole, mais ça ne l'empêche pas de faire du bénévolat. Autre exemple avec Danielle, qui ne sait pas pourquoi elle a proposé son aide à Colette et Roger, mais elle l'a quand même fait.

- [Roger :] « On le fait, on le fait sans...nous, on ne se rend pas compte, c'est automatique, on est ainsi (...). On ne se dit pas « il faut faire ci, il faut faire ça », ça vient de vous-mêmes ».
- [Danielle :] « (Silence + réflexion) Quand je suis arrivée ici, j'ai vu que, euh...ici...il fallait de l'aide, donc, je me dis : « Bon, je vais me proposer. Si elle en a pas besoin, elle en a pas besoin ». Donc, euh...Mais aussi vite, on m'a contactée donc, j'ai dit « Ok, j'viendrai tous les jeudis matins comme... chercher les marchandises et s'il faut distribuer, il y aura pas de souci » ».

En somme, l'individualisme méthodologique permet d'éclairer certaines raisons qui poussent des individus à faire du bénévolat mais il ne permet pas de toutes les saisir. Son problème est qu'il n'appréhende l'action que sous le prisme de l'utilitarisme. De ce fait, il résume les ressorts de l'action uniquement à partir des stratégies conscientes mises en place par les acteurs sociaux et qui sont orientées vers la recherche de l'intérêt (Caillé, 2009, p.169). Ainsi, ce modèle de l'*homo economicus* ne résiste pas à l'empirie, puisqu'il omet le don de Colette, Roger, Claudine et Mireille, le désintéressement d'Annie, l'amour de Max à ses grands-parents, l'aide de Michel, Christian I et Danielle à l'équipe masabérienne... Bref, les valeurs bénévoles ne se résument pas uniquement à « la morale des marchands » (Mauss, 2012, p.213).

Pour conclure, ce test d'hypothèse est infirmé. Je ne peux donc pas monter en généralité avec ce paradigme. Pour combler les manques de ce dernier, je vais donc m'intéresser à son opposé théorique, c'est-à-dire à l'holisme méthodologique, qui permet de partir du « tout » pour connaître les différentes parties. Ce dernier postule que « la société constitue un tout qui surdétermine les éléments qui en font partie » et que « les caractéristiques [de cette dernière] ne peuvent donc être déduites des

caractéristiques de ses parties » (Van Campenhout, Marquis, 2014, p.336). Pour rappel, j'ai déjà expliqué dans ma problématique (cf. partie 1.4) en quoi le bénévolat possédait les caractéristiques du fait social de la tradition durkheimienne, *id est* un phénomène social qui existe en dehors des individus.

## 2. L'HOLISME MÉTHODOLOGIQUE : LA SOLUTION ?

Dans ce paradigme, les agents sociaux, par l'intermédiaire de la socialisation, intériorisent et reproduisent les normes de leur société, puisque les faits sociaux « consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir extérieur de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui » (Durkheim, 2010, p.102). Avec ce point de vue théorique, les bénévoles font du bénévolat parce que ce phénomène s'impose à eux. Il est à noter que cette contrainte pesant sur les individus est inconsciente puisque le bénévolat n'est pas contraint par définition (Ferrand-Bechmann, 1992, p.35). De ce fait, ce dernier pourrait expliquer les raisons de la pratique bénévole de Roger et Danielle alors qu'eux-mêmes n'ont pas d'explications à cette dernière. *In fine*, ce fait social exercerait sur eux et sur les autres bénévoles un pouvoir coercitif à travers leur habitus de manière inconsciente (Bourdieu, 2003a, p.141). *De facto*, vu que ce paradigme semble bel et bien combler les manques de son opposé théorique. Je peux faire l'hypothèse que *l'holisme méthodologique peut expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle.*

*Sic*, certains Masabériens ont développé un habitus bénévole notamment par leur socialisation familiale. C'est par exemple le cas de Max, Claudine, Christian II, Annie, Évelyne, Danielle, Colette et Roger qui ont intériorisé des pratiques bénévoles comme la solidarité et les ont reproduites en devenant eux-mêmes des bénévoles (Ferrand-Bechmann, 2000, p.58). Ils ont donc été conditionnés inconsciemment à le devenir à travers leur socialisation et leur éducation marquée par les valeurs chrétiennes. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils ont été sensibles au projet masabérien ou qu'ils ont apporté leur aide sans trop savoir pourquoi, comme dans le cas de Danielle. Vu que les motivations ressortent du domaine de l'inconscient (Muchielli, 2001), « les agents sociaux ont des « stratégies » qui n'ont

que très rarement pour principe une véritable intention stratégique » (Bourdieu, 1994, p.156).

*In fine*, l'holisme méthodologique semble être un bon candidat pour monter en généralité. En effet, vu que ce dernier ne part pas que des individus et du sens qu'ils donnent à leur action mais bien du « tout » (Van Campenhoudt, Marquis, 2014, p.336), il offre l'opportunité de saisir les mécanismes inconscients de leur engagement bénévole. De plus, il permet également de comprendre pourquoi le bénévolat est un fait social hypothétiquement universel dans les diverses sociétés humaines (Ferrand-Bechmann, 1992, p.30) puisqu'il existe en dehors des individus. Les raisons de l'action bénévole seraient donc dues à une intériorisation des normes et des valeurs.

Toutefois, cette tendance à rejeter la subjectivité des individus ainsi que les différences individuelles en partant de la totalité déjà unifiée est à la fois son point fort mais aussi sa limite. En effet, les philosophes existentialistes et les sociologues des individus se poseraient la question de savoir quelle est la place des individus dans tout cela ? Sont-ils simplement des jouets de forces externes sans aucune réflexion ? Pour rappel, « [la] modernité est profondément et intrinsèquement sociologique » (Giddens, 1994, p.47), c'est-à-dire que les individus modernes sont très réflexifs sur leur pratique. Ils ne se réduisent donc pas à de simples *homo sociologicus* en puissance (Boudon, Fillieule, 2012, p.4), de sorte que cette thèse ne tient pas.

Enfin, dans mon cas, il ne peut fournir aucune explication ni sur le plaisir de Christian I et Christian II à faire du bénévolat à Masaber, ni sur la satisfaction personnelle que retirent Colette, Roger, Annie, Évelyne, Max, Claudine, Michel et Mireille de leur expérience masabérienne. De ce fait, je ne pourrai pas monter en généralité avec ce dernier puisqu'il ne donne pas l'opportunité de saisir la complexité de l'agir bénévole *in extenso*. En somme, ce paradigme ne permet pas non plus d'expliquer toutes les raisons qui poussent des individus à faire du bénévolat, ce qui infirme mon hypothèse.

*Ipsa facto*, mon but est donc de trouver une alternative à ces deux grands paradigmes qui sont classiquement mobilisés pour monter en généralité en sciences

sociales (Caillé, 2009, pp.169-179). Or, cette intercurrence doit tenir compte des atouts de l'holisme et de l'individualisme méthodologiques, tout en dépassant leurs limites respectives. En effet, le bénévolat est un phénomène social qui articule à la fois l'individu et le collectif (Ferrand-Bechmann, 1992, p.10). Il faut donc un paradigme permettant de tenir compte des deux pôles à la fois. C'est ce défi que la sociologie pragmatique a tenté de relever en voulant dépasser l'opposition habituelle entre l'individuel et le collectif (Nashi, 2015, pp.19-23). C'est pourquoi je vais m'intéresser particulièrement à ce « style » sociologique (*ibid.*), afin de savoir si c'est un bon candidat pour une éventuelle montée en généralité par rapport à ma problématique. Tout d'abord, il est important de mettre en exergue que je vais me centrer uniquement sur la perspective pragmatique que donne Luc Boltanski et Laurent Thévenot avec le modèle des cités (1991).

### 3. LA SOCIOLOGIE PRAGMATIQUE COMME INTERCURRENCE À L'OPPOSITION CLASSIQUE EN SCIENCES SOCIALES

*A priori*, ce « style » sociologique permet de dépasser l'opposition classique entre les deux grands paradigmes des sciences sociales (Nashi, 2015, pp.22-23). En effet, *a contrario* de l'holisme méthodologique, la sociologie pragmatique « prend justement au sérieux les justifications que donnent les individus pour expliquer pourquoi ils font ce qu'ils font et pensent ce qu'ils pensent » (Van Campenhoudt, Marquis, 2014, p.164). Et par rapport à l'individualisme méthodologique, elle permet de tenir compte également du poids du collectif, du « tout », dans le discours des acteurs sociaux, par exemple avec le modèle des cités (*ibid.*, p.165). De ce fait, je peux faire l'hypothèse que *le modèle des cités peut expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle*. Je vais commencer mon test d'hypothèse en présentant rapidement les cinq principes épistémologiques à partir desquels cette sociologie se construit (Nashi, 2015, p.28). Puis, j'exposerai le modèle des cités. Enfin, je testerai cette théorie à mes résultats.

Le premier principe reconnaît une symétrie (relative) entre le savoir scientifique et le savoir social. Il y a donc une continuité entre les différents modes de pensée et non une rupture (*ibid.*, pp.28-36) Le second principe repose sur le

pluralisme. Avec ce dernier, la sociologie pragmatique « s'écarte d'une vision moniste, admettant l'existence de plusieurs ordres de pensée » (*ibid.*, p.36). Le troisième principe admet que les acteurs sont compétents. Ces derniers possèdent « un équipement mental (...) pour exercer leur jugement, coordonner leurs actions pour pouvoir s'ajuster aux situations ou mener des opérations de critique ou de justification » (*ibid.*, p.43). Le quatrième principe consiste en la grammaire de l'accord. Pour paraître compétentes, les personnes doivent suivre des règles d'actions implicites, des conventions, si ces dernières veulent monter en généralité dans leur discours. Enfin, le cinquième principe repose sur le système actantiel. Les individus ne se réduisent pas à être des agents qui sont régis par des forces qui les dépassent ou des acteurs rationnels. En effet, les termes « actant, être ou personnes » sont préférés à ceux d'agent ou d'acteur car le but de la sociologie pragmatique est de rester neutre « par rapport au débat du holisme *versus* individualisme méthodologique » puisque son ambition est « d'articuler les dimensions subjectives et objective, individuelle et collective » (*ibid.*, p.49). Les cinq principes étant exposés, je vais montrer en quoi consiste le modèle des cités.

Dans le langage de la sociologie pragmatique, les « cités » sont des « registres » représentant des espaces symboliques légitimes communs auxquels les individus se réfèrent lorsqu'ils justifient leur action (Van Campenhoudt, Marquis, 2014, p.164). Ces sortes d'idéaux-types permettent aux personnes de prendre appui sur des objets extérieurs à elles afin de monter en grandeur (Nashi, 2015, p.129). En outre, une cité est composée de six axiomes : le principe de commune humanité (égalité parfaite entre les membres de la cité) ; le principe de dissemblance (instaure une hiérarchie, excluant les édens) ; le principe de commune dignité (capacité identique d'accès à tous à la grandeur) ; l'ordre de grandeur (échelles de valeurs) ; la formule d'investissement (lie les bienfaits d'un état supérieur à un coût) ; le bien commun (la grandeur des grands profite aux petits) (*ibid.*, p.106).

*Sic*, Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) ont identifié six cités auxquelles les individus se réfèrent quotidiennement, *id est* la cité inspirée ; domestique ; de l'opinion ; civique ; industrielle ; marchande. Il est à noter que ce modèle ne se veut pas fermé à d'autres propositions (Nashi, 2015, p.151). C'est pourquoi Luc Boltanski et Ève Chiapello, (1999) l'ont complété en y incorporant la

citée par projet afin de rendre compte du *Nouvel Esprit du capitalisme*. De plus, l'état des personnes ne s'enferme pas dans une cité. Bien au contraire, il voyage en fonction de la situation sociale dans laquelle se trouve l'actant (Boltanski, Thévenot, 1991, p.144). En outre, chacune possède son univers d'argumentation et de justification (Nashi, 2015, p.98), mais pour des raisons de limites, je n'expliquerai pas toutes les cités. Je vais juste me centrer sur celle à laquelle mes interlocuteurs se réfèrent, à savoir la cité inspirée.

Lorsque les bénévoles comme Colette, Roger, Annie, Claudine, Max ou Mireille justifient leur action avec la charité et l'altruisme, ils se réfèrent à la cité inspirée. En effet, cette dernière se base sur la *Cité de Dieu* de Saint-Augustin qui « est fondée sur la charité, sur l'amour du prochain et repose, de ce fait, sur le sacrifice et l'oubli de soi » (Nashi, 2015, p.114). Ce désintéressement à l'opinion et à la reconnaissance est très bien illustré par Annie.

- [Annie :] « Une certaine, euh, oui une bonne conscience, (...) le mot bonheur n'est pas vrai mais je suis contente de pouvoir, euh, aider, de pouvoir donner un petit peu de mon temps, moi qui peux le faire alors que d'autres ne, ne, ne peuvent pas le faire quoi, c'est, c'est, c'est quelque chose de tout à fait personnel et en tout cas moi je ne veux pas... euh, les... quand on a fait l'inauguration ici, on a fait des photos etc., ça moi je veux pas hein, je veux pas les honneurs, fin, les honneurs, entre guillemets, hein... ».

De plus, l'admiration explicite que Michel, Annie, Évelyne, Christian II, Claudine, Mireille et Max portent à Colette et Roger trouve sa justification dans cette cité inspirée. Ils les voient comme « grands » car ils ont été « inspirés » de faire leur œuvre au détriment de la gloire, de la reconnaissance et de l'intérêt (Nashi, 2015, p.115), puisque l'une des trois caractéristiques du bénévolat est l'invisibilité (Ferrand-Bechmann, 2012, pp.39-40). La volonté de Danielle, de Christian I et de Michel d'aider les bénévoles fait aussi référence à cette cité. Ces derniers auraient pu rester les bras croisés devant le travail des bénévoles et venir chercher leur colis tous les jeudis comme les autres bénéficiaires. Or, par esprit de charité et d'altruisme (Nashi, 2015, p.114), ils ont voulu servir cette cause. Même l'égoïsme de Christian II et la satisfaction personnelle de faire du bénévolat des différents bénévoles peuvent être pris en compte dans cette cité. En effet, ils correspondent à l'état du « petit », c'est-à-dire celui qui ne sait pas dépasser son intérêt personnel et son autosatisfaction

(*ibid.*, p.115). Enfin, le fait que Max se considère moins comme un bénévole que comme un petit-fils venant aider ses grands-parents s'explique par « l'amour » qu'il porte à ces derniers (*ibid.*, p.114).

Ainsi, le modèle des cités de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991) procure un moyen de tenir compte de toutes les justifications des bénévoles par rapport à leur action sociale, y compris celles qui sont opposées (*e.g.* altruisme *versus* égoïsme). De plus, il offre la possibilité de dépasser l'opposition entre l'holisme et l'individualisme méthodologiques en tenant compte à la fois des individus et du collectif. Pourtant, il ne me permet pas de monter en généralité par rapport à ma problématique. En effet, qu'est-ce qui a poussé mes interlocuteurs à devenir bénévoles ? Sur cette question, il n'a rien à dire puisque c'est un modèle qui offre l'opportunité de saisir les justifications des actions (Nashi, 2015, p.98), non de les expliquer *in extenso*. Ainsi, il possède ses propres limites (*ibid.*, p.212), de sorte qu'il ne sait pas rendre compte de la complexité de ma problématique *in extenso*. De ce fait, mon hypothèse relative au modèle des cités est infirmée.

Toutefois, ce modèle a donné de l'élan à mon imagination sociologique (Wright Mills, 2006, p.124) car j'ai pu constater que la justification des bénévoles se concentre principalement dans l'argumentation de la cité inspirée (don de soi, charité, altruisme, désintéressement...). Il n'est pas anodin que ce soit dans cette cité, basée sur la *Cité de Dieu* de Saint-Augustin, que se retrouvent les justifications de mes interlocuteurs. En effet, le bénévolat en Occident a des origines chrétiennes (Demoustier, 2002, p.100), de sorte que le don judéo-chrétien est fortement lié à ce phénomène (Vermeersch, 2004, p.698). *Ipsa facto*, j'ai donc approfondi mes connaissances sur le don, fait social très célèbre dans la littérature socio-anthropologique.

#### 4. LE DON : LE TIERS-PARADIGME

Dans ma construction de l'objet (*cf.* partie I), j'ai déjà présenté l'analyse maussienne (2012) du don. Cette théorie est souvent reprise par les théoriciens du bénévolat comme Dan Ferrand-Bechmann (1992 ; 2000). Toutefois, ils ne font pas directement référence au « paradigme du don » mis en avant par le Mouvement Anti-

Utilitariste en Sciences Sociales (le MAUSS) (Caillé, 2014, p.11). Or, ce paradigme est une dialectique au sens hégélien du terme de l'opposition entre l'holisme et l'individualisme méthodologiques car il en est la synthèse (Caillé, 2009, pp.169-179). En effet, « il procède d'une pensée qui mélange, qui réconcilie sur un mode dialectique les contraires que les autres théories fabriquent, tout en rendant intelligible également leur séparation, ce qui permet de faire droit au moment de vérité de chacune des théories » (Dzimira, 2003, p.380). C'est pour cette raison qu'il est dénommé le « paradigme tiers » (Caillé, 2000, pp.18-23). Ainsi, il offre l'opportunité de ne pas sacrifier le tout aux parties ni les parties au tout. De ce fait, il est l'« anti-paradigme » par excellence (*ibid.*, p.190), de sorte qu'il semble être un bon candidat pour monter en généralité par rapport à ma problématique. *De facto*, je peux donc faire l'hypothèse que *le don peut expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle.*

Or, pour Alain Testar (2007), ce test hypothèse est d'emblée biaisé. En effet, l'analyse maussienne des trois cycles du don et *a fortiori* le paradigme du don qui est fondé dessus reposent sur une erreur monumentale pour cet anthropologue français. Il rappelle qu'il y a une différence entre « donner » et « faire un don » (*ibid.*, p.7), malgré la confusion qui règne au sein de la langue française. En effet, notre mot « donner » provient de deux verbes latins différents. « Le premier est *donare*, qui signifie faire un don, faire une donation. Le second est *dare* qui a un sens beaucoup plus général, puisqu'il signifie remettre en mains propres, octroyer, concéder, accorder. *Dare*, en réalité, s'applique à tout mouvement de bien, tout changement de mains, toute translation, tout transfert (...) et convient autant pour un don que pour tout autre transfert » (*ibid.*, p.8).

Bref, cet anthropologue français (*ibid.*, p.9) ne mâche pas ses mots : les anthropologues, depuis Marcel Mauss, se sont trompés entre l'échange et le don. Ces derniers ont confondu faire un don avec l'acte de donner (*ibid.*, p.10). *A fortiori*, cette confusion est dans la tête de tous les anthropologues (*ibid.*, p.13). Ainsi, il rejoint la position philosophique de Jacques Derrida (1991) sur le fait que lors d'un don, on ne peut pas attendre de retour. En effet, dans l'idée de don, il y a l'idée d'abandon (Testar, 2007, p.20). « La contrepartie n'est pas nécessaire au don » (*ibid.*, 30), et si

elle est attendue, ce n'est donc pas un don, mais bien un échange (*ibid.*, p.16). *In fine*, le cycle en trois temps « donner, recevoir et rendre », et *a fortiori* l'idée d'obligation de don et de contre-don, serait le résultat d'une confusion de Marcel Mauss (2012) entre le don et l'échange (Testar, 2007, p.19). Le don n'est pas obligatoire, pas plus que le contre-don (*ibid.*, p.51). Quant à l'idée d'obligation universelle d'accepter le don, c'est encore une erreur du neveu d'Émile Durkheim qui amalgame obligation et sentiment d'obligation (Mauss, 2012). Or, ces deux termes sont différents sémiologiquement parlant (Testar, 2007, p.113). *De facto*, il est tout à fait possible de refuser un don (*ibid.*, p.125). Cette critique semble complètement nier non seulement mon hypothèse mais aussi toutes les théories sur le don.

Certes, le véritable don n'existe pas (Godbout, 2000, p.14). De ce fait Jacques Derrida (1991) a tout à fait raison : Marcel Mauss (2012) parle de tout sauf du don gratuit. Ce dernier correspondrait plutôt au don judéo-chrétien, valorisant la gratuité du geste et le désintéressement par rapport à un contre don immédiat (Vermeersch, 2004, p.698). Ainsi, le véritable don n'attend pas de contrepartie (Derrida, 1991). Or, ce qu'oublie le philosophe français, c'est que, d'un point de vue sociologique, le don ne s'arrête pas à ce type de don. En effet, ce dernier ne se réduit pas à une opposition à l'argent (Ferrand-Bechmann, 1992, p.41). De plus, l'intérêt n'est pas nié dans le don puisque ce dernier évolue dans le continuum intérêt – qui comprend à la fois l'égoïsme, l'utilité, *etc.* – et l'aimance – qui renvoie à l'altruisme, au désintéressement, *etc.* (Caillé, 2009, p.22). De même, le don peut être à la limite de l'égoïsme (Ferrand-Bechmann, 2004, p.17), comme l'illustre très bien le cas de Christian II. De ce fait, le bénévolat ne peut pas se résumer au don de soi (Dubost, 2007, p.5) mais au don sociologique.

Quant à Alain Testar (2007), dans sa critique très pertinente sur la différence significative entre don et donner, ce dernier semble omettre un détail crucial. Tout le monde, *a fortiori* le sens commun, ne possède pas son érudition sur les racines latines des mots « don » et « donner ». Or, les individus, surtout mes interlocuteurs, lorsqu'ils parlent de « donner », parlent bien du don et non d'un échange. Certes, ils confondent les deux termes car ils ne connaissent pas la terminologie testarienne. Toutefois, quand Colette explique que, pour elle (et son mari), le bénévolat est égal à

l'art de donner, elle pointe le don. Lorsque Claudine m'a parlé du retour qu'elle reçoit après avoir donné à Masaber, elle ne me décrit pas un échange économique.

- [Claudine :] « Et là, il y a au fond, il y a peut-être une analyse à faire, à propos du bénévolat quoi : donner, mais quand on donne, on reçoit certainement autant en échange, quoi. Mais ça, j'en ai toujours été persuadée, d'ailleurs, dans mes cours de religion, c'était (rire), c'était le cœur des, des cours de religion quoi, c'était justement de faire comprendre le partage, etc. C'est vrai qu'avec ça, la civilisation individualiste que l'on a et la situation de crise que l'on a, fait que les gens disent toujours : « Il faut se protéger, il faut penser à soi, il faut...bon quand tu donnes, est-ce que tu ne t'amoindris pas ? ». Bon, il y a des tas de théories qui émergent, quoi. Mais bon, moi, j'ai toujours été pour le fait...bon il ne faut non plus s'user, s'user, s'user, au point de ne plus être soi-même, il faut savoir mettre des limites, mais il y a une bonne part de bonne santé de la personnalité dans le bénévolat, grâce au bénévolat, moi je trouve, ouais ».

Claudine m'a d'ailleurs impressionné lorsqu'elle m'a décrit avec ses mots les trois moments du don mis en avant par Marcel Mauss (2012). Le fait qu'elle fut professeure de religion n'est pas anodin à son analyse du don, puisqu'elle mobilise la vision judéo-chrétienne qui implique le désintéressement du don et la récompense ultérieure de cet acte (Vermeersch, 2004, p.698). De même, Mireille, ex-prothésiste dentaire, a également très bien identifié l'analyse en trois temps du don et le plaisir reçu en retour (Vermeersch, 2004, p.688).

- [Mireille :] « Pour moi, en 20 ans, ça m'a aidé. J'ai aidé, j'espère, j'espère que j'ai aidé, mais pour moi-même aussi. Pour euh... pour dire : « Tiens ». Ou alors, quand une personne trouve une, une petite veste pour l'enfant : « Ouah ! C'est la bonne taille ! Et tout ». Et je suis tellement contente qu'ils ont trouvé, là, tu vois ? (Elle sourit). Je me dis : « Tiens, je suis pas venue pour rien, là ». Tu vois ? Ça, c'est bien ! ».

Ainsi, le fait de donner leur temps à Masaber permet aux bénévoles de recevoir en même temps. C'est pourquoi « l'acte gratuit, c'est-à-dire sans salaire symbolique n'existe pas » (Ferrand-Bechmann, 2000, p.81), puisque la satisfaction que tous les bénévoles retirent de leur expérience masabérienne est une sorte de « contre-don » (Mauss, 2012, p.83). « Dans le don, on donne, on sacrifie, mais on reçoit en même temps » (Ferrand-Bechmann, 1992, p.80). *A fortiori*, ces « salaires symboliques sont multiples et chacun en pèse le poids et le prix » (Ferrand-Bechmann, 2000, p.61). Par exemple, Michel, Danielle et Max en retirent un

sentiment d'utilité (Vermeersch, 2004, p.696). Pour Christian I et Christian II, le fait de donner, c'est-à-dire faire plaisir, leur procure du plaisir (Godbout, 2005, p.44). Par contre, le don procure à Annie et Claudine d'apaiser leur conscience car elles ont tellement reçu de la vie qu'elles veulent donner en retour à des personnes moins gâtées par celle-ci (Godbout, 2000, p.108). Enfin, le fait de donner leur temps et leur force de travail à Masaber offre à Michel et Christian I l'opportunité de connaître une carrière stable à laquelle ils n'ont jamais pu avoir accès dans leur vie professionnelle respective à cause de leurs problèmes de santé (Hamidi, 2002, p.158).

En outre, le don permet également d'expliquer le paradoxe de la logique de l'action collective (Olson, 2011) déjà évoqué ci-dessus. Certains bénéficiaires n'aident pas les bénévoles car ils savent bien qu'ils récolteront tout de même les bénéfices du travail des autres. Toutefois, Michel, Danielle et Christian I n'ont pas réagi comme des *homo economicus*, mais bien comme des *homo donator* qui ont un besoin inconscient naturel de donner (Godbout, 2005, p.44). Comme déjà évoqué, ils auraient très bien pu recevoir leur colis sans rien faire mais ils ont préféré aider les Masabériens dans leur œuvre. Ils ont été animés par la « pulsion du don » (*ibid.*) et le plaisir de recevoir en retour un salaire symbolique à leur action (*e.g.* satisfaction personnelle).

Ainsi, l'action bénévole de tous mes interlocuteurs a un « effet » sur eux « et sur les personnes qui bénéficient de cette action » (Ferrand-Bechmann, 2008, p.2). C'est pourquoi celle-ci est bel et bien marquée par le cycle en trois temps du don : donner, recevoir et rendre (Mauss, 2012, p.83). Il est vrai que le don est la marque des bénévoles (Ferrand-Bechmann, 2012, p.41) et que les associations bénévoles le font tourner (Ferrand-Bechmann, 2004, p.8). D'ailleurs, le mot de solidarité renvoie également au don (*ibid.*, p.17) puisque l'univers conceptuel du don et du bénévolat est le même (Ferrand-Bechmann, 2000, p.65). Bref, même si la critique testarienne est théoriquement fondée, elle ne l'est ni sur le fond ni sur la forme pour rendre compte des propos de mes interlocuteurs. Cet anthropologue français a oublié que sa pensée scientifique n'est pas universelle (Évans-Pritchard, 1972).

En revanche, il a raison de nuancer l'obligation universelle de donner, de recevoir et de rendre (Testar, 2007, p.113). En soi, le don (Caillé, 2009, p.22) et le

bénévolat ne peuvent être contraints (Ferrand-Bechmann, 2011, pp.22-23). C'est pourquoi ils évoluent tous les deux dans le continuum « liberté – contrainte » (Caillé, 2009, p.22 ; Simonet, 2010, p.58). De ce fait, Alain Caillé (2009, p.23) a tenu compte de cette critique testarienne en précisant qu'il n'y a pas de don possible sans demande. Ainsi, il a complété le cycle de Marcel Mauss, tout en rajoutant le cycle symétrique à ce dernier : « (demander) donner – recevoir – rendre *versus* (ignorer) prendre – refuser – garder » (Caillé, 2000, p.263). Cet ajout d'Alain Caillé est très pertinent car il a le mérite de souligner que les bénéficiaires de Masaber sont libres de venir à l'ASBL levalloise et qu'ils ne sont en aucun cas contraints de recevoir leur colis. En effet, ils sont là parce qu'ils l'ont « demandé » à la présidente de Masaber. C'est pourquoi Colette a explicité dans une de ses interviews que « [donner] ce n'est chouette que si c'est réalisé avec le plus grand doigté » (Van Overwael, cité par Pauwels, 2006). Colette sait très bien que « la charité est encore blessante pour celui qui l'accepte » (Mauss, 2012, p.214).

- [Colette :] « Quand on a une famille qui s'en tire, parce que ça arrive, pour nous c'est une réussite. Et bien sûr, euh, les... nos, nos, euh, comment, je n'arrive pas à le dire, les démunis ne sont jamais, euh, appelés que nos protégés... parce que c'est une chose qu'on dit toujours, nous avons le droit de les aider, jamais de les blesser et ça c'est une chose que j'exige des bénévoles qui reçoivent les, avec nous, parce que il y a une distribution de vêtements, il y a une distribution de nourriture et quand nous donnons aux personnes qui en ont besoin, nous ne devons jamais leur faire sentir que nous leur donnons quelque chose parce que ça ils le savent déjà sans qu'on leur fasse remarquer ».

Ainsi, sans avoir lu l'*Essai sur le don*, Colette sait très bien qu'accepter un don sans pouvoir le rendre peut être perçu comme une forme d'infériorité, voire d'endettement (Mauss, 2012, p.228) pour les bénéficiaires. Alors, même si des bénévoles comme Michel, Max ou Mireille m'ont exprimé un certain mécontentement envers le manque de reconnaissance de quelques bénéficiaires, personne ne leur dit quoi que ce soit. Ils sont tous briefés par Colette sur le fait que c'est déjà assez difficile de « demander » et de « recevoir » (Caillé, 2000, p.263) leur don sans qu'ils puissent le rendre personnellement. C'est pour cela que Colette les surnomme les « protégés » de Masaber car là, ils peuvent se sentir à l'abri des critiques ou d'un sentiment de dette vis-à-vis des Masabériens. Cette attitude de nier le don en tant que tel est l'attitude typique des donateurs (Godbout, 2005, p.42).

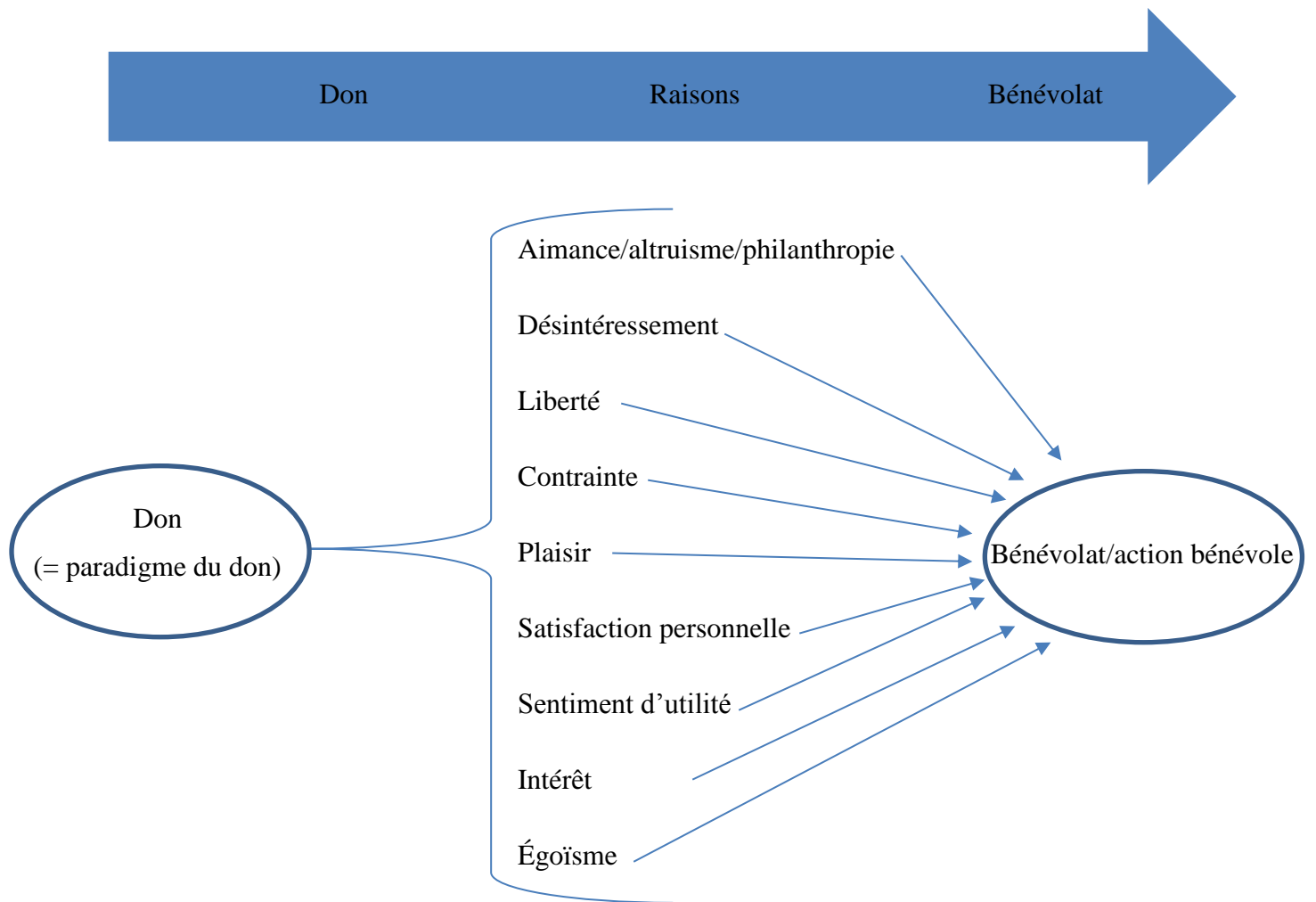
*De facto*, comme déjà évoqué dans mes analyses, mes interviewés ont donné diverses raisons à leur action bénévole (Ferrand-Bechmann, 2000, p.21). Certains m'ont même fourni des raisons qui s'opposent entre elles, comme Christian II qui fait du bénévolat par égoïsme en recherchant son propre intérêt (se faire plaisir, s'occuper utilement...). Par contre, cela n'empêche pas qu'il soit très sensible aux valeurs bénévoles (solidarité, philanthropie...) et au projet masabérien. *Ipsa facto*, les raisons de l'engagement associatif représentent donc un véritable labyrinthe (Berlorgey, 2004, p.5). Néanmoins, le don semble bien être ce fil d'Ariane qui permettrait d'en sortir. En effet, il offre l'opportunité de saisir le bénévolat, et l'action bénévole par la même occasion, dans toute sa complexité, en tant que « fait social total (...) » (Ferrand-Bechmann, 1992, p.152) puisqu'il est lui-même un « fait social total » (Mauss, 2012, p.234).

En effet, le bénévolat a probablement existé dans toutes les sociétés humaines (Ferrand-Bechmann, 1992, p.30) et, pour sa part, le don « existe partout, même s'il n'est pas le même partout » (Godelier, 1996, p.5). C'est donc également un universel anthropologique (Dzimira, 2003, p.376), voire « un des rocs humains sur lesquels sont bâties nos sociétés (...) » pour reprendre les termes de Marcel Mauss (2012, pp.65-66). Le bénévolat articule l'individu et le collectif (Ferrand-Bechmann, 1992, p.10) de même que le don (Caillé, 2000, p.18) est « un acte personnel » (Godelier, 1996, p.23) et « une condition objective, socialement nécessaire, à la reproduction de la société » (*ibid.*, p.293) puisqu'il engendre des relations et de la dépendance entre les individus (Caillé, 2000, p.18). C'est pourquoi il oscille dans le continuum « liberté – obligation » (Caillé, 2009, p.22). L'action bénévole peut répondre à un besoin de reconnaissance (Hanifi, 2006). Or, le don se confond avec la quête de reconnaissance (Caillé, 2007) puisqu'il est « producteur d'identité » (Ferrand-Bechmann, 1992, p.65). Enfin, les motivations bénévoles peuvent être instrumentales (Ferrand-Bechmann, 2000, p.58), de même que le don n'exclut pas l'intérêt et le calcul (Bourdieu, 2003a, p.277). Bref, l'agir bénévole et ses raisons « se [conjuguent] dans l'univers du don » (Ferrand-Bechmann, 2000, p.13), d'où sa complexité.

De plus, j'ai pu remarquer que « l'esprit du don » était partout (Godbout, 2000, p.13) sur mon terrain. En effet, la création de Masaber repose sur un don de Colette et Roger. De plus, cet esprit était également présent durant toute mon enquête

de terrain (Wax, 1980), y compris dans ma relation avec mes interlocuteurs durant leurs entretiens : « Si l'on aborde les bénéfiques pour les sujets, on est souvent surpris, dans la recherche ethnographique, de mesurer combien les personnes sont prêtes à « perdre » du temps pour parler. Cette bienveillance est probablement liée aux bénéfiques immédiats qui peuvent être le fait de pouvoir s'exprimer, parfois sur des thèmes à propos desquels l'expression ne va pas de soi dans la vie courante, et de trouver une écoute qui donne le sentiment d'être sujet. Le contre-don [est] immédiat en sciences humaines et sociales (...) » (Desclaux, 2008, p.8). *In fine*, je peux donc avancer le fait que mon enquête de terrain s'est faite autour de l'art de donner, de recevoir et de rendre (Rouilleau-Berger, 2004, p.269). En effet, comme déjà évoqué dans les analyses, mes interlocuteurs m'ont donné leur temps tout en ayant un retour. D'ailleurs, Christian II m'a même remercié de l'avoir interrogé. Quant aux autres, ils ont eu l'opportunité de parler de leur expérience masabérienne avec une personne qui était là pour les écouter attentivement.

*In fine*, le don et le phénomène bénévole sont donc étroitement liés. Toutefois, il ne faut pas les confondre puisque le bénévolat relie le don à l'utilité sociale (Simonet, 2010, p.59). C'est d'ailleurs pour cette raison que le bénévolat est soutenu par les différents pouvoirs publics puisqu'il est utile à la société (*ibid.*, p.213). *A fortiori*, il semble que je puisse confirmer mon hypothèse : *le don peut expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle*. En effet, toutes les raisons émises par mes interlocuteurs peuvent être expliquées par cette dernière (Becker, 2002, p.302). Pour une meilleure compréhension, je vais illustrer ma théorie avec l'aide du schéma ci-dessous.



Cependant, avant de conclure cette partie, il est important de rappeler que ce n'est pas parce que je confirme mon hypothèse que j'estime que c'est la seule explication possible à ma problématique (Passeron, 2006, p.11). En effet, ma théorie n'est vraisemblablement pas la seule explication plausible (de Singly, 2001, p.23), de sorte que je me prémunis contre « l'illusion nomologique » (Olivier de Sardan, 2008, p.173). Après tout, « [seul] un régime totalitaire peut prétendre avoir élucidé une fois pour toutes le mystère de l'institution et de l'organisation de l'espace social » (Quéré, 2001, p.80). *In fine*, ma généralisation reste donc provisoire (Becker, 2002, p.11) puisque mon raisonnement sociologique se situe « dans un espace assertorique de la preuve qui est non poppérien » (Passeron, 2006, p.61). Les interprétations de mes résultats étant terminées, je vais passer à ma socio-analyse.

## **V. SOCIO-ANALYSE PERSONNELLE**

« C'est parce que nous sommes impliqués dans le monde qu'il y a de l'implicite dans ce que nous pensons et disons à son propos. Pour en libérer la pensée, on ne peut se contenter de ce retour sur soi de la pensée pensante qu'on associe communément à l'idée de réflexivité » (Bourdieu, 2003a, p.23).

### **1. DE L'IMPORTANCE DE S'AUTO-ANALYSER**

L'auto-analyse est l'une des trois conditions d'une ethnographie, en plus de l'interconnaissance et de la longue durée (Beaud, Weber, 2010, pp.274-278). Elle consiste à « rompre avec le silence habituel qui règne sur les conditions pratiques de la recherche » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1997, p.9). En outre, elle permet d'exploiter la subjectivité du chercheur au maximum (Devereux, 1980, p.30), de sorte qu'elle donne directement accès à sa « cuisine », et ainsi aux opérations qui ont engendré les résultats auxquels il est arrivé (Bourdieu, 2002, p.236). *Ipsa facto*, elle révèle que « le choix d'un sujet n'est jamais anodin » (Paugam, 2012, p.9). Toutefois, la peur que ces informations soient un jour retournées contre lui peut tarauder l'esprit du chercheur (Bourdieu, 2004, p.8). Cependant, l'esprit sociologique étant un esprit critique (Lahire, 2005, p.11), le sociologue doit également se considérer comme un objet d'analyse de son enquête (Weber, 1996, p.6), et faire la sociologie de sa sociologie comme le prônait Everett C. Hughes (Chapoulie, 2000, p.15).

C'est d'ailleurs dans son intérêt car « [s'] interroger sur le choix de son sujet est en effet une première distanciation » (Paugam, 2012, pp.8-9). Ainsi, cette réflexivité se déroule au début, pendant et après l'enquête sociologique (*ibid.*, p.443). Il est donc important d'« objectiver le rapport subjectif à l'objet » (Bourdieu, 2003b, p.44) pour un sociologue puisque son objectivité « réclame en effet qu'il s'efforce à tous les instants de prendre conscience de ce qu'il jette dans l'entreprise » (Wright Mills, 2006, p.133). Par conséquent, tenir compte de sa subjectivité, c'est finalement être le plus objectif possible (Olivier de Sardan, 2000, p.436). *In fine*, après avoir rappelé l'importance de l'auto-analyse, je vais procéder à la mienne en deux temps. Tout d'abord, j'expliquerai comment j'ai été impliqué particulièrement au sein de

mon enquête sociologique et ensuite, je montrerai comment mon mémoire me révèle personnellement.

## 2. UNE IMPLICATION PARTICULIÈRE

Mon enquête sur le bénévolat au sein de l'association de mes grands-parents m'a profondément « affecté » (Favret-Saada, 1990). *De facto*, mon identité a été influencée par mon terrain et mes enquêtés (Rouilleau-Berger, 2004, p.263). C'est à cela que j'ai constaté qu'en tant que chercheur, « nous ne sommes pas de froides machines qui débarquent, effectuent leur travail et s'en vont » (Derèze, 2009, p.53). *A contrario*, si j'étais sorti « indemne » de mon enquête de terrain, cela aurait impliqué que j'aurai fait « un mauvais travail » (Charlier, Van Campenhoudt, 2014, p.22). Comme le rappellent Stéphane Beaud et Florence Weber (2010, p.13) : « Vous ne sortez pas inchangé, voire indemne d'une enquête. Vous pouvez en être transformé : vous verrez ensuite les choses et les personnes autrement (...) à condition que vous vous soyez investi dans ce travail ».

Cependant, il faut bien faire attention au double sens du mot « affecté » (Jamoule, 2011, p.163) sur lequel Jeanne Favret-Saada (1990) joue. En effet, j'ai été « affecté » par ma propre enquête de terrain. Nonobstant, j'ai également été « affecté » à une place (Mazzocchetti, 2011) bien précise par mes interlocuteurs durant mon enquête et durant leur entretien respectif. Dans le premier cas, j'ai été « affecté » parce que « je suis à la fois le sujet et l'objet de mon étude » (Depestre, 1998, p.19). Mon terrain a remis en question mon engagement bénévole. C'est pourquoi cette enquête de terrain m'a vigoureusement affecté, aussi bien au niveau de ma personne qu'au niveau de ma pratique du bénévolat. De plus, j'ai connu des moments très forts au niveau émotionnel, notamment lors des entretiens avec les bénévoles. Toutefois, je ne suis pas le seul à avoir été troublé, puisque mes enquêtés ont sans doute également été touchés par mon enquête (Weber, 1996, p.15), notamment lors de leur entretien respectif. Certains ont eu les larmes aux yeux, d'autres parlaient avec émoi de leur expérience. Ainsi, si Masaber est perçue par certains bénévoles comme une ASBL singulière, c'est sans doute parce qu'elle compte dans ses rangs des personnes extraordinaires.

Dans le second cas, mes enquêtés m'ont affecté à une place (Mazzocchetti, 2011), c'est-à-dire à celle de l'étudiant-enquêteur, *a fortiori* du petit-fils de Colette et Roger, qui cherche des informations auprès des bénévoles. Nous nous sommes d'ailleurs retrouvés dans une relation d'égal à égal, où aucun n'était supérieur à l'autre, alors que c'était moi qui avais besoin d'eux, non le contraire. De plus, ils se sont montrés sympathiques alors qu'*a priori*, ils n'avaient rien à gagner, sauf à recevoir le « contre-don immédiat » de l'avoir fait (Desclaux, 2008, p.8). C'est pourquoi ils ont éprouvé pour moi ce que Guilaine Gallenga (2008) nomme l'« empathie renversée ». Ils se sont mis à ma place en tant qu'étudiant qui a besoin d'interlocuteurs pour mener à bien ses études universitaires. Je profite de l'occasion pour les remercier encore une fois pour m'avoir consacré leur temps et une facette de leur vie pour m'aider à mener à bien mon travail personnel.

### 3. L'ANALYSTE RÉVÉLÉ PAR SON ÉTUDE

« Contre le risque de mobilisation inconsciente de préjugés, l'auto-analyse consiste pour le chercheur à interroger son histoire personnelle pour mettre au jour ses propres catégories de perception de la réalité » (Arborio, Fournier, 2015, p.83). Comme déjà évoqué, je vais livrer ma subjectivité par souci d'objectivité (Noiriel, 1900, p.139). Néanmoins, ce que je m'apprête à livrer n'est pas une « réflexivité narcissique » (Bourdieu, 2001a, p.175). Bien au contraire, ce que je compte faire, c'est une « objectivation participante », en montrant au lecteur comment le « passé historique de ma discipline académique » et mon « passé social » ont influencé le choix (Bourdieu, 2003b) de faire ce mémoire sur l'ASBL de mes grands-parents.

Si j'ai choisi de travailler sur le bénévolat, j'aurai pu penser que cela venait exclusivement de moi. Or, ce thème est assez bien étudié en sociologie (*cf.* partie 1), de sorte que le bénévolat a toujours posé question, et qu'il continuera d'en poser tant qu'il existera en tant que fait social. *Sic*, ma discipline académique est directement liée à mon objet. De plus, je suis loin d'avoir innové car ce n'est pas la première fois qu'un bénévole part de sa propre expérience pour analyser et faire une enquête de terrain (N'Diaye, 2004, p.212). Quant au choix de réaliser une ethnographie sociologique, c'est parce que j'ai été influencé par le côté socio-anthropologique

depuis le début de mes études universitaires. *In fine*, si j'ai le goût de faire du terrain, c'est parce que j'ai été formé à cela.

De plus, j'ai pu remarquer à quel point mon passé social a influencé mon objet d'étude et ma manière de l'appréhender (Bourdieu, 2003b, p.55). En effet, si j'ai choisi d'opter pour le bénévolat, c'est parce que je suis moi-même baigné, depuis mon enfance, dans une famille qui le pratique. De ce fait, j'ai été « socialisé », voire conditionné, à devenir bénévole (Darmon, 2010) et je voulais comprendre pourquoi des personnes devenaient bénévoles parce que je le suis moi-même. Quant au choix d'enquêter sur l'ASBL Masaber, je l'ai fait non seulement par facilité d'accès, puisque c'est l'ASBL fondée et présidée par mes grands-parents, mais aussi parce que c'est *mon* association.

En outre, mon mémoire révèle *a fortiori* mes influences théoriques assez diverses, voire opposées. L'objet de mon travail personnel est durkheimien. La question de la solidarité a toujours interrogé Émile Durkheim (1967). En outre, ma manière d'appréhender mon fait social était wébérienne avec ma posture compréhensive (Weber, 1995, pp.28-55). Corollairement, ma méthodologie s'inscrit dans la socio-anthropologie, notamment à cause de mes inclinaisons méthodologiques vers des auteurs comme Howard S. Becker ou Florence Weber. De plus, j'ai toujours été passionné par la philosophie et l'épistémologie, et mes réflexions éthiques n'en sont qu'une illustration. Mon explication est maussienne et MAUSSienne. En effet, j'ai toujours cherché une alternative à la bataille entre l'holisme et l'individualisme méthodologique. Or, la sociologie pragmatique et le paradigme du don (Caillé, 2000, p.190) m'ont fortement aidé pour mon interprétation. Quant à ma réflexion sur mon enquête *in extenso*, cette dernière a été fortement nourrie par les pensées de Pierre Bourdieu et de Charles Wright Mills.

Ainsi, j'ai pu constater à quel point « [les] sociologues projettent presque inévitablement une partie d'eux-mêmes dans les recherches qu'ils mènent » (Paugam, 2012, p.11). D'ailleurs, « la plupart des œuvres des grands sociologues peuvent être analysées comme des autobiographies déguisées » (Beaud, Weber, 2010, p.29). Il est à noter que je ne me compare pas aux grands sociologues. Je veux juste expliciter le fait qu'il n'est pas anormal que j'ai été animé par l'envie

d'enquêter sur un sujet qui me tient à cœur. *Ipsa facto*, j'ai adopté une posture pascalienne, c'est-à-dire que j'ai mobilisé autant mon cœur que ma raison pour atteindre la connaissance sur mon sujet (Bourton, 2017b). *In fine*, ma socio-analyse m'a permis de me réconcilier avec moi-même (Bourdieu, 2003b, p.56) car si j'ai été autant impliqué dans mon mémoire, c'est non seulement à cause de ma passion pour la sociologie mais c'est aussi pour rendre hommage à mes grands-parents et à tous les Masabériens. Je vais maintenant passer à la conclusion de mon mémoire.

## CONCLUSION

« [Le] bénévolat a un effet sur les personnes qui l'exercent et sur les personnes qui bénéficient de cette action » (Ferrand-Bechmann, 2008, p.2)

Pour commencer, j'ai d'abord déconstruit sociologiquement le bénévolat afin de rompre avec le sens commun sur ce sujet. Pour ce faire, j'ai fait une revue de littérature sociologique la plus exhaustive possible sur ce phénomène afin de bien rendre compte de sa complexité et de ses multiples facettes. De plus, j'ai insisté particulièrement sur les causes plurielles mises en avant par les différents auteurs sur les raisons de l'engagement bénévole. Enfin, cette déconstruction m'a permis de faire émerger une problématique sur mon sujet. En appliquant la recette en quatre étapes de Cyril Lemieux (2012, p.30), je suis arrivé à ma problématique : *Comment expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle ?* Pour rappel, je ne suis pas parti avec un modèle d'analyse et des hypothèses *a priori* pour rester ouvert à mon enquête de terrain.

Ensuite, j'ai présenté ma méthodologie *in extenso* puisque « [rendre] compte de la méthode employée s'impose dans tout travail scientifique » (Arborio, Fournier, 2015, p.98). Après avoir explicité mes préalables méthodologiques, j'ai justifié mon écriture en « je » au lieu de l'écriture plus conventionnelle en « nous ». Puis, j'ai expliqué le choix de mon terrain d'enquête pour répondre à ma problématique, à savoir l'ASBL Masaber, l'association bénévole fondée par mes grands-parents. J'ai enchaîné directement par la présentation de ma posture compréhensive puisque ma sociologie se voulait comme telle. Après, j'ai présenté ma méthode d'enquête, *id est* l'ethnographie sociologique. J'ai exposé de manière générale ses différentes caractéristiques, tout en expliquant les particularités de l'outil que j'ai utilisé pour réaliser cette dernière, à savoir le journal d'enquête. Puis, j'ai expliqué pourquoi j'ai commencé mon enquête de terrain en juin 2017, et que je l'ai terminée à la fin du mois de septembre 2017, car j'avais atteint la saturation. Ensuite, j'ai exposé la manière dont j'ai analysé mes résultats obtenus. Corollairement, j'ai présenté le modèle de l'induction analytique, puisque j'ai interprété mes résultats avec ce dernier. J'ai terminé cette partie par les trois questions éthiques relatives à mon

enquête. La première traitait de la justification de mon choix de faire mon enquête de terrain à l'ASBL de mes grands-parents ; la seconde portait sur une remise en question du dogme de l'anonymat puisque mes interlocuteurs n'ont pas voulu se faire anonymiser ; la troisième se rapportait aux contraintes que cela impliquait d'écrire ce mémoire pour deux publics différents, c'est-à-dire les représentants de l'UCL et les Masabériens.

Après, je suis directement passé à l'analyse de mes résultats puisque ma contextualisation se situe en annexe II. Je me suis uniquement centré sur les raisons que mes interlocuteurs m'ont données pour justifier leurs actions bénévoles. Pour finir cette partie, j'ai dressé un tableau récapitulatif qui reprenait : le profil des bénévoles ; le nombre d'années qu'ils ont passées à Masaber ; les raisons qu'ils ont invoquées pour justifier leur action bénévole ; et la façon dont ils sont devenus bénévoles.

Corollairement, je suis passé aux interprétations de mes résultats. Au départ, j'ai tenté de monter en généralité avec le paradigme de l'individualisme méthodologique, vu que ce dernier est directement lié à la sociologie compréhensive. De ce fait, j'ai fait l'hypothèse que *l'individualisme méthodologique peut expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle*. Toutefois, ce paradigme réduit trop les raisons des bénévoles aux motivations instrumentales. Il ne parvenait donc pas à rendre compte, par exemple, des raisons altruistes émises par mes interlocuteurs. De plus, il ne donne pas l'opportunité de saisir les motivations inconscientes.

J'ai donc cherché à monter en généralité avec son opposé théorique, *id est* l'holisme méthodologique, qui permet de dépasser la réduction aux motivations instrumentales et de tenir compte de l'inconscient. Ainsi, j'ai formulé une seconde hypothèse : *l'holisme méthodologique peut expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle*. Or, bien qu'il soit un bon candidat pouvant de combler les manques du premier paradigme, ce dernier a tendance à réduire les individus à des agents, jouets des forces sociales. Cette vision holistique est donc également trop réductrice car elle

ne rend pas compte de la réflexion qui caractérise la modernité, à savoir la réflexion des individus sur leur pratique. Bref, ma seconde hypothèse a été aussi infirmée.

Pour dépasser cette opposition classique entre les deux paradigmes précédents, je me suis tourné vers un autre style sociologique qui donne l'opportunité de tenir compte de l'individu et du collectif, *id est* la sociologie pragmatique. Il est à noter que j'ai mobilisé le modèle des cités (Boltanski, Thévenot, 1991). De ce fait, j'ai fait l'hypothèse que *le modèle des cités peut expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle*. Bien que ce dernier tienne compte de toute la justification des bénévoles *a contrario* des deux autres, le modèle des cités ne permet pas de rendre compte de ce qui pousse les individus à devenir bénévoles. Toutefois, grâce à ce dernier, j'ai pu constater à quel point toutes les justifications de mes interlocuteurs se localisaient dans un seul registre, à savoir celui de la cité inspirée. Ainsi, j'ai pu constater à quel point le don était prégnant dans cette cité et dans leur justification. Alors, je me suis intéressé *a fortiori* à ce phénomène et j'ai découvert le « paradigme-tiers » (Caillé, 2014, p.11).

Or, ce paradigme dépasse également l'opposition classique entre les deux grands paradigmes des sciences sociales. *In fine*, j'ai donc formulé l'hypothèse suivante : *le don peut expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle*. Après avoir confronté cette assertion à tous mes cas, j'ai constaté qu'elle explique toutes les raisons qui poussent à devenir bénévole. En effet, le don permet autant d'expliquer les motivations instrumentales qu'égoïstes et altruistes. De plus, il est lié intrinsèquement au bénévolat. En somme, j'ai confirmé cette hypothèse vu la réussite de son test. Pour finir mes interprétations, j'ai schématisé mon explication afin de rendre compte visuellement de ma théorie. Néanmoins, j'ai précisé que je ne fermais pas la porte à d'autres explications.

Enfin, j'ai fait ma socio-analyse. Après avoir rappelé l'importance de cet exercice, j'ai exposé comment mon enquête de terrain m'a affecté personnellement et à quelle place mes interlocuteurs m'ont affecté. Ensuite, j'ai montré à quel point mon

mémoire me révèle personnellement en tant que bénévole et en tant que petit-fils ayant voulu honorer ses grands-parents.

Pour terminer, je peux expliciter le fait que le bénévolat se différencie bel et bien de l'action publique. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'État contribue à son maintien (Simonet, 2010, p.96) puisqu'il en a besoin pour rester en place (*ibid.*, p.213). En effet, il prolonge et surtout comble certains manquements des pratiques et des politiques publiques (Ferrand-Bechmann, 1992, p.105). Par exemple, il permet de soulager la précarisation grandissante de certains pans de la population de la région hennuyère (*cf.* annexe II.A). *De facto*, cette réflexion aurait le mérite de faire l'objet d'un autre travail de recherche.

# **BIBLIOGRAPHIE**

## **1. LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE**

ADORNO T. W., « Du rapport entre la théorie et l'empirie en sociologie », *L'Homme et la société*, n°13, 1969, pp.127-133.

ARBORIO A.-M., FOURNIER P., « Pourquoi lire *Le Hobo* aujourd'hui ? », in ANDERSON N., *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Armand Colin, 2011 (1<sup>re</sup> éd. américaine 1923), pp.3-21.

ARBORIO A.-M., FOURNIER P., *L'observation directe*, Paris, Armand Colin, « 128 », [1999] 2015 (4<sup>e</sup> éd.).

ARCHAMBAULT É., « Approche comparative du bénévolat en Europe », in MENGIN J. (dir.), « Engagement : regards croisés sur les pratiques innovantes (éclairage international) », *Cycle de petits déjeuners débat proposé par la Fonda*, 2013, pp.4-6.

ARNSPERGER C., VAN PARIJS P., *Éthique économique et sociale*, Paris, La Découverte, 2003 (1<sup>re</sup> éd. 2000).

ARON R., « Préface de Raymond Aron », in WEBER M., *Le savant et le politique*, Paris, 10/18, 1992 (1<sup>re</sup> éd. allemande 1917-1919), pp.9-69.

AUDOUIN A., « Hip-hop, skate, roller et autres pratiques culturelles populaires d'origine urbaine dans les départements ruraux. L'exemple de collectif associatifs dans le Cantal et l'Aveyron », in FERRAND-BECHMANN D. (dir.), *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, Paris, L'Harmattan, « Logiques Sociales », 2004, pp.27-47.

BARBOT J., « Mener un entretien de face à face », in PAUGAM S., *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, « Quadrige », 2012, pp. 115-141.

BACHELARD G., *La philosophie du non*, Paris, José Corti, 1940.

BACHELARD G., *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Vrin, « Biblio Textes Philosophiques », 2000 (1<sup>re</sup> éd. 1938).

BAJOIT G., *La maison du Sociologue. Pour une théorie sociologique générale*, Louvain-la-Neuve, Academia/L'Harmattan, 2015.

BALES K., « Measuring the propensity to volunteer », *Social policy and Administration*, vol.30, n°3, 1996, pp.206-226.

BARREAU H., *L'épistémologie*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », [1990] 2013 (8<sup>e</sup> éd.).

BARTHÉLÉMY M., *Associations : un nouvel âge à la participation ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.

BARTHÉLÉMY M., « Itinéraires militants et univers symboliques dans les associations de filiation catholique », in FERRAND-BECHMANN D. (dir.), *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, Paris, L'Harmattan, « Logiques Sociales », 2004, pp.107-124.

BAUMAN Z., *Le présent liquide. Peurs sociales et obsession sécuritaire*, Paris, Seuil, 2007.

BAUMAN Z., *La vie liquide*, Paris, Pluriel, 2013 (1<sup>re</sup> éd. anglaise 2005).

BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, « Guides grands repères », [1997] 2010 (4<sup>e</sup> éd.).

BEAUD S., WEBER F., « Le raisonnement ethnographique », in PAUGAM S. (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, « Quadrige Manuels », [2010] 2012 (2<sup>e</sup> éd.), pp. 225-246.

BECKER H. S., « Problems in the Publication of Field Studies », in VIDICH A. J., BENSMAN J., STEIN M. (dir.), *Reflections on Community Studies*, New York, Wiley, 1964, pp.267-284.

BECKER H. S., *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, A.-M. Métailé, 1985 (1<sup>re</sup> éd. américaine 1963).

BECKER H. S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, Guides « Repères », 2002 (1<sup>re</sup> éd. américaine 1998).

BECKER H. S., « Sur le concept d'engagement », *SociologieS* [En ligne], Découvertes /Redécouvertes, Howard Becker, mis en ligne le 22 octobre 2006, consulté le 05 décembre 2016, « <http://sociologies.revues.org/642> ».

BECKER H. S., « Les photographies disent-elles la vérité ? », *Ethnologie française*, vol.37, n°1, pp.33-42.

BELORGEY J.-M., « Préface », in FERRAND-BECHMANN D. (dir.), *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, Paris, L'Harmattan, « Logiques Sociales », 2004, pp.5-6.

BERTAUX D., *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, « 128 », [1997] 2016 (4<sup>e</sup> éd.).

BLANCHET A., GOTMAN A., *L'entretien*, Paris, Armand Colin, « 128 », [1992] 2015 (2<sup>e</sup> édition).

BOLTANSKI L., THÉVENOT L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

BOLTANSKI L., CHIAPELLO È., *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

BOUDON R. (1992), « Action », in BOUDON R. (dir.), *Traité de sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, pp. 21-55.

BOUDON R., *Études sur les sociologues classiques*, Paris, PUF, « Quadrige », 1998.

BOUDON R., « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? », *La Revue du MAUSS* semestrielle, n°24, 2004/2.

BOUDON R., *Tocqueville aujourd'hui*, Paris, Odile Jacob, 2006.

BOUDON R., *La rationalité*, Paris, PUF, « Quadrige », 2012 (1<sup>re</sup> éd. 2009).

BOUDON R. FILLIEULE R., *Les méthodes en sociologie*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », [1969] 2012 (13<sup>e</sup> éd.).

BOUGARD J. et *alii*, « Bénévolat et accès à l'emploi. Les enseignements d'une expérience contrôlée », *Revue économique*, vol. 65, 2014/1, pp. 47-69.

BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

BOURDIEU P., « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, juin 1986, pp. 69-72.

BOURDIEU P., *Choses dites*, Paris, Minuit, « Le sens commun », 1987.

BOURDIEU P., « Au lecteur », in BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993a, pp.7-8.

BOURDIEU P., « Comprendre », in BOURDIEU P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993b, pp.903-925.

BOURDIEU P., « À propos de la famille comme catégorie réalisée », *Actes de recherche en sciences sociales*, vol.100, pp.32-36, 1993c.

BOURDIEU P., *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994.

BOURDIEU P., *Science de la science et réflexivité. Cours du Collège de France 2000-2001*, Paris, Raison d'agir, « Cours et travaux », 2001a.

BOURDIEU P., *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001b (1<sup>re</sup> éd. anglaise 1991).

BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, « Reprise », 2002 (1<sup>re</sup> éd. 1980).

BOURDIEU P., *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 2003a (1<sup>re</sup> éd. 1997).

BOURDIEU P., « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150, 2003/5b, pp. 43-58.

BOURDIEU P., *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raison d'agir, « Cours et travaux », 2004.

BOURDIEU P., CHAMBOREDON J.-C., PASSERON J.-C., *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*, Paris, La Haye, ÉHÉSS and Mouton Éditeur, [1968] 2005 (5<sup>e</sup> éd.).

BRUNETEAUX P., LANZARINI C., « Les entretiens informels », *Sociétés contemporaines*, n°30, 1998, pp.157-180.

BURAWOY M., « Pour la sociologie publique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 176-177, 2009/1, pp. 121-144.

BURNAY N., *Sociologie des inégalités sociales (LSOC2050)*, cours donné à Louvain-la-Neuve, UCL, 2016-2017.

CAILLÉ A., *Théorie anti-utilitariste de l'action. Fragment d'une sociologie générale*, Paris, La Découverte /M.A.U.S.S., « Textes à l'appui », 2009.

CAILLÉ A., *Anti-utilitarisme et paradigme du don : pour quoi ?*, Lormont, Le Bord de l'Eau, La bibliothèque du MAUSS, 2014.

CAILLÉ A. (dir.), *La Quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S., « Textes à l'appui », 2007.

CANGUILHEM G., *Le Normal et le Pathologique*, Paris, PUF, 1966.

CASTEL R., « La sociologie et la réponse à la demande sociale », in LAHIRE B., *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, 2001, pp.67-77.

CEFAÏ D., « Faire du terrain à Chicago dans les années cinquante. L'expérience du Field Training Project », *Genèse*, n°46, 2002/1, pp.122-137.

CHAPOULIE J.-M., « La conception empirique d'Everett Hughes », *Sociétés contemporaines*, n°27, 1997, pp.97-109.

CHAPOULIE J.-M., « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie », *Sociétés contemporaines*, n°40, 2000, pp.5-27.

CHARLIER J.-É., MOENS F., « De la construction d'un rapport au monde », in CHARLIER J.-É., MOENS F. (dir.), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en sciences sociales*, Lyon, Institut National de Recherche Pédagogique, 2006, pp.7-18.

CHARLIER J.-É., MOENS F., « Juger l'arbre à ses fruits », in CHARLIER J.-É., MOENS F. (dir.), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en sciences sociales*, Lyon, Institut National de Recherche Pédagogique, 2006, pp.105-114.

CHARLIER J.-É., MOENS F., « Observer la réalité sociale », in CHARLIER J.-É., VAN CAMPENHOUDT L. (dir.), *4 méthodes de recherche en sciences sociale. Cas pratique pour l'Afrique francophone et le Maghreb*, Paris, Dunod, 2014, pp. 35-84.

CHARLIER J.-É., VAN CAMPENHOUDT L., « Introduction », in CHARLIER J.-É., VAN CAMPENHOUDT L. (dir.), *4 méthodes de recherche en sciences sociale. Cas pratique pour l'Afrique francophone et le Maghreb*, Paris, Dunod, 2014, pp. 1-5.

CHARLIER J.-É., VAN CAMPENHOUDT L., « Une méthode participative pour une sociologie engagée », in CHARLIER J.-É., VAN CAMPENHOUDT L. (dir.), *4 méthodes de recherche en sciences sociale. Cas pratique pour l'Afrique francophone et le Maghreb*, Paris, Dunod, 2014, pp. 9-32.

CHAUVIN S., JOUNIN N., « L'observation directe », in PAUGAM S. (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, Quadrige, [2010] 2012 (2<sup>e</sup> éd.), pp.143-166.

CHAVEL L., « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'ofce*, n°79, pp.315-369.

COMBES M.-C., UGHETTO P., « Malaise dans l'association : travail, organisation et engagement », *Travailler*, n° 24, 2010/2, pp. 153-174.

CORCUFF P., « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 », in LAHIRE B., *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, 2001, pp.175-194.

DALOZ J.-P., *The sociology of elite distinction. From theoretical to Comparative Perspectives*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010.

DAMASIO R. A., *L'Erreur de Descartes. La raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 1995.

DANSAC C., « Intervention », in MENGIN J. (dir.), « Engagement : regards croisés sur les pratiques innovantes (éclairage international) », *Cycle de petits déjeuners débat proposé par la Fonda*, 2013, pp.4-6.

DARMON M., « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain », *Genèses*, 58, 2005/1, pp. 98-112.

DARMON M., *La socialisation*, Paris, Armand Colin, « 128 », [2006] 2010 (2<sup>e</sup> éd.).

DELIÈGE R., *Une histoire de l'anthropologie. Écoles, auteurs, théories*, Paris, Seuil, 2013 (1<sup>re</sup> éd. 2006).

DEMAZIÈRE D., DUBAR C., *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, « Essais & Recherches », 1997.

DEMETTRE C., « L'engagement bénévole des étudiants de l'université Paris 8 », in FERRAND-BECHMANN D. (dir.), *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, Paris, L'Harmattan, « Logiques Sociales », 2004, pp.49-60

DEMOUSTIER D., « Le bénévolat, du militantisme au volontariat », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, 2002/4 pp. 97-116.

DERÈZE G., *Méthodes empiriques de recherche en communication*, Paris, De Boeck, 2009.

DESCLAUX A., « L'éthique médicale appliquée aux sciences humaines et sociales : pertinence, limites, enjeux, et ajustements nécessaires », *Bulletin de la Société de pathologie exotique*, vol. 101, n°2, 2008, pp.77-84.

DERRIDA J., *Donner le temps. 1. La fausse monnaie*, Paris, Galilée, 1991.

DEVEREUX G., *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion, 1980 (1<sup>re</sup> éd. 1967).

DUBOST N., « Motivation des bénévoles : une revue de la littérature », *Laboratoire Orléanais de Gestion*, 2007/1, 29 pp.

DUFOUR S., FORTIN D., HAMEL J., *L'enquête de terrain en sciences sociales. L'approche monographique et les méthodes qualitatives*, 1991 (218 pages) ; produit en version numérique par TREMBLAY J.-M., professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi (Québec), (page consultée le 25/02/2018), [PDF en ligne], « [http://classiques.uqac.ca/contemporains/hamel\\_jacques/enquete\\_de\\_terrain\\_sc\\_soc/enquete\\_sur\\_le\\_terrain.pdf](http://classiques.uqac.ca/contemporains/hamel_jacques/enquete_de_terrain_sc_soc/enquete_sur_le_terrain.pdf)? ». ».

DURKHEIM É., *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie, livre I : Questions préliminaires, livre 1er à 3*, 1912 ; produit en version numérique par TREMBLAY J.-M., professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi (Québec), 28/07/2008 (page consultée le 25/04/2017), [PDF en ligne], « [http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim\\_emile/formes\\_vie\\_religieuse/formes\\_elementaires\\_1.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/formes_vie_religieuse/formes_elementaires_1.pdf) ». ».

DURKHEIM É., *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1967 (1<sup>re</sup> éd.1893).

DURKHEIM É., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, Champs classiques, 2010 (1<sup>re</sup> éd.1895).

DURKHEIM É., *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, « Quadrige », [1922] 2013 (10<sup>e</sup> éd. Quadrige).

DZIMIRA S., « Le paradigme du don : paradigme antiparadigmatique des paradigmes socio-économiques ? Contribution anti-utilitariste pour une association

des forces théoriques anticapitalistes et réformistes », *Revue du MAUSS*, n°21, 2003/1, pp. 355-382.

ELIAS N., *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

ELIAS N. « La série des pronoms comme modèle de configuration », in ELIAS N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Aix-en-Provence, Pandora/Des Sociétés, 1981 (1<sup>re</sup> éd. allemande 1970), pp.146-154.

ELIAS N., *Engagement et distanciation : contribution à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard, 1993.

ELIAS N., *La société des individus*, Paris, Pocket, « Agora », 2011 (1<sup>re</sup> éd. allemande 1987).

ÉVANS-PRITCHARD E. E., *Sorcellerie, oracle et magie chez les Azandé*, Paris, Gallimard, 1972 (1<sup>re</sup> éd. anglaise 1937).

EMERSON R., « Observational Fieldwork », *Annual Review of Sociology*, 7, 1981, pp. 351- 378, traduit de l'anglais par Daniel Cefaï, in CAFAÏ D., « *L'enquête de terrain* », *Textes réunis, présentés et commentés par Daniel Cefaï*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S., 2003.

FAVRET-SAADA J., « Être affecté », *Gradhiva*, n°8, 1990, pp.3-9.

FERRAND-BECHMANN D., « Les acteurs de la scène associative », *Revue de l'économie sociale*, n°14, avril 1988.

FERRAND-BECHMANN D., *Bénévolat et solidarité*, Paris, Syros Alternative, 1992.

FERRAND-BECHMANN D., *Le métier de bénévole*, Paris, Anthropos, « Ethnosociologie », 2000.

FERRAND-BECHMANN D., « Avant-propos », in FERRAND-BECHMANN D. (dir.), *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, Paris, L'Harmattan, « Logiques Sociales », 2004, pp.7-8.

FERRAND-BECHMANN D., « Militantisme, bénévolat et engagement », in FERRAND-BECHMANN D. (dir.), *Les bénévoles et leurs associations. Autres*

*réalités, autre sociologie ?*, Paris, L'Harmattan, « Logiques Sociales », 2004, pp.13-26.

FERRAND-BECHMANN D., « Le bénévolat, approche sociologique », *Juris association*, 384, juillet 2008, pp.5.

FERRAND-BECHMANN D., « Le bénévolat, entre travail et engagement. Les relations entre salariés et bénévoles », *VST - Vie sociale et traitements*, n° 109, 2011/1, pp. 22-29.

FERRAND-BECHMANN D., « Si les bénévoles faisaient grève ? », *Revue Projet*, n° 329, 2012/4, pp. 39-44.

FILLIEULE O., « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel » in « Devenirs militants », *Revue française de science politique*, vol.51, n°1-2, 2001, pp. 199-215.

FITCH R. T., « Characteristics and motivations of college students volunteering for community service », *Journal of College Student Personnel*, 28, 1987, pp.424-431.

FLICK U., *An introduction to qualitative research*, Londres, SAGE Publications, 2009.

FEYERABEND P. (1988), *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Paris, Seuil, Point sciences, 1988 (1<sup>re</sup> éd. américaine 1975).

FRANSSEN A., HUYNEN P., « Le questionnaire à questions ouvertes : une méthode quali-quantitative », in CHARLIER J.-É., VAN CAMPENHOUDT L. (dir.), *4 méthodes de recherche en sciences sociale. Cas pratique pour l'Afrique francophone et le Maghreb*, Paris, Dunod, 2014, pp.117-167.

GALLET G., « De l'intérêt et des limites de l'observation participante pour comprendre des organisations protestataires », in CHARLIER J.-É., MOENS F. (dir.), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en sciences sociales*, Lyon, Institut National de Recherche Pédagogique, 2006, pp.49-62.

GEERTZ C, *Works and lives, the anthropologist as an author*, Stanford, Stanford University Press, 1988.

GIDDENS A., *Social Theory and Modern Sociology*, Standford, Stanford University Press, 1987.

GIDDENS A., *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.

GODBOU T. J., en coll. avec CAILLÉ A., *L'esprit du don*, Paris, La Découverte, 2000.

GODBOU T. J., « Homo donator versus homo oeconomicus », *Finance & Bien Commun*, n°22, 2005/2, pp. 38-46.

GOFFMAN E., *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, « Le sens commun », 1991 (1<sup>re</sup> éd. américaine 1974).

GOFFMAN E., *Façons de parler*, Paris, Minuit, « Le sens commun », 1987 (1<sup>re</sup> éd. américaine 1981).

GONTHIER F., « Weber et la notion de « compréhension » », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 116, 2004/1, pp. 35-54.

GOLD R., « Roles in Sociological Field Observations », *Social Forces*, 36(3), 1958, pp. 217- 233, traduit de l'anglais par Eloi Ficquet et Daniel Cefai, in CAFAÏ D., « L'enquête de terrain », *Textes réunis, présentés et commentés par Daniel Cefai*, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S., 2003.

GRIGNON C., « Sociologie, expertise et critique sociale », in LAHIRE B., *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, 2001, pp.119-135.

HAGBERG S., *Burkina nouveau et les pratiques politiques anciennes. Vers une anthropologie de la démocratie et de l'engagement public*, Chaire Jacques Leclercq, Louvain, UCL, 7-10 novembre 2016.

HAMIDI C., « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine », *Revue française des Affaires Sociales*, n°4, 2002.

HEINICH N., « Pour une neutralité engagée », *questions de communication*, 2, 2002.

HEINICH N., « Objets, problématiques, terrains, méthodes : pour un pluralisme méthodique », *Sociologie de l'Art*, 2006/2, pp. 9-27.

HÉNAFF M., *Le prix de la vérité, le don, l'argent, la philosophie*, Paris, Le Seuil, 2002.

HOUZEL G., « Les engagements bénévoles des étudiants », in FERRAND-BECHMANN D. (dir.), *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, Paris, L'Harmattan, « Logiques Sociales », 2004, pp.73-86.

HUGHES E. C., « The Sociological Study of Work : An Editorial Foreword », *American Journal of Sociology*, vol.17, n°5, 1952.

HUGHES E. C., *Le regard sociologique*, Paris, EHESS, 1996.

HURTADO J., « L'inégalité au temps de l'égalité : démocratie, industrialisation et paupérisme chez Alexis de Tocqueville », *Cahiers d'économie Politique*, n°59, 2010/2, pp.89-117.

JAMOULLE P., *Drogues de rue. Récits et styles de vie*, Paris, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 2000.

JAMOULLE P., « Une anthropologie impliquée en santé mentale », in HERMESSE J., SINGLETON M., VUILLEMENOT A.-M. (dir.), *Implication et explorations éthiques en anthropologie*, Paris, Académia-l'Harmattan, « Investigation d'anthropologie prospective », 2011, pp.159-175.

KAUFMANN J.-C., *Entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, « 128 », [1996] 2014 (3<sup>e</sup> éd.).

LABOV W., *Le parler ordinaire*, Paris, Minuit, 1978 (1<sup>re</sup> éd. américaine 1972).

LADRIÈRE J., *Les Enjeux de la rationalité, le défi de la science et de la technologie aux cultures*, Paris, Aubier-Montaigne-Unesco, 1977.

LAHIRE B., *La culture des individus*, Paris, La Découverte, 2004.

LAHIRE B., *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2005.

LAHIRE B., *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Pluriel, 2011 (1<sup>re</sup> éd.1998).

LAPLANTINE F., *La description ethnographique*, Paris, Armand Colin, « 128 », [1996] 2015 (2<sup>e</sup> éd.).

LATOURET B., *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2007 (1<sup>re</sup> éd. anglaise 2005).

LAURENS S., NEYRAT F., « Conclusion. Plaidoyer en faveur d'un « droit à l'enquête » ... plutôt que pour une éthique à éclipses », in LAURENS S., NEYRAT F. (dir.), *Enquêter : de quel droit ? Menace sur l'enquête en sciences sociales*, Broissieux, Croquant, 2010, pp.291-302.

LE PELLEFONTENY P., « Questionnement éthique et bénévolat d'accompagnement, ancré dans nos pratiques de bénévolat et de responsabilité associative », *Jusqu'à la mort accompagner la vie*, n°110, 2012/3, pp. 45-51.

LECOURT D., *La philosophie des sciences*, Paris, PUF, [2001] 2015 (6<sup>e</sup> éd.).

LECOURT D., *L'Âge de la peur. Science, éthique et société*, Paris Bayard, 2009.

LEMIEUX C., « Problématiser », in PAUGAM S. (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, Quadrige, [2010] 2012 (2<sup>e</sup> éd.), pp.35-59.

LEMIEUX C., « L'écriture sociologique », in PAUGAM S. (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, Quadrige, [2010] 2012 (2<sup>e</sup> éd.), pp.379-402.

MACH E., *La connaissance et l'erreur*, Paris, Flammarion, 1908.

MALHERBE J.-F., *La conscience en liberté. Apprentissage de l'éthique et création de consensus*, Québec, Fides, 1997.

MAROY C., « L'analyse qualitative d'entretiens », in ALBARELLO L., DIGNEFFE F., HIERNAUX J.-P., MAROY C., RUQUOY D., & DE SAINT-GEORGES P.

(dir.), *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociale*, Paris, Armand Colin, 1995, pp. 83-110.

MARTUCCELLI D., « Rapport groupal et lien social : les transformations contemporaines », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n°45, 2005/2, pp. 137-149.

MARTUCCELLI D., SINGLY de F., *Les sociologies de l'individu*, Paris, Armand Colin, « 128 », [2009] 2012 (2<sup>e</sup> éd.).

MAUGER F., « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 1991, pp.125-143.

MAUSS M., *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot, 1992 (1<sup>re</sup> éd. 1947).

MAUSS M., *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF, 2012 (1<sup>re</sup> éd. 1923-1924).

MAZZOCCHETTI J., « Mobilité sociale, précarité et mondialisation. Une ethnologie des imaginaires... », in HERMESSE J., SINGLETON M., VUILLEMENOT A.-M. (dir.), *Implication et explorations éthiques en anthropologie*, Paris, Académia-l'Harmattan, « Investigation d'anthropologie prospective », 2011, pp.117-139.

MAZUIR F., « Le processus de rationalisation chez Max Weber », *Sociétés*, n°86, 2004/4, pp.119-124.

MÉDA D., *Le travail*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », [2004] 2010 (4<sup>e</sup> éd.).

MENDRAS H., ÉTIENNE J., *Les grands auteurs de la sociologie. Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*, Paris, Hatier, Initial, 1996.

MENGIN J., « Introduction », in MENGIN J. (dir.), « Engagement : regards croisés sur les pratiques innovantes (éclairage international) », *Cycle de petits déjeuners débat proposé par la Fonda*, 2013, p.1.

MEYER M., « Tu veux ma photo ? Droit de regard et à l'image », in LAURENS S., NEYRAT F., *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Broissieux, Croquant, 2010, pp.155-186.

MEYER M., « Éléments pour une ethnographie visuelle des organisations. L'aire du photographiable et l'aire du photographié », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 2013/Supplément (HS), pp. 131-153.

MUCCHIELLI A., *Les motivations*, Paris, PUF, « Que sais-je », [1981] 2001 (6<sup>e</sup> éd.).

MUCHIELLI A., « Les processus intellectuels fondamentaux sous-jacents aux techniques et méthodes qualitatives », *Recherches qualitatives*, Hors-Série – n°3, 2007.

N'DIAYE A., « Bénévolat et professionnalisation des agents d'animation socioculturelle », in FERRAND-BECHMANN D. (dir.), *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, Paris, L'Harmattan, « Logiques Sociales », 2004, pp.201-221.

NACHI M., *Introduction à la sociologie pragmatique. Vers un nouveau « style » sociologique ?*, Paris, Armand Colin, [2006] 2015 (2<sup>e</sup> éd.).

NEVEU C., « Partenaires et « informateurs ». Accès au terrain et anonymat dans le travail anthropologique », in CHARLIER J.-É., MOENS F. (dir.), *Observer, décrire, interpréter. Un état des méthodes en sciences sociales*, Lyon, Institut National de Recherche Pédagogique, 2006, pp.63-74.

NIZET J., RIGAUX N., *La sociologie de Erving Goffman*, Paris, La Découverte, 2005.

NOIRIEL G., « Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse. Entretien avec Florence Weber », *Genèses*, n°2, 1990, pp. 138-147.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, vol.41, n°3, 2000, pp. 417-445.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Académia-Bruylant, « Anthropologie prospective », 2008.

OLSON M., *La logique de l'action collective*, Bruxelles, Université de Bruxelles, « UB lire Fondamentaux », 2011 (1<sup>re</sup> éd. américaine 1965).

PAILLÉ P., MUCHIELLI A., *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, [2003] 2012 (3<sup>e</sup> éd.).

PASSERON J.-C., *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Albin Michel, 2006 (1<sup>re</sup> éd. 1991).

PAUGAM S., « Introduction », in PAUGAM S., (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, « Quadrige manuels », [2010] 2012 (2<sup>e</sup> éd.), pp.1-4.

PAUGAM S., « S'affranchir des prénotions », in PAUGAM S., (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, « Quadrige manuels », [2010] 2012 (2<sup>e</sup> éd.), pp.7-26.

PAUGAM S., « Choix et limite du mode d'objectivation », in PAUGAM S., (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, « Quadrige manuels », [2010] 2012 (2<sup>e</sup> éd.), pp.53-67.

PAUGAM S., « La réflexivité du sociologue », in PAUGAM S., (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, « Quadrige manuels », [2010] 2012 (2<sup>e</sup> éd.), pp.441-445.

PENEFF J., « Le sens de l'observation est-il utile en sociologie ? », *Sociologies* [En ligne], La recherche en actes, Champs de recherche et enjeux de terrain, mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 28 mai 2017, « <http://sociologies.revues.org/3658> ».

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, PUF, 1997.

PIRES A., « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales », article publié dans l'ouvrage sous la direction de Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires [Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives], *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, pp. 3-54. Première partie : Épistémologie et théorie. Montréal : Gaëtan Morin, Éditeur, 1997 ; produit en version numérique par J.-M. Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi (Québec), 2/08/2006 (page consultée le 24/05/2017), [PDF en ligne], « [http://classiques.uqac.ca/contemporains/pires\\_alvaro/quelques\\_enjeux\\_epistem\\_sc\\_soc/enjeux\\_epistem\\_sc\\_soc.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/pires_alvaro/quelques_enjeux_epistem_sc_soc/enjeux_epistem_sc_soc.html) ».

POPPER K. R., *Misère de l'historicisme*, Paris, Plon, 1957 (1<sup>re</sup> éd. anglaise 1944).

PROUTEAU L., F.-C. WOLFF. « La participation associative au regard des temps sociaux », *Économie et statistique*, n°352-353, 2002, pp. 57-80.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C., « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Économie et statistique*, n°372, 2004. pp. 3-39.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C., « Hors thème. La participation associative et le bénévolat des seniors », *Retraite et société*, n° 50, 2007/1, pp. 157-189.

QUÉRÉ L., « Pour un calme examen des faits de société », in LAHIRE B., *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, 2001, pp.79-94.

RABINOW P., *Un ethnologue au Maroc. Réflexion sur une enquête de terrain*, Paris, Hachette, 1988.

RETIÈRE J.-N., « Être sapeur-pompier volontaire, du dévouement à la compétence », *Genèses*, n°16, 1994.

RICOEUR P., « Science et idéologie », *Revue philosophique de Louvain*, n°72, 1974, pp.328-355.

ROULLEAU-BERGER L., « Voir, « savoir-être avec », rendre public : pour une ethnographie de la reconnaissance », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 117, 2004/2, pp. 261-283.

ROUX S., « La transparence du voile. Critique de l'anonymisation comme impératif déontologique », in LAURENS S., NEYRAT F., *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Broissieux, Croquant, 2010, pp.139-153

SCHWARTZ O., « L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ? », in ANDERSON N., *Le Hobo, sociologie du sans-abris*, Paris, Armand Colin, 2011 (1<sup>re</sup> éd. américaine 1923), pp.335-384.

SCHNAPPER D., « Élaborer un type idéal », in PAUGAM S. (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, « Quadrige Manuels », [2010] 2012 (2<sup>e</sup> éd.), pp. 291-310.

SIMMEL G., *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 1987 (1<sup>re</sup> éd. 1900).

SIMMEL G., *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot, 1989.

SIMON H., *Administration et processus de décision*, Paris, Économica, 1983 (1<sup>re</sup> éd. américaine, 1945).

SIMONET M., *Les Mondes Sociaux du travail Citoyen*, Thèse, Université de Nantes, 1999.

SIMONET M., « Penser le bénévolat comme travail pour repenser la sociologie du travail », in FERRAND-BECHMANN D. (dir.), *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, Paris, L'Harmattan, « Logiques Sociales », 2004, pp.247-261.

SIMONET M., *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, Paris, La Dispute, « travail et salariat », 2010.

SIMONET M., « Travail bénévole et professionnalisation du bénévolat », in MENGIN J. (dir.), « Engagement : regards croisés sur les pratiques innovantes (éclairage international) », *Cycle de petits déjeuners débat proposé par la Fonda*, 2013, pp.1-4.

SINGLY de F., « La sociologie, forme particulière de conscience », in LAHIRE B. (2001), *À quoi sert la sociologie ?*, Paris, La Découverte, 2001, pp.13-42.

- TESTAR A., *Critique du don. Études sur la circulation non marchande*, Paris, Syllepse, 2007.
- TOCQUEVILLE de A., *Sur le paupérisme*, Paris, Allia, 1999 (1<sup>re</sup> éd. 1835).
- TOURAINÉ A., *Après la crise*, Paris, Seuil, 2010.
- VAN CAMPENHOUDT L. & QUIVY R., avec la coll. de MARQUET J., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, [1988] 2011 (4<sup>e</sup> éd.).
- VAN CAMPENHOUDT L., MARQUIS N., *Cours de sociologie*, Paris, Dunod, 2014.
- VASSY C., KELLER R., « Faut-il contrôler les aspects éthiques de la recherche en sciences sociales, et comment ? », *Mouvements*, n° 55-56, 2008/3, pp. 128-141.
- VERMEERSCH S., « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue française de sociologie*, vol. 45, 2004/4, pp. 681-710.
- VION R., « La gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahier de linguistique française*, 17, 1995, pp.179-203.
- WALLERSTEIN I., *Le Capitalisme historique*, Paris, La Découverte, 2002 (1<sup>re</sup> éd. américaine 1983).
- WEBER F. « Une pédagogie collective de l'enquête de terrain », *Études rurales*, n°107-108, 1987, pp. 243-249.
- WEBER F., *Le travail à côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, EHESS, 1989.
- WEBER F., « Nouvelles lectures du monde ouvrier : de la classe aux personnes », *Genèses*, n°6, 1991a, pp. 179-189.
- WEBER F., « L'enquête, la recherche et l'intime ou : pourquoi censurer son journal de terrain ? », *Espaces Temps*, n°47-48, 1991b, pp. 71-81.
- WEBER F., « Métier d'historien, métier d'ethnologue », *Cahiers Marc Bloch*, n°4, 1996, pp. 6-24.

WEBER F., « Publier des cas ethnographiques : analyse sociologique, réputation et image de soi des enquêtés », *Genèses*, n° 70, 2008/1, pp. 140-150.

WEBER M., *Économie et société I. Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, 1995 (1<sup>re</sup> éd. allemande 1921).

WEBER M., *Le savant et le politique*, Paris, 10/18, 2002 (1<sup>re</sup> éd. allemande 1917-1919).

WEBER M., KALINOWSKI I., *La Science, profession et vocation. Suivi de Leçons wébériennes sur la science et la propagande*, Marseille, Agone, « Banc d'essais », 2005.

WINKIN Y., *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, Paris, Seuil, 2001 (1<sup>re</sup> éd. 1996).

WORMS J.-P., « L'individu, défi et chance pour les associations », *Projet*, n°264, hiver 2000-2001.

WRIGHT MILLS C., *L'imagination sociologique*, Paris, La Découverte, 2006 (1<sup>re</sup> éd. américaine 1959).

YOHANA E., « Relations d'enquête et positions sociales. Une enquête auprès des jeunes d'une cité de banlieue », *Genèses*, n°20, septembre 1995, pp.126-142.

## 2. LITTÉRATURE PHILOSOPHIQUE

BOURTON W., *Leibniz. Dieu, cet être parfait, a créé le meilleur des mondes*, Paris, RBA, « Apprendre à philosopher », 2017a.

BOURTON W., *Pascal. Pour accéder à la connaissance, il est besoin du cœur autant de la raison*, Paris, RBA, « Apprendre à philosopher », 2017b.

BOURTON W., *Socrate. La sagesse commence avec la reconnaissance de notre ignorance*, Paris, RBA, « Apprendre à philosopher », 2017c.

SPINOZA B., *L'éthique démontrée selon la méthode géométrique et divisée en cinq parties*, Paris, Les Éditions Ivrea, 1993 (1<sup>re</sup> éd. latine 1677) ; produit en version numérique par J.-M. Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi (Québec), le 2/07/2013, (page consultée le 28/02/2018), [PDF en ligne], « [http://classiques.uqac.ca/classiques/spinoza/ethique/ethique\\_de\\_Spinoza.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/spinoza/ethique/ethique_de_Spinoza.pdf) ».

### 3. DOCUMENTS ET ARTICLES DE PRESSE

ANONYME, *Leval-Trahegnies*, s.d., pp.1-17.

ADAM G., « Les charbonnages de Leval », *Cercle d'Histoire de Leval-Trahegnies – Epinois- Mont-Sainte-Aldegonde*, Leval-Trahegnies, N°9, octobre 2004, pp.16-17.

ANTENNE CENTRE TÉLÉVISION, *Leval : L'Asbl Masaber face à l'Afsca*, vidéo publiée le 8/11/2013, page web consultée le 16/02/2018 à 12h39 [Vidéo en ligne], « [https://www.antennecentre.tv/www/leval\\_1\\_asbl\\_masaber\\_face\\_1\\_afsca-76125-999-226.html](https://www.antennecentre.tv/www/leval_1_asbl_masaber_face_1_afsca-76125-999-226.html) ».

CAMUS.BE, *Camut S.A.*, page web consultée le 30/04/2018 à 11h34 [Site en ligne], « <http://www.camut.be/> ».

DELISSOIS A., « Au temps où notre moulin œuvrait encore », *Cercle d'Histoire de Leval-Trahegnies – Epinois- Mont-Sainte-Aldegonde*, Leval-Trahegnies, N°19, octobre 2007, pp.22-23.

ENTREPRISE BELGIQUE, *ETS JOSEPH STIERNON ET FILS*, page web consultée le 30/04/2018 à 11h34 [Site en ligne], « <https://www.societes-belgium.com/ets-joseph-stiernon-et-fils-7b69/> ».

HAINAUT DEVELOPPEMENT, *Ferme Glineur*, page web consultée le 02/03/2018 à 14h43 [Site en ligne], « <http://www.hainaut-terredegoouts.be/producteur/ferme-glineur/> ».

LARDINOIS B., « Que reste-t-il des temps anciens ? », *Cercle d'Histoire de Leval-Trahegnies – Epinois- Mont-Sainte-Aldegonde*, Leval-Trahegnies, N°20, juin 2007, pp.19-22.

LA DERNIÈRE HEURE, *Masaber, 20 ans d'existence indispensable*, article publié le 15/02/2012, page web consultée le 16/02/2018 à 12h36 [Article en ligne], « <http://www.dhnet.be/archive/masaber-20-ans-d-existence-indispensable-51b7e263e4b0de6db993eaad> ».

LA NOUVELLE GAZETTE, *Binche au 71 de Zecca : c'est Carmelino qui a battu le maieur!*, article publié le 16/02/2017, page web consultée le 16/02/2018 à 12h20 [article en ligne], « <http://centre.lanouvellegazette.be/45862/article/2017-02-16/binche-au-71-de-zecca-cest-carmelino-qui-battu-le-maieur> ».

LE SOIR, *Les écoles collectent pour les plus démunis*, article publié le 3/11/1995, page web consultée le 28/02/2018 à 18h51 [Article en ligne], « [http://www.lesoir.be/archive/recup/%252Fles-ecoles-collectent-pour-les-plus-demunis\\_t-19951103-Z0A81W.html](http://www.lesoir.be/archive/recup/%252Fles-ecoles-collectent-pour-les-plus-demunis_t-19951103-Z0A81W.html) ».

LE SOIR, *Le moulin Stoclet battait de l'aile : un jour, il moudra comme avant*, article publié le 08/09/2005, page web consultée le 02/03/2018 à 12h29 [Article en ligne], « [http://www.lesoir.be/archive/recup/le-moulin-stoclet-battait-de-l-aile-un-jour-il-moudra-c\\_t-20050908-0019T1.html](http://www.lesoir.be/archive/recup/le-moulin-stoclet-battait-de-l-aile-un-jour-il-moudra-c_t-20050908-0019T1.html) ».

NORDECLAIR, «*La maman s'est évanouie de faim devant nous !* », article publié le 16/02/2017, page web consultée le 17/02/2018 à 12h40 [article en ligne], « <http://www.nordeclair.be/46319/article/2017-02-17/la-maman-sest-evanouie-de-faim-devant-nous> ».

PAUWELS M., « Masaber, l'esprit solidaire », *Sudpresse*, 2006.

PAUWELS M., avec Colette Van Overwael, « Parler moins et agir plus », *Sudpresse*, 2006.

PS SECTION LEVAL-TRAHEGNIES, *Hommage : MASABER a 25 ans*, article publié le 22/06/2017, page web consultée le 28/02/2018 à 18h46 [Article en ligne], « <http://psleval.skynetblogs.be/archive/2017/06/22/hommage-masaber-a-25-ans-8742023.html> ».

REGULSKI L., « La scierie Stiernon », *Cercle d'Histoire de Leval-Trahegnies – Epinois- Mont-Sainte-Aldegonde*, Leval-Trahegnies, N°9, octobre 2004, pp.14-15.

SUDINFO, *Leval: les colis alimentaires de Masaber menacés par l'AFSCA!*, article publié le 03/11/2013, page web consultée le 16/02/2018 à 12h40 [article en ligne], « <http://www.sudinfo.be/archive/recup/849610/article/regions/centre/actualite/2013-11-03/leval-les-colis-alimentaires-de-masaber-menaces-par-l-afsca> ».

SUDINFO, *Un écrin à Leval pour sa blonde plantureuse - Loïc Regulski installe sa brasserie dans l'ex-showroom Stiernon Bois*, article publié le 16/01/2018, page web consultée le 30/04/2018 à 11h41 [article en ligne], « <http://www.sudinfo.be/id33574/article/2018-01-16/un-ecrin-leval-pour-sa-blonde-plantureuse-loic-regulski-installe-sa-brasserie> ».

VAN OVERWAEL C., *L'esprit Masaber*, s.d., 7 pp.

VILLE DE BINCHE, *Histoire de la ville*, page web consultée le 02/03/2018 à 15h21 [Site en ligne], « <https://villedebinche.wordpress.com/histoire-de-la-ville/> ».

L'engagement bénévole continue d'être un sujet qui pose question à la sociologie. En effet, pourquoi certains individus deviennent bénévoles et d'autres pas ? C'est cette question qui a animé l'auteur de ce mémoire. Après avoir passé en revue la littérature sociologique sur le sujet, ce dernier a proposé la problématique suivante : *Comment expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle ?*

Pour tenter de répondre à cette dernière, l'auteur a décidé de réaliser son enquête de terrain sur l'ASBL Masaber, association bénévole fondée par ses grands-parents et dans laquelle il est lui-même un bénévole occasionnel. *A priori*, cela semble être simple mais l'auteur va pouvoir constater à quel point il est difficile de rendre étranger ce qui est familier. Néanmoins, ce dernier va tenter de s'équiper d'une conscience méthodologique rigoureuse afin de ne pas sombrer dans l'illusion de la compréhension immédiate.

Pour ce faire, il a réalisé une ethnographie sociologique de trois mois durant laquelle il a interviewé onze bénévoles. Puis, grâce à l'induction analytique, l'auteur est arrivé au constat que c'est le don, avec toute sa complexité paradigmatique, qui permet d'expliquer les raisons qui poussent des individus à devenir bénévoles au sein d'associations sans but lucratif dans la société actuelle.

Bénévolat – Raisons – Don – Ethnographie – Masaber.